



R A P P O R T

SUR LA GESTION ET LES COMPTES PENDANT L'EXERCICE 2023

PREAVIS N°14/2023-2024

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Chardonne (art. 108),

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de la Commune pendant l'exercice 2023 et de vous soumettre les comptes de la Commune, de même que divers rentiers arrêtés au 31 décembre 2023.

TABLE DES MATIÈRES

Conseil communal	3
Bureau du Conseil au 1 ^{er} juillet 2023.....	3
Liste des 50 Conseillères et Conseillers	3
Décisions du Conseil communal	4
Municipalité	10
Législature 2021 - 2026.....	10
Personnel communal et prestataires extérieurs	12
Administration générale	13
Greffé municipal	13
Bourse communale	13
Contrôle des habitants / Bureau des étrangers	14
Service voirie.....	15
Service bâtiments.....	17
Votations et Élections	19
Initiatives et Référendums	20
Sociétés locales	20
Bibliothèque intercommunale	21
Affaires sociales	21
Course des aînés	21
100 ^{èmes} et 90 ^{èmes} anniversaires.....	21
Entraide familiale.....	21
Comité de la Layette	22
Passeport Vacances	22
Préparation à la retraite.....	22
Participation communale aux dépenses sociales cantonales	22
Développement durable	23
Bâtiments	24
Domaines	24
Forêts.....	24
Vignoble.....	24
Finances	25
Travaux	25
Nettoyage du lac	26
Gestion des déchets.....	26
Police des constructions	27
Aménagement du territoire	27
Police	27
Conclusions	28
Annexes	29

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL AU 1^{ER} JUILLET 2023

Présidente :	Leila Dadgostar
1 ^{er} vice-président :	Marc Payot
2 ^{ème} vice-président :	Philippe Durgnat
Scrutateurs :	Pierre-Yves Tribolet et Delphine Morel
Scrutateurs suppléants :	Charles Volet et Philippe Verdan
Secrétaire :	Valérie Schnyder
Huissière :	Megane Grin

LISTE DES 50 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Législature 2021-2026 (au 1^{er} juillet 2023)

PLR Les Libéraux-Radicaux (17 membres)	CSP Chardonne sans parti (20 membres)	GCI Groupeement des Citoyens Indépendants de Chardonne (12 membres)
Birchler David	Althaus Fabien	Almond Caroline
Chapuis Alain	Bertolini Stefano	Burnat Louis-Noé
Cornamusaz Aurélie	Cagnard Corinne	Chappuis Céline
Ducret Anne	Caillet Pierre-Alain	Durgnat Philippe
Ducret Francine	Cossy Catherine	Gilliéron Anne
Ducret Jean-Marc	Dadgostar Leila	Marclay Catherine
Fort Mélanie	Décorvet Pascal	Mercier Philippe
Gilliéron Romain	Dos Santos Cabral Rita	Mercier Sébastien
Luyet Cyril	Dufey Boris	Pelot Jean-David
Michel Laurent	Dumas Anne-Laure	Tribolet Pierre-Yves
Monnier Nicole	Groves Bernard	Verdan Philippe
Morel Delphine	Havelka Raphaël	Wernli Heinz
Mouron Jean-Philippe	Lops Enzo	
Payot Marc	Marmy Baptiste	
Rosset Philippe	Neyroud Carine	
Troxler Josef	Pellé Nathalie	
Volet Charles	Prêtre Daniel	
	Rûtsche Christin	
	Skinner Madeleine	
	Tillemans Leah	

Commission de gestion
pour l'année 2023

Membres : Hierholtz Ladislás
Alain Chapuis
Nicole Monnier
Catherine Cossy
Pascal Decorvet
Boris Dufey
Philippe Mercier

Commission des finances
pour l'exercice 2023-2024

Jean-Marc Ducret
Francine Ducret
Céline Chappuis
Fabien Althaus
Daniel Prêtre
Catherine Marclay
Nathalie Pellé

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 4 fois en 2023
Présidence de M. Pierre-Yves Tribolet (GCI), du 01.07.2022 au 30.06.2023

28
mars
2023

| Préavis n° 14/2022-2023, Amendé

relatif au règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de construction

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver le nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions tel qu'amendé,
2. de fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département cantonal compétent,
3. autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce préavis.

Amendement :

Permis de construire

Art. 4

- a) nouvelles constructions, agrandissements et dépendances :
CHF 5.00 par m2 de plancher habitable et de travail et/ou de surfaces de constructions annexes et dépendances, minimum CHF 300.-.
Pour les constructions à vocation agricole et/ou para agricole, le tarif est réduit de 50%.

Permis d'habiter ou d'utiliser

Art. 6

- a) nouvelles constructions et agrandissements :
CHF 2.00 par m2 de plancher habitable et de travail et/ou de surfaces de constructions annexes et dépendances, minimum CHF 200.-.
Pour les constructions à vocation agricole et/ou para agricole, le tarif est réduit de 50%.

| Préavis n° 15/2022-2023

relatif à une demande de crédit de CHF 318'792.00 pour les prestations des mandataires pour le projet de l'ouvrage et procédure de demande d'autorisation, pour le projet d'agrandissement, rénovation et assainissement de la Grande salle

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à adjudger les prestations des mandataires pour le projet de l'ouvrage et procédure de demande d'autorisation, pour le projet d'agrandissement, rénovation et assainissement de la Grande salle,

2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 318'792.00, à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 318'792.00 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce préavis.

**20
juin
2023**

| Préavis n° 16/2022-2023
relatif aux comptes 2022 du Fonds culturel Riviera

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les comptes 2022 du Fonds culturel Riviera.

| Préavis n° 17/2022-2023

relatif à la gestion et les comptes 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour l'exercice 2022.

| Préavis n° 18/2022-2023

sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2022

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2022, tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

| Préavis n° 19/2022-2023

relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent DDP N° (4451) sur les parcelles actuelle nos 1839, 1840 et 1841 en faveur du chantier naval Casanova ainsi que la demande de crédit de CHF 276'251.- pour les travaux d'équipement de la parcelle privée N° 1841, au chemin de la Paix 10, propriété de la commune de Chardonne

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à octroyer un droit distinct et permanent DDP N° (4451) sur les parcelles actuelles nos 1839, 1840 et 1841 en faveur du chantier naval Casanova et à entreprendre les travaux d'équipement de la parcelle privée N° 1841,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 276'251.-,
3. d'amortir cette dépense par prélèvement d'un montant de CHF 100'000.- sur la réserve portée au bilan sous N° 9282.14 « Fonds de réserve route et chemins », le solde de CHF 176'251.- étant à amortir sur trente ans, sauf mieux,
4. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 276'251.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2016-2021, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,

5. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes les instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 20/2022-2023

relatif à l'octroi d'un prêt de CHF 2'600'000.- à l'EMS la Maison du Pèlerin pour le projet de création d'une garderie dans une partie de leurs locaux

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à prêter la somme de CHF 2'600'000.- à l'EMS la Maison du Pèlerin pour le projet de création d'une garderie dans une partie de leurs locaux,
2. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 2'600'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
3. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 21/2022-2023

relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 3'320'000.- pour l'assainissement de chemins à vocation agri-viticoles (AF)

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de chemins à vocation agri-viticoles (AF),
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 3'320'000.-, à amortir sur trente ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 3'320'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 22/2022-2023, Amendé

relatif à une demande de crédit de CHF 168'033.40 concernant la rénovation et valorisation des places de jeux à la route du Vignoble et Belvédère

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation et valorisation des places de jeux à la route du Vignoble et Belvédère, selon amendement,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 125'578.40,
3. d'amortir cette dépense par prélèvement d'un montant de CHF 125'578.40 sur la réserve portée au bilan sous N° 9282.13 « Fonds de réserve places de jeux et sports »,
4. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 125'578.40.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,

5. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de cette acquisition.

Amendement :

- *refuser l'installation de 5 engins de fitness et sols de propreté en gazon synthétique ainsi que le budget de CHF 42'455.- qui y était alloué, portant le nouveau crédit accordé à la Municipalité pour la rénovation des places de jeux à CHF 125'578.40.*
- *accepter les travaux de réfection des places de jeux pour remettre à jour les structures de jeux, ainsi que les abords de la place de jeux de la route du Vignoble (barrière, grillage) tel que décrit dans le rapport de la commission.*
- *accepter les deux tables de pique-nique à la route du Vignoble pour autant que leur structure soit en matière écoresponsable comme du bois tel que décrit dans le rapport de la commission.*

Présidence de Mme Leila Dadgostar (CSP), du 01.07.2023 au 30.06.2024

08

septembre | Préavis n° 01/2023-2024

2023

relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2024

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'adopter, tel qu'il est présenté, le projet d'arrêté d'imposition de la Commune de Chardonne pour 2024.

| Préavis n° 02/2023-2024

relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 370'000.- pour la renaturation du ruisseau de la Bergère sur les parcelles nos 2210 et 2214 au lieu-dit « En Gort »

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de renaturation du ruisseau de la Bergère sur les parcelles N° 2210 et 2214 au lieu-dit « En Gort »,
2. de lui accorder à cet effet une dépense extrabudgétaire de CHF 370'000.- dont le solde de ~CHF 18'500.-, après encaissement de la subvention, est à amortir par prélèvement sur la réserve portée au bilan sous N° 9282.23 « Fonds de réserve Ruisseau de la Bergère »,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie jusqu'à un montant maximum de CHF 370'000.-,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

1^{er}

décembre | Préavis n° 03/2023-2024

2023

sur le budget communal pour 2024

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'approuver le budget communal pour 2024 dont les totaux sont les suivants :

Revenus :		CHF 19'421'262.60
Charges :	CHF 19'797'076.50	
Excédent de dépenses :		CHF 375'813.90
<hr/>		
Totaux égaux :	CHF 19'797'076.50	CHF 19'797'076.50

| Préavis n° 04/2023-2024

relatif au budget 2024 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le budget 2024 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL).

| Préavis n° 05/2023-2024

relatif au budget 2024 du Fonds Culturel Riviera

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter le budget 2024 du Fonds culturel Riviera.

| Préavis n° 06/2023-2024, Amendé

relatif à la révision du statut du personnel

Le Conseil communal décide à la majorité des voix :

1. d'approuver le statut du personnel et ses annexes, tel qu'amendé,
2. de fixer son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Amendement :

Article 51 Droit aux vacances :

- a) 5 semaines de vacances jusqu'à la fin de l'année civile durant laquelle ils comptent 49 ans révolus.
- b) 6 semaines de vacances dès le début de l'année civile durant laquelle ils comptent 50 ans révolus.

| Préavis n° 07/2023-2024

relatif à une demande de crédit de CHF 86'316.80 pour la rénovation d'un appartement à la rue du Village 7

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à rénover un appartement à la rue du Village 7,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 86'316.80, à amortir sur dix ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 86'316.80 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 08/2023-2024

relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 140'000.00 au préavis N° 21/2022-2023 pour le remplacement des canalisations d'eaux claires sous les chemins à vocation agri-viticoles (AF)

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement des canalisations d'eaux claires sous les chemins à vocation agri-viticoles (AF),

2. de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 140'000.-, à amortir par un prélèvement d'un montant de CHF 140'000.00 sur la réserve portée au bilan sous N° 9282.04 « Fonds de réserve assainissement EC-EU »,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 140'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 09/2023-2024

relatif à une demande de crédit de réalisation de CHF 95'000.00 pour la création d'une place d'évitement et de dépose, d'une rampe d'accès se raccordant au parvis de la chapelle de Pully sur la parcelle N° 3498 et la sécurisation de l'escalier existant

Le Conseil communal refuse à la majorité des voix :

1. d'autoriser la Municipalité à créer une place d'évitement et de dépose, une rampe d'accès se raccordant au parvis de la chapelle de Pully sur la parcelle N° 3498 et à sécuriser l'escalier existant,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 95'000.- à amortir sur trente ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 95'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

| Préavis n° 10/2023-2024

relatif à la révision des Statuts de l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier-sur-Vevey

Le Conseil communal décide à l'unanimité des voix :

1. d'adopter les Statuts modifiés de l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC)
2. de fixer l'entrée en vigueur des Statuts dès leur adoption par le Conseil d'Etat.

Utilisation des compétences municipales

neant

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Syndic : 2021 à avril 2023, M. Fabrice Neyroud

Vice-syndique : avril à juin 2023, Mme Alice Reymond

Vice-syndic : juillet à septembre 2023, M. Yves Genton

Syndique : dès le 3 septembre 2023, Mme Alice Reymond

dès le 3 septembre 2023		
Dicastères	Municipal(e)	Suppléant(e)
Administration générale Voirie Bâtiments Fonds culturel Riviera	Mme Alice Reymond	le vice-syndic M. Gilbert Cavin M. Yves Genton --
Sécurité Travaux Bibliothèque Tourisme	M. Yves Genton	M. Gilbert Cavin Mme Elise Neyroud -- --
Aménagement du territoire Police des constructions	Mme Elise Neyroud	M. Pierre-Alain Maïkoff M. Pierre-Alain Maïkoff
Finances Bancs rocheux Développement durable Informatique Gestion des déchets	M. Pierre-Alain Maïkoff	Mme Elise Neyroud M. Gilbert Cavin Mme Elise Neyroud Mme Elise Neyroud Mme Elise Neyroud
Domaines Ecoles Affaires sociales Cultes	M. Gilbert Cavin	M. Yves Genton Mme Alice Reymond M. Yves Genton --

La Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires en corps ou en délégation pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.

Les principaux objets traités ont été entre autres les suivants :

- ▶ nouveau PACom
- ▶ bancs rocheux
- ▶ parcours bois et nature
- ▶ éclairage public
- ▶ concept énergétique de la commune
- ▶ réfection des routes
- ▶ ordre public
- ▶ organisation scolaire
- ▶ signalisation routière et LCR
- ▶ association Plein-Ciel

Régionalisation

Conférence des Municipalités du Cercle - Les Municipalités du Cercle se sont réunies deux fois en 2023 :

- le 13 mars 2023 à Corsier-sur-Vevey pour discuter de l'accueil préscolaire (réseau LAC), du financement du projet de crèche-garderie au Mont-Pèlerin ainsi que la présentation du Comité de direction de l'ASICC.
- le 24 avril 2023 à Corseaux pour la présentation intermunicipalités du PACom.

Conférence des syndicats du district - Présidence pour l'année 2023 : M. Alain Bovay, syndic de Blonay-St-Légier, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 puis M. Christian Minacci, syndic de Corseaux, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Les syndicats se sont retrouvés les 25 janvier à Chardonne, 15 mars à Veytaux, 3 mai à Vevey, 21 juin à Blonay, 6 septembre à Corseaux, 11 octobre à Jongny, 22 novembre à Corsier-sur-Vevey.

Ont été traités notamment les objets suivants : Agglomération Rivelac, Domaine du Manoir de Ban SA, Association Partage Riviera, forum des municipalités, StatVaud, ASR - Maison de la sécurité, journée des communes vaudoises 2026.

Population résidente comparée depuis 2000

COMMUNES	2000	2019	2020	2021	2022 ¹	2023	Différence par rapport à 2022
Blonay - St-Légier	8'739	11'394	11'737	11'925	12'123	12'340	+217
Chardonne	2'611	3'032	3'093	3'078	3'192 ²	3'243	+51
Château-d'Oex	3'034	3'468	3'494	3'549	3'568	3'625	+57
Corseaux	2'077	2'287	2'311	2'330	2'307	2'339	+32
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'363	3'420	3'390	3'366	3'429	+63
Jongny	1'289	1'544	1'670	1'805	1'842	1'918	+76
Montreux	21'895	26'065	26'180	26'012	26'081	26'837	+756
Rossinière	487	548	537	534	534	529	-5
Rougemont	933	858	863	862	826	796	-30
La Tour-de-Peilz	10'104	11'906	12'088	12'222	12'400	12'605	+205
Vevey	15'364	19'871	19'780	19'721	19'743	20'155	+412
Veytaux	835	922	956	952	970	997	+27
TOTAUX	70'465	85'258	86'129	86'380	86'952	88'813	+1'861

¹ Correction de la population vaudoise au 31.12.2022, faite par Statistique Vaud, au mois de juin 2023.

² Chardonne : nombre d'habitants au 31.12.2022, 3'192 au lieu de 3'195.

PERSONNEL COMMUNAL ET PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Greffe municipal

Mme Leila Hondzo	secrétaire municipale à 80%
Mme Léa Perroud	1 ^{ère} secrétaire à 40%
Mme Sacha Brun	1 ^{ère} secrétaire à 60% et secrétaire à 20%
Mme Sophie Genghi	secrétaire à 80%

Contrôle des habitants/Bureau des étrangers

Mme Joana Almeida	préposée à 100%
-------------------	-----------------

Bourse communale

Mme Florence Mouron	boursière à 100%
Mme Angélique Guizzetti	aide-boursière à 40%

Bibliothèque intercommunale

Mme Chrystelle Schmocker	bibliothécaire à 50%
Mme Louise De Bergh	aide-bibliothécaire à 20%

Archiviste

Service voirie et bâtiments

M. Sacha Tarayeff	chef du service voirie
-------------------	------------------------

Pionniers

MM. Guy-François Genton, Raffaello Pecoraro, José Guerreiro Figueira, Stéphane Karlen, Dimitar Pankov, Manuel Antonio Palma Brissos
Joshua d'Almeida, apprenti

Concierges

MM. Avdyl Hyseni, Ali Eren Inan, Grégory Schmitt

Concierge du Temple

Mme Frédérica Dimarcq

Police Riviera, Vevey

M. Christian Hertzeisen, agent de proximité

Service des forêts

M. Damien Jordan, inspecteur forestier

Garde forestier

M. Maxime Roth

Responsable végétalisation

M. Jean-Philippe Mouron

Vignes

M. Jérôme Neyroud, vigneron-tâcheron

Cave

M. Olivier Ducret, caviste

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GREFFE MUNICIPAL

1'296 lettres ont été écrites au nom de la Municipalité, ainsi que des ordres de service ou circulaires. 44 procès-verbaux, divers préavis et attestations ont été rédigés.

De nombreuses autres tâches incombent au bureau du Greffe municipal, dont les principales sont :

- la préparation des séances de Municipalité et la gestion de celles-ci,
- le suivi des dossiers ouverts par la Municipalité,
- la gestion du personnel,
- l'établissement des dossiers de naturalisation,
- les réservations des salles communales,
- la gestion du site internet,
- la gestion en collaboration avec les entreprises Immédiatique, Ofisa et Canon de l'informatique communale,
- l'élaboration du bulletin "Le Chardonneret",
- la gestion des votations et élections en collaboration avec le Contrôle des habitants,
- l'archivage,
- la gestion électronique des documents (GED),
- la délivrance des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser,
- la gestion du secrétariat de l'Association Plein-Ciel,
- la gestion du secrétariat de la Commission municipale de développement durable

Il est à relever que si le nombre de lettres envoyées reste relativement constant depuis plusieurs années, le nombre de courriels reçus et envoyés augmente légèrement, soit en moyenne 140 courriels par semaine, auxquels il faut ajouter 30 à 40 demandes papier par semaine.

D'une manière générale, l'administratif se complique chaque année, en raison notamment des nouvelles lois mises en œuvre, amenant autant de contraintes et de mise à niveau des règlements communaux, sans parler des exigences toujours plus pressantes des citoyens.

BOURSE COMMUNALE

S'occupe de la gestion financière de la commune, soit la comptabilité débiteurs, créanciers, la gestion des liquidités, les salaires, la facturation des taxes et impôts communaux (taxe déchets; taxe égouts, impôt foncier) et du contentieux.

Elle s'occupe également de la gérance des bâtiments communaux et de la gestion des clés de ceux-ci ainsi que de la location des places de parc. La gestion de la comptabilité de la Commission Intercommunale de Lavaux (CIL), la vente des cartes journalières CFF, la vente des vins communaux, etc. font également partie des multiples activités de la bourse communale.

Concernant la vente des cartes journalières CFF, nous constatons une légère remontée des ventes depuis la période de COVID-19. La statistique ci-après le confirme.

Pourcentage des cartes vendues :	2022 – 2023	82.47%
	2021 – 2022	66.03%
	2020 – 2021	55.21%
	2019 – 2020	60.38%

CONTRÔLE DES HABITANTS / BUREAU DES ÉTRANGERS

Le total de la population de notre Commune au 31 décembre 2023 est de 3'243 habitants, soit 51 personnes de plus qu'en 2022.

1'482 fiches de mutations (arrivées, départs, déménagements, mariages, séparations, divorces, naissances, décès, changement de nom, etc.) ont été établies par le Contrôle des habitants.

Il y a eu 35 naissances et 53 décès.

Les documents suivants ont été délivrés :

- 89 cartes d'identité
- 401 permis pour étrangers

Effectif des étrangers :

Afghanistan	14
Afrique du Sud	3
Algérie	1
Allemagne	34
Arabie saoudite	1
Australie	6
Autriche	10
Belgique	27
Bosnie et Herzégovine	1
Brésil	8
Bulgarie	6
Cameroun	2
Canada	4
Cap-Vert	1
Chili	4
Chine	9
Chypre	6
Colombie	3
Congo (Kinshasa)	1
Croatie	3
Cuba	1

Danemark	1
Égypte	2
Érythrée	1
Espagne	40
États-Unis	19
Finlande	1
France	332
Grèce	9
Hongrie	3
Inde	4
Iran	5
Irlande	9
Italie	48
Japon	1
Kosovo	1
Lettonie	1
Liban	1
Malte	1
Maroc	2
Mexique	1
Moldova	2

Norvège	2
Pays-Bas	10
Pérou	2
Philippines	2
Pologne	9
Portugal	33
Roumanie	10
Royaume-Uni	60
Russie	12
Serbie	3
Seychelles	1
Suède	3
Tchéquie	1
Thaïlande	2
Tunisie	1
Türkiye	3
Ukraine	21
Venezuela	1
Vietnam	1
Total	806

Nombre total de nationalités étrangères différentes sur la commune : 61

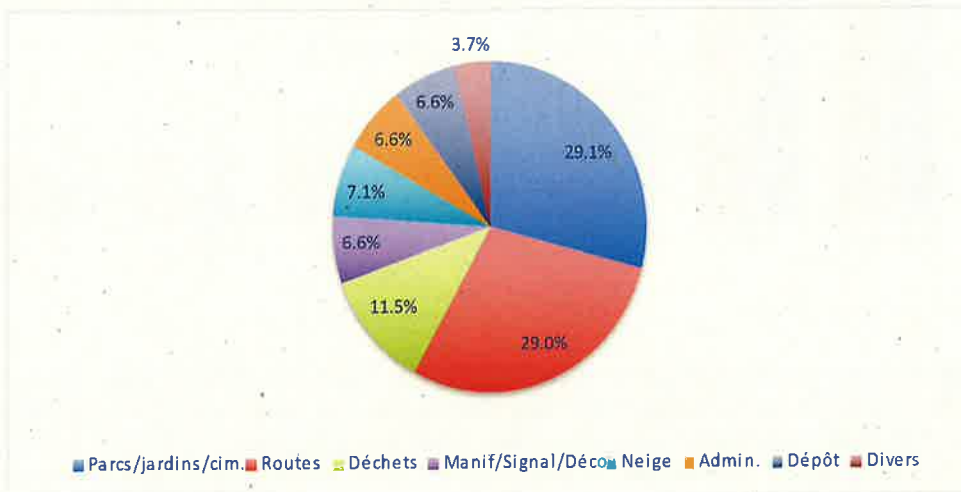
Répartition de la population

	TOTAL	
Total population Suisse	2'456	+106
Total population étrangère	787	-55
Total général de la population	3'243	+51
Bourgeois	27	+9

SERVICE VOIRIE

L'effectif du service de voirie en 2023 était de 6 employés à plein temps, 1 employé à 50% et 1 apprenti qui a été engagé au mois d'août 2023. La moyenne d'âge est 41,3 ans. C'est une équipe plutôt jeune, qui fonctionne très bien ensemble. Il n'y a eu aucun départ.

Au total, le service de voirie a travaillé 11'648 heures effectives, réparties comme le montre le graphique ci-dessous et selon les tâches suivantes :



■ Parcs, jardins et cimetière : Taille des arbres, aménagements floraux, tonte et entretien des places de jeux et aires de repos, mise en place, entretien et arrosage des décorations florales. Entretien du cimetière, aménagements floraux, services funèbres. Mise en service/hors service, entretien et nettoyage des fontaines.

■ Routes : Fauche des bords, entretien des grilles, balayage/soufflage des feuilles, élagage des bords. Entretien et réparations ponctuelles du revêtement des routes, chemins et trottoirs

■ Déchets : Collecte du PET, alu et fer blanc, entretien des poubelles publiques, entretien et nettoyage des points de collecte

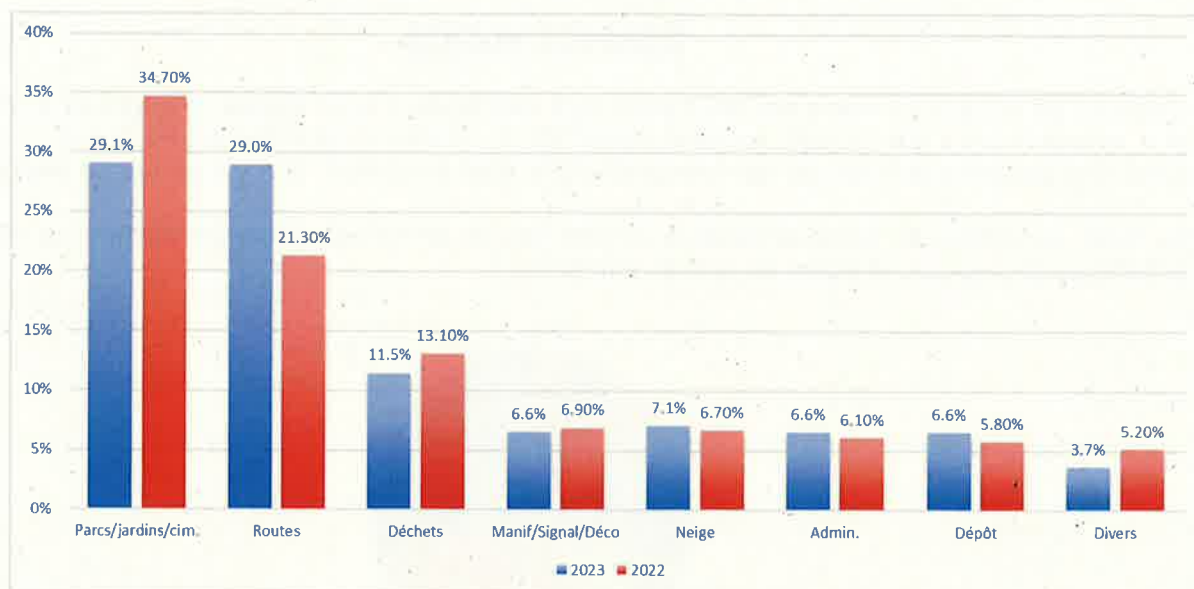
■ Manifestations, signalisation et décoration : Préparation des différentes manifestations (Marché des Vins, Jazz au caveau, Caves ouvertes, etc.). Pose et dépose des drapeaux pour les manifestations. Pose et dépose des illuminations de Noël. Aide à la signalisation de manifestations et des chantiers communaux.

■ Neige : Pose, enlèvement et entretien de barrières à neige et piquets de balisage. Déblaiement de la neige, salage avec véhicules et outils manuels.

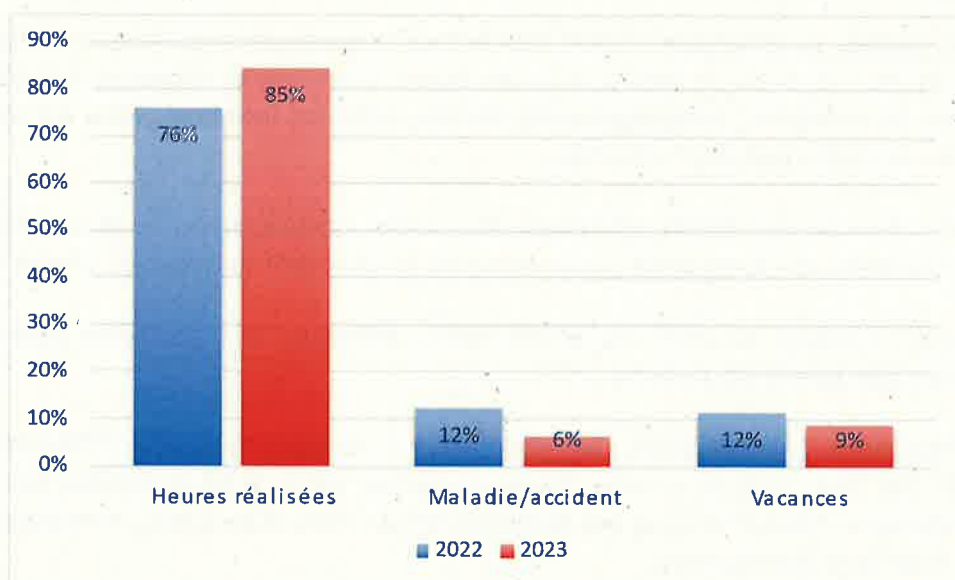
■ Administration : Tâches administratives exécutés par le chef de voirie (organisation du travail, gestion et contrôle des heures, commandes, demandes d'offres, etc.).

■ Dépôt : Entretien des machines et des véhicules. Rangement, nettoyage et entretien de l'outillage et des locaux de voirie.

■ Divers : Participation à la journée « coup de balai », petites réparations des vélos électriques, entretien des fontaines, des ruisseaux, des coulisses, transport et mise en place des sapins de Noël, y compris la coupe en forêt, mise en place et enlèvement des compteurs d'eau dans les vignes et entretien des vannes, contrôle périodique des déversoirs, aide ponctuelle au service de conciergerie.



Le nombre d'heures de travail le plus important reste pour l'entretien des routes, des parcs, jardins et cimetière. Le déneigement, les déchets et les autres tâches restent stables. Le solde des heures supplémentaires, pour tous les employés, était de 141 heures en 2022 et 122 heures en 2023. L'utilisation du gestionnaire des heures Tipee, permet à chaque employé de bien contrôler celles-ci.



En 2023, il y a eu un accident durant les heures de travail, heureusement sans gravité. Nous continuons de mettre l'accent sur la prévention et la formation.

Le contrôle des heures supplémentaires reste toujours une priorité et grâce à Tipee, le chef de voirie a un contrôle régulier et efficace. Les absences maladie ont baissé de moitié, par rapport à 2022.

L'employé qui était en congé maladie de longue durée a pu réintégrer le travail à 50%. Le service de voirie a fourni un excellent travail durant cette année 2023 et a pu assurer l'exécution de toutes les tâches courantes ainsi que les imprévus.

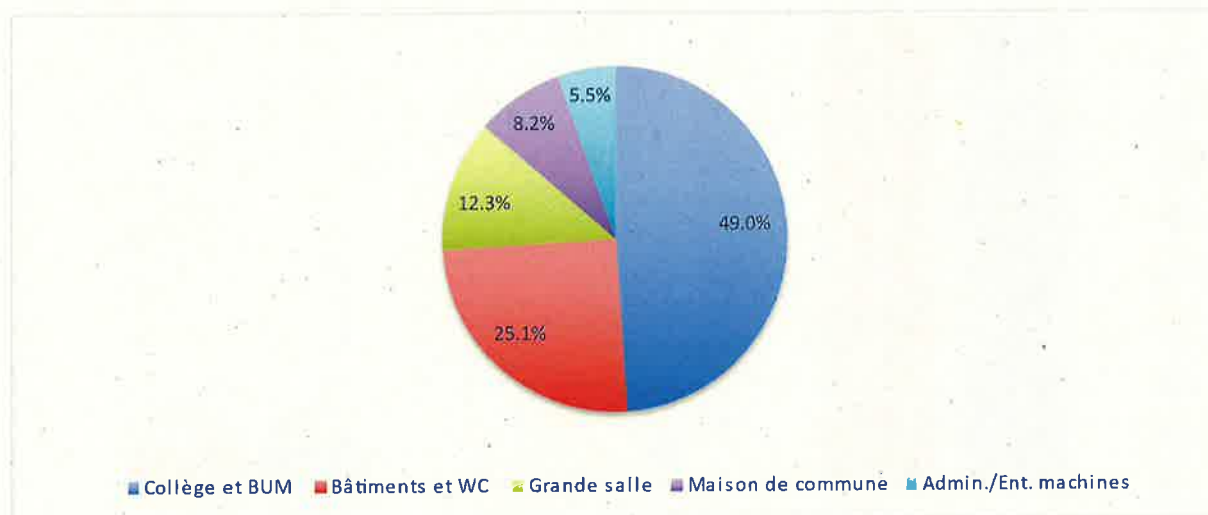
SERVICE BÂTIMENTS

<p><u>9 bâtiments utilité publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maison de Commune ▪ Grande salle ▪ Maison de la musique ▪ Caveau des vigneron ▪ BUM ▪ Collège de Chardonne ▪ Collège de Pully ▪ Espace Cendrillon ▪ Chalet Buttica 	<p><u>4 WC publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rue du Village ▪ Route de Bellevue ▪ Gare du funi au Mt-Pèlerin ▪ Place Cendrillon <p><u>3 immeubles en location :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logis de Chardonne ▪ Village 5 et 7 ▪ Maison de Commune 	<p><u>3 temples/chapelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chardonne ▪ Baumaroché ▪ Pully
---	--	--

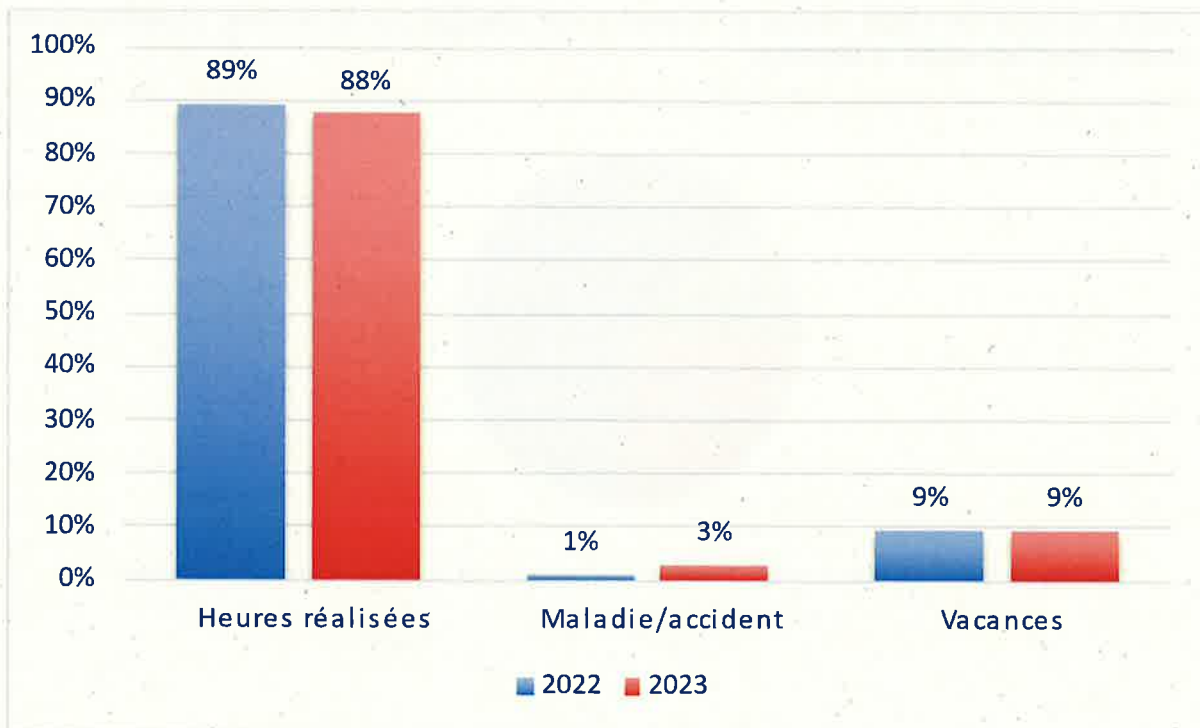
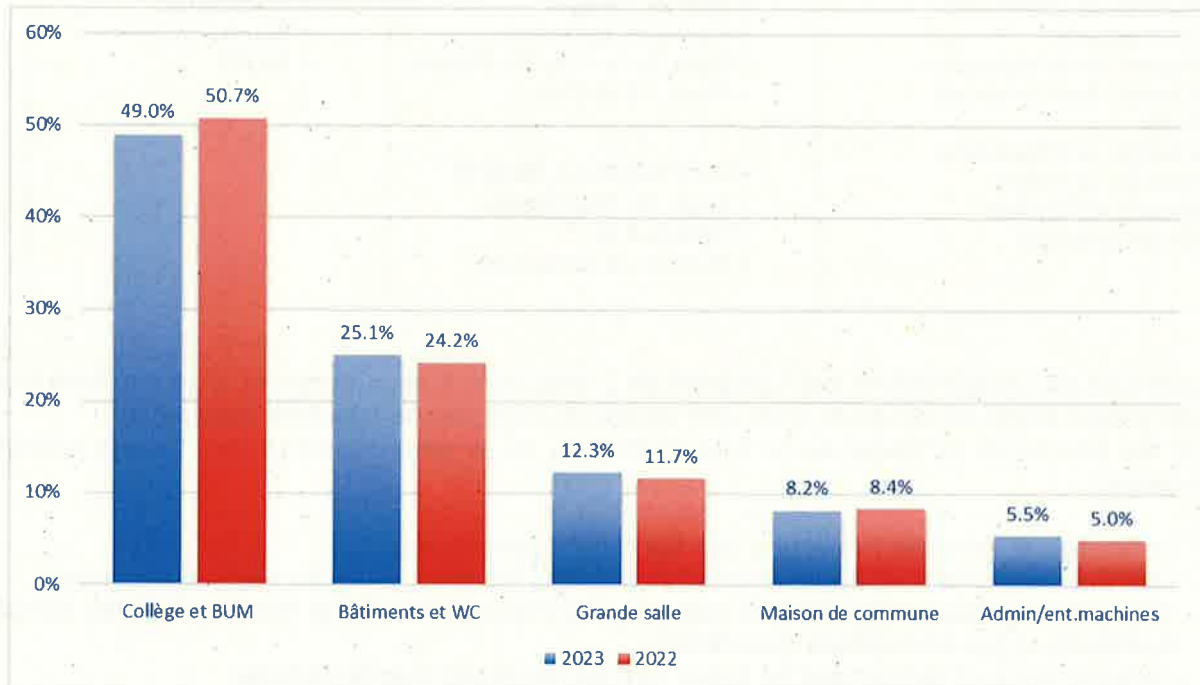
Le service de conciergerie est composé de 2 employés à plein temps et d'un employé à 80%. La moyenne d'âge est de 40,8, c'est une équipe qui fonctionne très bien ensemble. Pour les bâtiments et salles de la liste ci-dessus, ils se sont acquittés des tâches principales suivantes :

- nettoyage et suivi de l'entretien des bâtiments communaux
- état des lieux avant et après location des salles, les deux jours du week-end compris.
- demande d'offres et organisation des travaux d'entretien avec la Municipalité, les locataires éventuels et les entreprises mandatées
- mise en place et rangement de salles lors de certaines manifestations

En 2023, un total de 4'938 heures de travail a été effectué par le service, réparties comme le montrent les graphiques ci-dessous.



Ci-dessous le graphique qui permet de comparer l'année 2023 avec la précédente. La répartition du temps de travail entre chaque bâtiment reste stable.



Il n'y a pas d'évolution significative entre 2022 et 2023. Les absences maladie et accident restent à un niveau très bas.

Le solde des heures supplémentaires, pour les 3 employés, était de 73 heures en 2022 et de 21 heures en 2023. L'utilisation du gestionnaire des heures Tipee, permet à chaque employé de bien gérer celles-ci.

Le service des bâtiments a fourni un excellent travail durant cette année 2023 et a pu assurer l'exécution de toutes les tâches courantes ainsi que les imprévus.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

	<u>Electeurs inscrits</u>	<u>Votants</u>	<u>%</u>
 18 juin 2023 – Votations fédérales			
Imposition minimale OCDE/G20	2'036	1'143	55.30
<u>Chardonne</u> : OUI 952 / NON 126			
Loi sur le climat et l'innovation	2'036	1'143	55.40
<u>Chardonne</u> : OUI 806 / NON 292			
Loi COVID-19	2'036	1'143	55.40
<u>Chardonne</u> : OUI 740 / NON 344			
 18 juin 2023 – Votation cantonale			
Pour la protection du climat	2'036	1'143	53.29
<u>Chardonne</u> : OUI 707 / NON 339			
 18 juin 2023 – Election – 1^{er} tour			
Election complémentaire à la Municipalité	2'294	1'192	52.00
 3 septembre 2023 – Election – 1^{er} tour			
Election à la syndiculture	2'347	954	40.06
 22 octobre 2023 – Election			
Election au Conseil national	2'056	1'084	49.17
 22 octobre 2023 – Election – 1^{er} tour			
Election au Conseil des Etats	2'056	1'084	51.75
 12 novembre 2023 – Election – 2^{ème} tour			
Election au Conseil des Etats	2'063	853	41.35

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Signatures valables

Initiatives fédérales

• oui à l'interdiction d'importer du foie gras	94
• oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure	108
• redevance SSR : 200 francs, ça suffit	56
• pour une limitation des feux d'artifice	33
• pour une Suisse qui s'engage (service citoyen)	124
• législative : pour un salaire minimum cantonal	39
• constitutionnelle : pour un salaire minimum cantonal	37
• sur les crèches	29
• pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici	34
• le peuple et les cantons décident des lois fédérales déclarées urgente	1
• pour un jour de réflexion avant tout avortement (la nuit porte conseil)	81
• pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus	8
• baisse d'impôts pour tous	172
• contre le F-35 (stop F-35)	18
• pour une économie responsable respectant les limites planétaires	1
• pour la responsabilité environnementale	28
• pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (pour des impôts équitables)	50
• oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets	50

Référendums fédéraux

• contre la baisse des rentes LPP	31
• contre la modification du 16.12.2022 de la loi COVID-19	21
• non à la loi sur le gaspillage de l'électricité	4
• identification Obligatoire NON !	3

SOCIÉTÉS LOCALES

- Chorale "Le Pèlerin"
- Fanfare de Chardonne-Jongny
- FSG Chardonne-Jongny
- Jumelage Chardonne – Barbezieux-St-Hilaire
- L'Echo du Mont-Pèlerin
- Marché des Vins
- Pétanque Chardonne-Jongny
- Ski-Club
- Société de développement de Chardonne – Mont-Pèlerin
- Société de jeunesse
- Tir au petit calibre

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet www.chardonne.ch ainsi que sur les sites respectifs des sociétés.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Voir rapport d'activité de la bibliothèque, en annexe.

AFFAIRES SOCIALES

COURSE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie des vétérans s'est déroulée le 13 septembre 2023. Déplacement en car de Chardonne jusqu'à la Gare de Montreux. Départ en train GoldenPass Express à destination de Gstaad. Le dîner a eu lieu au restaurant Landhaus à Saanen et nous avons repris le car pour rentrer à Chardonne. 100 personnes ont pris part à cette journée.

100^{ÈMES} ET 90^{ÈMES} ANNIVERSAIRES

7 nonagénaires ont été fêtés. Nous n'avons eu aucun centenaire en 2023. Cependant, nous avons une personne qui a fêté 101 ans en juin 2023 et la doyenne de Chardonne a fêté 102 ans en août 2023.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le mardi 6 juin, la Municipalité a reçu les nouveaux habitants, les jeunes citoyens de 18 ans et les nouveaux bourgeois. 68 nouveaux habitants et 8 jeunes citoyens étaient présents. En l'occurrence, la partie officielle s'est déroulée dans la salle de gymnastique du BUM, avec la présence de M. Fabrice Neyroud, Préfet, et de M. Pierre-Yves Tribolet, Président du Conseil communal. Comme chaque année, la cérémonie est suivie d'un apéritif dînatoire. 19 personnes ont reçu le diplôme de bourgeois de la Commune. La fanfare municipale Chardonne-Jongny a animé cette soirée avec brio.

ENTRAIDE FAMILIALE

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny, présidée par Mme Ruth Rinsoz, gère l'ensemble des prestations liées aux transports et à la distribution des repas à domicile pour la population des villages de Chardonne et de Jongny.

A noter que ces aides sont assurées bénévolement par des personnes engagées et solidaires, principalement en faveur de nos aînés.

Il a été effectué 1'364 trajets pour 12'935 km et livré 4'284 repas, confectionnés par la Maison du Pèlerin. Pour les transports que les 4 roues de secours et services bénévoles de Vevey et environs ont effectué avec nos chauffeurs des communes de Chardonne et Jongny : 867 trajets et 12'553 km.

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement sans faille.

COMITÉ DE LA LAYETTE

Depuis la dissolution du Comité de la Layette, la Municipalité a maintenu l'accueil des nouveau-nés. Le suivi des naissances est assuré par le Contrôle des habitants et une lettre municipale est adressée à chaque famille ayant un nouveau-né, avec un bon d'achat en cadeau. 35 enfants, domiciliés à Chardonne, ont vu le jour en 2023.

PASSEPORT VACANCES

Les activités du Passeport-Vacances ont eu lieu du 3 au 14 juillet 2023 et du 7 au 18 août 2023. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et 454 passeports ont été vendus dont 33 pour les enfants de Chardonne.

PRÉPARATION À LA RETRAITE

L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise plusieurs cours proposés à deux catégories de personnes, celles approchant l'âge légal de la retraite et celles pour qui cette échéance se réalisera dans 10 ans. Une lettre de la Municipalité encourage chacun à y participer afin de pouvoir résoudre au mieux tous les changements découlant de cette nouvelle situation.

Les principaux thèmes sont les suivants :

- la vie après le travail,
- le bénévolat,
- systèmes relationnels, couple, famille, réseau,
- finances : les ressources de la retraite, succession, relations bancaires,
- gérer ses revenus et produits financiers,
- assurances sociales et prévoyance vieillesse,
- cultiver sa mémoire,
- hygiène de vie,
- aménagement du temps libéré,
- la santé dans l'assiette.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX DÉPENSES SOCIALES CANTONALES

Le canton de Vaud fait bénéficier certaines catégories de sa population des régimes sociaux principaux suivants : prestations complémentaires AVS/AI – prévoyance et aide sociales – protection de la jeunesse – enseignement spécialisé. Les communes participent à ce financement selon la classification des communes.

Régimes sociaux 2023

Prestations complémentaires à domicile et hébergement
Assurance maladie
RI + participation cantonale à l'assurance chômage
Subventions et aides aux personnes handicapées
Prestations pour la famille et autres prestations sociales
Bourse d'étude et d'apprentissage
Accord Canton – Communes du 20.12.2021

Participation communale

Acomptes 2023

CHF 1'222'602.-
CHF 584'351.-
CHF 1'029'853.-
CHF 585'059.-
CHF 299'697.-
CHF 151'978.-
CHF -162'614.-
CHF 3'710'926.-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après une année d'incertitude géopolitique avec le conflit Ukrainien, avec l'augmentation des matières premières d'énergie, l'année 2023 a repris le cours des années précédentes.

Les hausses annoncées de consommation d'énergie se sont répercutées sur les budgets prévus pour l'année 2023.

Nous avons continué à suivre les recommandations des directives cantonales et fédérales et avons mis en place certaines actions et dispositions visant à réduire notre consommation d'énergie.

Ci-dessous, quelques chiffres 2023 concernant les projets en développement durables :

Etablissement du Plan Energie Climat Communal avec catalogue des diverses actions à entreprendre	
Plusieurs séances ont été organisées entre les responsables des communes du cercle de Corsier pour élaborer le PECC.	
Economie d'énergie	
Suivi de la mise en place et organisation de l'extinction de l'éclairage public de 00 :00 à 05 :00 Sur l'ensemble de la Commune à l'exception des routes cantonales et des passages pour piétons Restrictions et diminution des températures des douches et chauffage dans les salles de gym	
Bornes de recharges pour voitures électriques	Versement 2023
Charges (frais électricité et gestion)	CHF 5'014.65
Versement partenaires (Chiffre encore pas connu. Problème informatique chez le fournisseur)	CHF 6'500.- en provision

Vélos électriques au Mont-Pèlerin	Versement 2023
Charges (frais électricité, entretien et gestion)	CHF 6'186.59
Versement partenaires	CHF 3'985.70

Fonds pour le développement durable	Etat au 31 décembre 2023
Séances Commission de développement durable 2023	4 séances
Dossiers traités	72
Dossiers refusés (ne remplissant pas les critères)	9
Dossiers acceptés et subventions versées	63
Montants alloués	CHF 40'194.90
Solde disponible au 31.12.2023	CHF 117'872.40
Une information de rappel, parue dans le Chardonneret proposant aux habitants de notre commune d'utiliser ces subventions a été publiée.	

BÂTIMENTS

Principaux travaux :

Chapelle de Pully

- Travaux de rénovation de la toiture, reconstruction du clocher, entretien des crépis et peinture des façades.

Eglise de Chardonne

- Travaux de rénovation de l'église, crépis, peinture, entretien des vitraux et création d'un porche

DOMAINES

FORÊTS

Voir rapport d'activité du garde-forestier, en annexe.

VIGNOBLE

Après une année 2022 caniculaire, le millésime 2023 a aussi souffert du chaud, suite à un printemps compliqué.

Depuis le début du mois de mai 2023, le vigneron s'est battu contre une attaque d'oïdium assez virulente. La maladie s'est heureusement stabilisée en juillet 2023, ce qui a permis à la vigne de récupérer et renouveler son feuillage, une grande partie de la récolte a pu être sauvée:

Concernant les rouges :

Le merlot a bien résisté à l'oïdium, c'est plutôt le gamay qui a été attaqué.

Grâce à un tri méticuleux à la vendange, nous avons pu récolter des raisins sains et gorgés de soleil.

Grâce à une gestion rigoureuse de la vigne : une grappe par bois, les raisins ont pu bénéficier pleinement du soleil.

Les sondages magnifiques nous confirment le travail effectué à la vigne.

Le merlot a sondé à 105 degrés oechsle pour une quantité de 1'050 litres. Nous avons pu récolter 870 litres de gamay avec un sondage de 100 0°.

Pour les blancs :

Les vendanges ont eu lieu les 28 et 29 septembre 2023. Nous avons encavé 8'570 litres de chasselas sondant à 79 0e et 200 litres de « doral » sondant à 100 degrés 0e.

Lors de la vente aux enchères à Chardonne, nos deux parcelles ont trouvé preneur.

La parcelle No 3870 appelée « Cheseaux » a été vendue à « Arc-en-Vins » ; de même que la parcelle No 3'715 appelée « La Mène ».

Au total, ce sont 6'680 kilos qui sont partis à la mise.

Pour la réserve communale, nous avons à nouveau sélectionné la parcelle « la championne ». Nous sommes fiers d'avoir obtenu le label « Terravin »

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir ce millésime riche et ensoleillé, dans la droite ligne des millésimes précédents.

Le rendement des vignes communales est le suivant :

BLANC

Chasselas :

Récolte encavée en 2023 :
représentant un rendement moyen de :

8'640 lt.

0.90 kg/m²

=====

Doral :

Récolte encavée en 2023:
représentant un rendement moyen de :

200 lt.

0.70 kg/m²

=====

ROUGE

Gamay :

Récolte encavée en 2023:
représentant un rendement moyen de :

850 lt.

0.70 kg/m²

=====

Merlot :

Récolte encavée en 2023:
représentant un rendement moyen de :

709 lt.

0.60 kg/m²

=====

FINANCES

Voir documents au début de la deuxième partie regroupant les comptes.

TRAVAUX

Rapport de M. Frédéric Schneiter, responsable du secteur travaux au BTI

Canalisations :

La campagne de curage et contrôle préventif a été réalisée comme chaque année. Elle a permis de nettoyer une partie des canalisations et de se tenir au courant de l'état de celles-ci, afin d'anticiper d'éventuels problèmes futurs. Ces contrôles ont mis en évidence un certain nombre de défauts ou problèmes. Ils ont pu être traités par des curages plus soutenus ou par des interventions plus conséquentes.

Cours d'eau et coulisses :

Dans le cadre du projet d'étanchéification du ruisseau de la Salenchè, les derniers travaux de remise en état et d'ensemencement des parcelles aux abords des berges ont été réalisés par les agriculteurs exploitants au printemps 2023.

Dans le cadre du projet de renaturation du ruisseau de la Bergère, la partie actuellement canalisée traversant la parcelle n°2214 En Gort en amont de la route de Baumaroche, les études de projet et les appels d'offres ont été effectués. Un préavis d'exécution a été déposé et validé par le conseil communal. Cependant, en fonction des conditions météorologique de la fin de l'année, il a été décidé, en accord avec les services cantonaux, de repousser le démarrage des travaux en mars 2024.

A la suite des inspections des coulisses (principalement dans les vignes), nous avons découvert plusieurs tronçons obstrués par de la végétation, du calcaire ou tout autre matériau diminuant le gabarit hydraulique. Des travaux de curage, réalisés par le service de la voirie ou par des entreprises de génie civil, ont été effectués dans le ruisseau des Curnilles, le ruisseau de la Salenche (secteur en limite avec la commune de St-Saphorin) et les coulisses du Louchy et de Roche Ronde.

Routes :

Suite à la tournée des routes, plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet d'une réfection ponctuelle ou globale. Les principaux sont le chemin des Barussels (réfections ponctuelles + accès chenil), le chemin du Pèlerin (partie supérieure), le chemin de la Grangette (carrefour en limite avec la commune de Jongny), le sentier du Péroset (réfection revêtement).

Les travaux de réfection des réseaux souterrains et de la chaussée de la partie supérieure du chemin de l'Ecouralaz sont terminés jusqu'au pont du funiculaire. Les études concernant l'état du pont du funiculaire ont été reportées en 2024. La réfection de la chaussée du chemin du Bugnon, dans le cadre des travaux du nouveau bouclage du réseau d'eau potable, a également été réalisée. Les travaux relatifs à l'équipement de la parcelle privée de la commune de Chardonne au chemin de la Paix (raccordements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement) ont été réalisés.

Les remises en état finales chez le propriétaire privé seront réalisées au printemps 2024, suite à la nouvelle fouille sur sa propriété. Plusieurs couvercles de chambres de visite et diverses grilles ont dû également être remis à niveau, voire remplacés pour la sécurité des usagers. Une grosse intervention a été réalisée au chemin du Retet avec le remplacement de 15 couvercles.

Routes à intérêt agricole :

L'appel d'offres pour les travaux des chemins agricoles (AF) a été réalisé et un préavis d'exécution a été validé par le conseil communal. Les travaux seront répartis sur 3 ans, 2023 à 2025.

Les travaux de réfection du chemin de la Bergère ont été réalisés en deuxième partie d'année. La planification des travaux au chemin de Pully est en cours d'étude pour un démarrage en début d'année 2024. Suivront les travaux au chemin de Mivy.

NETTOYAGE DU LAC

Ce travail est effectué par le SIGE pour toutes les communes riveraines.

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage au porte à porte :

842'560 kg d'ordures ménagères ont été ramassés en 2023 (incinérables + papier + compost), représentant une moyenne de 70'213 kg par mois et environ 264 kg par habitant.

On constate cette année une diminution du volume des ordures ménagères et compost. Cependant, le ramassage du papier est en constante augmentation.

Ramassage du verre :

135'040 kg de verre ont été récupérés, soit environ 42 kg par habitant.

Tableau récapitulatif – évolution des 10 dernières années (en kg)

Année	Ordures ménagères incinérables	Déchets encombrants	Papier	Verre	Déchets compost	Total
2014	431'000	--	227'360	142'000	287'630	1'087'900
2015	402'240	--	194'970	139'320	308'190	1'044'720
2016	403'110	--	241'470	140'240	273'790	1'058'610
2017	403'970	--	234'630	142'000	265'960	1'046'560
2018	392'010	--	238'020	142'000	341'230	1'113'260
2019	385'210	--	225'320	144'000	255'500	1'010'030
2020	421'650	--	229'390	157'930	281'820	1'090'790
2021	431'398	--	234'840	152'620	362'310	1'181'168
2022	429'814	--	238'250	143'870	246'630	1'058'564
2023	408'180	--	277'200	135'040	207'180	977'600

Une étude du système de gestion des déchets et de la communication a été réalisée le 16 novembre 2023.

Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »

Voir rapport d'activité Déchèterie intercommunale, en annexe.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Voir rapport d'activité du Bureau technique intercommunal, en annexe.

POLICE

Voir rapport de gestion de l'Association Sécurité Riviera sur le site internet :
www.police-riviera.ch ou www.securite-riviera.ch

Protection civile

Voir rapport de l'organisation régionale sur les sites internet :
www.securite-riviera.ch
www.pci-rivpde.ch

Service du feu

Voir rapport de l'organisation régionale sur le site internet :
www.sdis-riviera.ch

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont accordé leur confiance et leur appui.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

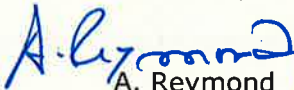
LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2023
OUI le rapport de la Commission de gestion sur cet objet,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes de la caisse communale, exercice 2023, tels que présentés ci-après,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Au nom de la Municipalité

La Syndique		La Secrétaire
 A. Reymond		 L. Hondzo

Chardonne, le 25 mars 2024
10.02/LH/ja

ANNEXES

Rapports d'activités suivants :	N° page
➤ recommandations de la COGEST sur l'exercice et les comptes communaux 2022	1 à 2
➤ de la Bibliothèque Chardonne-Jongny	3 à 14
➤ du Garde-forestier, M. Maxime Roth	15 à 16
➤ de la Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon »	17 à 18
➤ du Bureau technique intercommunal	19 à 33
➤ de l'ASICC	34 à 36

Réponses de la Municipalité aux recommandations de la Commission de gestion sur l'exercice et les comptes communaux 2022

Recommandation 01-23 : La COGEST souligne l'importance de permettre le dépôt de tous les déchets pouvant être repris par la Commune dans chaque Ecopoint. Cette approche vise à éviter les déplacements inutiles des citoyens à travers la Commune pour déposer différents types de déchets, favorisant ainsi une offre plus efficace et plus pratique.

Recommandation 02-23 : En ce qui concerne l'Ecopoint de la Grande Salle, la COGEST insiste sur la nécessité de le maintenir sur place ou à proximité, pendant et après les travaux de rénovation de ladite salle. C'est en effet, un emplacement important pour le quartier.

Réponse 01-23 et 02-23 : La Municipalité a mandaté l'entreprise COSADEC afin de réaliser une étude sur la gestion des déchets sur le territoire communal. Des mesures seront mises en place dans le courant de l'année 2024.

Recommandation 03-23 : La COGEST demande de visiter la déchèterie de Montreux, considérée comme un modèle pour la région. Il est souligné que d'autres Conseillers communaux peuvent être intéressés.

Réponse 03-23 : la Municipalité informe qu'une visite de la déchetterie de Montreux a eu lieu le 6 mars 2024 avec les membres de la COGEST.

Recommandation 04-23 : Pour la GOGEST, il est impératif de débiter dès à présent l'analyse des enjeux liés à la gestion de la zone Ouest du Port de la Pichette, en prévision de l'échéance en 2028 de la concession liant la Commune de Chardonne avec la Ville de Vevey. Dans l'éventualité où la concession serait reconduite, il est recommandé de fixer une nouvelle échéance qui ne dépasserait pas 2053, date à laquelle la concession de la zone Est avec la SCOPE arrive à terme. Cette synchronisation permettrait d'explorer d'éventuelles synergies lorsque le moment opportun se présentera.

Réponse 04-23 : la Municipalité a pris bonne note de cette recommandation et informe que le nécessaire sera fait en temps voulu.

Recommandation 05-23 : la COGEST estime qu'une uniformisation des pratiques concernant les débours des Municipaux serait pertinente (p.ex. compter les déplacements depuis le lieu de travail, comme il est généralement d'usage), ceci afin que les pratiques actuellement différentes soient harmonisées pour tous.

Réponse 05-23 : la Municipalité a pris bonne note de cette recommandation.

Recommandation 06-23 : Au vu des frais inattendus subis depuis l'inauguration du restaurant « A la Demi-Lune » et aux difficultés de faire valoir des garanties, la COGEST recommande à la Municipalité de porter un soin particulier aux choix effectués en amont des travaux de la Grande Salle, ceci dans le but d'éviter autant que possible d'importants surcoûts.

Réponse 06-23 : la Municipalité confirme qu'un soin particulier est porté quant aux démarches effectuées dans le cadre des travaux de rénovation de la Grande salle, ceci dans le but d'éviter autant que possible les surcoûts.

Recommandation 07-23 : Suite à l'expérience « parcours-nature », la COGEST recommande que les projets futurs soient présentés dès le début au Conseil via un préavis d'étude, afin de minimiser les risques d'éventuelle perte, abandon ou refus de ces projets qui peuvent engendrer des coûts importants, en cas de départ du Municipal responsable ou de refus du préavis au Conseil.

Réponse 07-23 : la Municipalité a pris note que suite à l'expérience avec le projet « parcours nature », il est préférable de présenter dès le début de certains projets un préavis d'étude permettant de minimiser les risques d'éventuelles pertes financières en cas de refus d'un préavis.

Recommandation 08-23 : La COGEST propose qu'une réflexion de fond soit effectuée afin d'évaluer la pertinence et l'utilité pour notre Commune de poursuivre ou non l'objectif d'obtention du label « Cité de l'Energie ».

Réponse 08-23 : la Municipalité a pris bonne note de cette recommandation.

Recommandation 09-23 : La COGEST recommande l'établissement d'une planification à moyen-long terme pour améliorer la prévisibilité de l'entretien des routes et assurer l'utilisation intégrale du budget demandé et alloué.

Réponse 09-23 : la Municipalité informe que le Bureau technique intercommunal est en charge de la planification de l'entretien des routes sur le territoire communal.

Rapport d'activité 2023

Personnel

Carnet rose dans le cadre du personnel de la bibliothèque : Madame Louise De Bergh a donné naissance à une petite AVA le 17 avril 2023.

Durant son congé maternité, Madame Sylvie Blaettler a effectué le remplacement de ce 20% à la bibliothèque (de mars à juin), suite à un appel d'offres paru en décembre 2022.

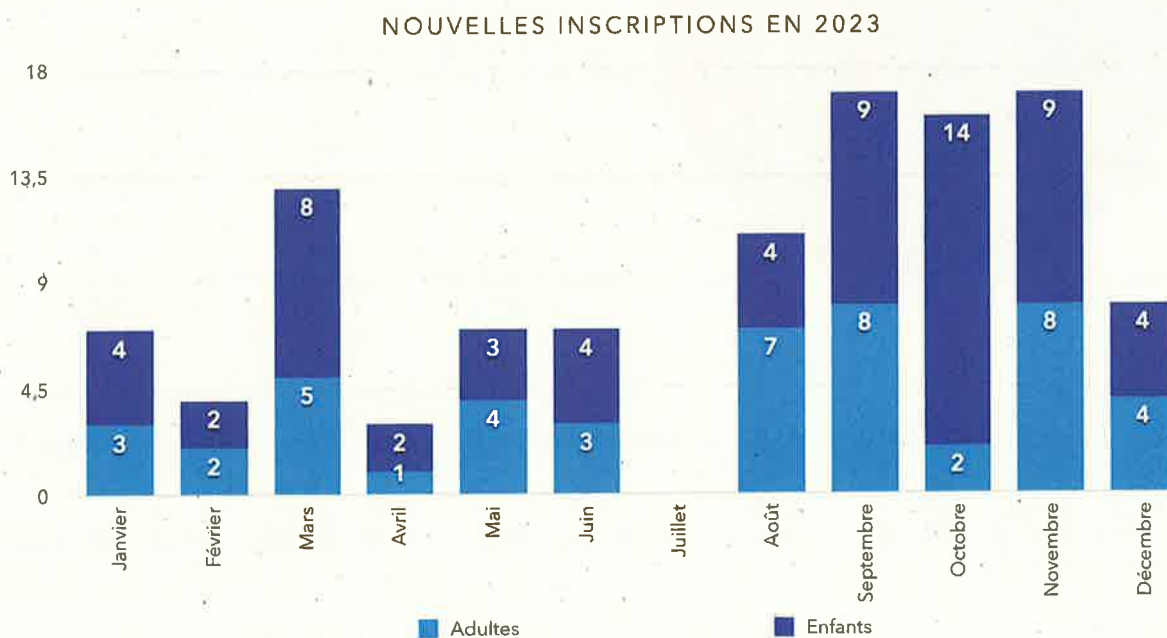
Statistiques de l'année écoulée

Lectrices et lecteurs

Chaque année, notre bibliothèque gagne en popularité. En 2023, nous avons créé 59 nouveaux comptes.

Les nouvelles inscriptions de 2023 se répartissent ainsi : il y a 47 adultes et 63 enfants (au total, 110 nouveaux lectrices-eurs).

Sur notre conseil, les familles qui viennent s'inscrire le font sur un seul compte, ce qui facilite pour eux la gestion des prêts.



Au 31 décembre 2023, nous avons 1241 comptes lectrices-eurs.
Chaque compte peut comprendre entre 1 et 6 lectrices-eurs (compte familial).

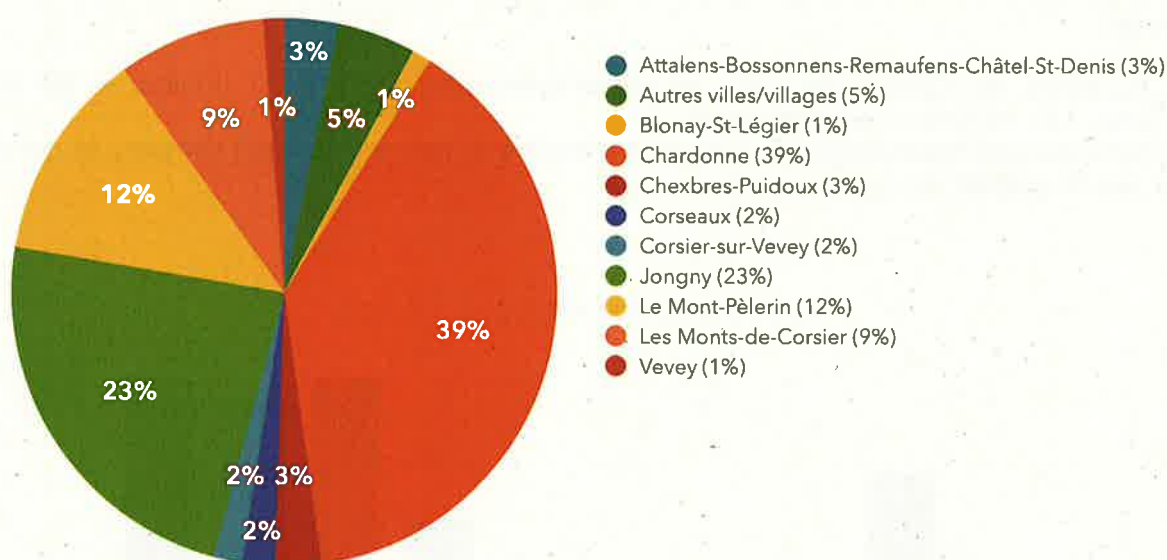
Ainsi, sur l'ensemble des comptes lectrices-eurs, 383 sont des comptes actifs, c'est-à-dire que des documents ont été empruntés au moins une fois durant l'année 2023. Une petite diminution par rapport à l'année précédente en raison de la finalisation de notre restructuration des comptes d'usagères-ers.

Nous pouvons estimer à 765 personnes le nombre de nos lectrices-eurs effectives-ifs (sans compter les groupes scolaires ou autres Fondations).

Au 31 décembre 2023 la répartition totale des comptes se fait ainsi : il y a 821 comptes adultes dont 29 comptes « enseignant·e·s », 409 comptes enfants, 4 comptes « Fondation/Garderie » et 7 comptes pour la gestion de la bibliothèque (animations, sorties internes, inventaire, livres à fourrer, etc.)

La majorité des lectrices-eurs (74%) viennent de Chardonne (39%), Jongny (23%) et du Mont-Pèlerin (12%).

Le graphique suivant détaille la répartition des lieux de provenance :



Documents

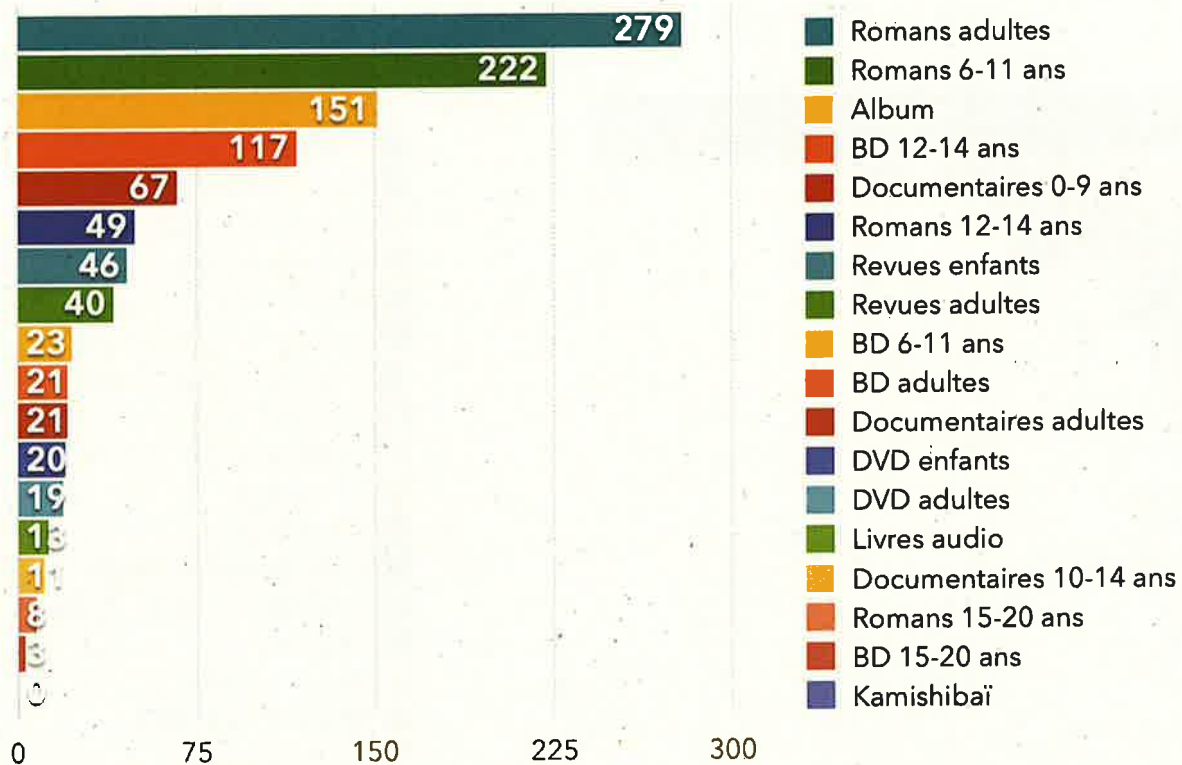
Au 31 décembre 2023, il y avait 20'268 documents à emprunter à la bibliothèque, dont 1'100 documents acquis durant l'année.

Nous recevons régulièrement des dons de nos lectrices-eurs : nous avons gardé 102 documents (romans, DVD, BD).

Le reste de ces dons a été redistribué lors de notre foire aux livres, déposé dans les boîtes à livres de Chardonne et Jongny, donné à l'UAPE ¹de Corsier (suite à un contact avec Madame Stéphanie Massard) ou simplement mis à la déchèterie au vu de leur état.

Comme chaque année, nous avons également dû faire face à des pertes de documents par nos lectrices·eurs et avons dû les remplacer. Ces documents-là ne sont pas comptés dans le total de nos acquisitions.

Les nouveaux documents se répartissent ainsi :



Nous recevons régulièrement des demandes concernant les nouvelles parutions de la part des adultes. Le formulaire pour les suggestions d'achat que nous avons mis en ligne sur notre site internet est très utilisé.

Nos jeunes lectrices·eurs sont toujours friand·e·s de nouveautés et sont demandeuses·eurs. La tranche d'âge des enfants de 5 à 11 ans constitue un lectorat très important qui est toujours en quête de nouveautés.

Annuellement, nous devons procéder à un grand désherbage dans nos collections et nos documents afin de pouvoir garder une bibliothèque attractive et renouvelée.

En 2023, 724 documents ont été retirés des collections sur des critères tels que leurs statistiques d'emprunt, leur état général, ainsi que la pertinence du contenu.

Un tri plus drastique et ciblé (notamment dans les livres mis à l'annexe qui ne sont malheureusement plus intéressants pour nos lectrices·eurs sera effectué en 2024).

¹ UAPE : <https://www.chardonne.ch/ecoles/>

Prêts

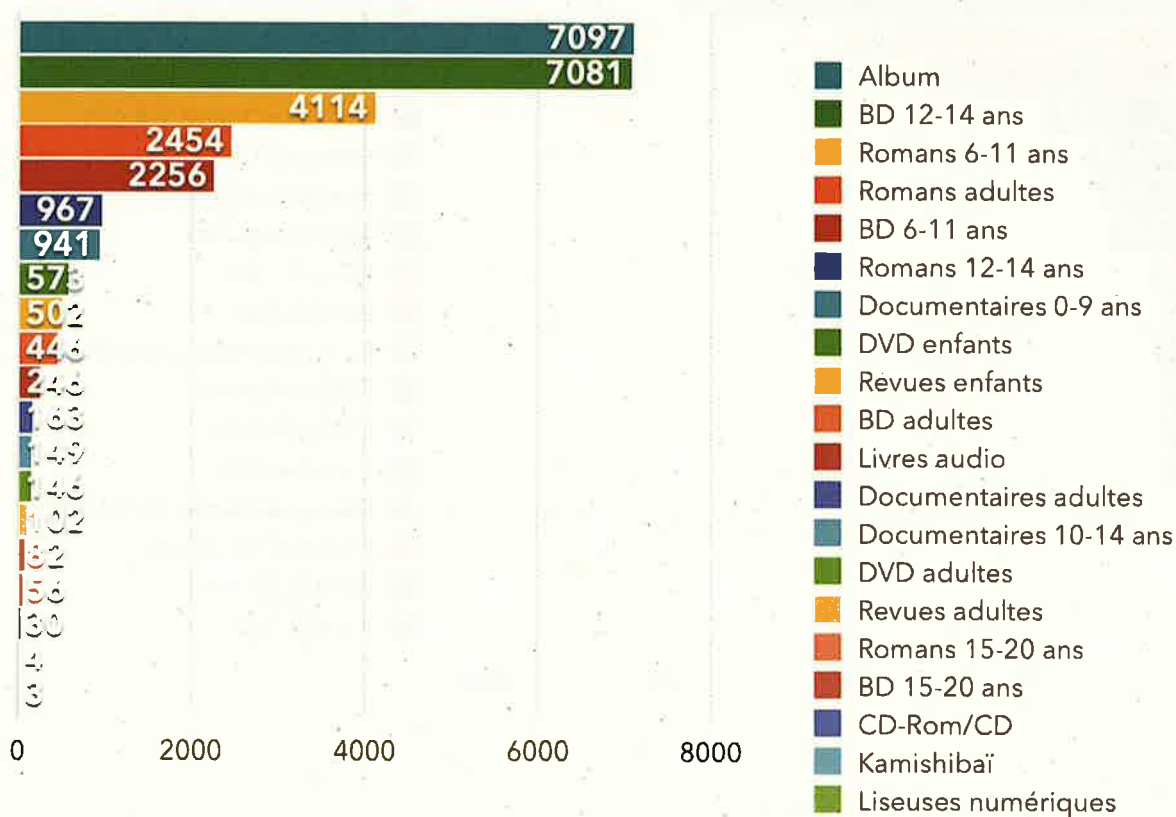
Il y a eu 27'412 prêts cette année (= env. 5,5 tonnes de livres !).

Les prêts sont répartis de la manière suivante :

Les livres² sont les documents les plus empruntés avec 15'967 prêts. Ils sont suivis par les bandes dessinées avec 9'839 prêts. Bien que la bibliothèque propose d'autres documents, notamment audiovisuels, la majorité des prêts reste des documents « papier ».

Les DVD ne sont cependant pas en reste avec 719 prêts sur toute l'année.

PRÊTS EN 2023



Notre boîte pour le retour des livres a un franc succès. Elle nous permet un bon tournus des livres/documents et est un réel avantage et confort pour nos usagers.

² Sont compris dans cette catégorie : les romans, les documentaires et les albums, adultes et enfants confondus.

Grâce à la fondation Bibliomedia ³à Lausanne à laquelle nous souscrivons un abonnement annuel, nous mettons également à disposition des livres électroniques ⁴pour le prêt. Ceux-ci ne sont pas ajoutés à notre catalogue.

101 de nos lectrices·eurs y sont inscrit·e·s, dont 8 nouvelles inscriptions au cours de cette année. Au total, 509 livres numériques ont été empruntés en 2023.

Animations⁵

Notre programme d'animations annuel propose des ateliers et activités pour les enfants et les familles.

Nos lectrices·eurs apprécient ce qui est proposé et sont demandeurs en matière d'animations. Toutes ces animations sont gratuites (sauf les soirées jeux adultes, une nouveauté 2023) et ont lieu en-dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque au public.

Nous avons organisé 34 animations au cours de l'année, pour un total de 419 participant·e·s.

2023

Mois	Animation	Mois	Animation
Janvier	Soirée jeux	juillet	Soirée jeux
	Comptines et jeux de doigts		Août
Février	Né pour lire	Septembre	Né pour lire
	Comptines et jeux de doigts		Soirées jeux
	Soirée jeux		Livre-moi tes histoires
Mars	Né pour lire	Octobre	Contes d'automne
	Atelier Origami		Né pour lire
	Comptines et jeux de doigts		Soirées jeux
	Soirées jeux		Atelier Halloween
Avril	Né pour lire	Novembre	Né pour lire
	Soirées jeux		Atelier Plume et Pinceau
Mai	Né pour lire		Soirées jeux
	Soirées jeux	Nuit du conte	
	Contes en forêt	Décembre	Contes de Noël
	Atelier autour du livre		Soirée littéraire avec Mme C. Verdan
	Journée de la lecture à voix haute		Né pour lire
Juin	Né pour lire	Atelier du Père Noël	
	Atelier autour du livre	Contes aux frimousses	
	Atelier philo	Soirée jeux spéciale	
	Soirées jeux		
	Contes aux Frimousses		
	Contes en musique		

³ <https://www.bibliomedia.ch/fr/>

⁴ Au 31.12.2023, 10'602 titres étaient proposés dans le catalogue

⁵ Toutes nos animations ne sont pas détaillées dans ce rapport mais peuvent être vues en image sur notre site internet : <https://bibliocharдонеjongny.ch/animationstoutes/>

Dans l'optique de promouvoir la lecture, depuis plusieurs années, nous participons à un projet organisé par l'ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias⁶) : la « Journée de la lecture à voix haute ⁷».

Des lectures ont été proposées pour nos usagères-ers, à des heures définies.

Mesdames Sonia Baechler ⁸et Emmanuelle Suchet ont donné bénévolement de leur temps pour cet évènement.

Animations pour garderies et Fondations

Notre collaboration avec **Les Frimousses** perdure et nous planifions plusieurs activités annuellement avec eux.

Un grand merci à Mesdames Tania Do Rio et Sandrine Delhay-Monin pour leur accueil.

Nous organisons également des ouvertures privées de la bibliothèque pour des résident-e-s de la **Fondation de Serix** ⁹à Palézieux. Un petit groupe de 3-5 enfants vient deux fois par mois avec une accompagnante afin de choisir des livres et participer à des animations dans la bibliothèque. La collaboration avec les jeunes hospitalisé-e-s à la **Fondation de Nant** perdure également. Des éducatrices-teurs viennent une fois par semaine avec 5-9 jeunes afin d'emprunter des documents.

Né pour lire

L'animation « Né pour lire » est proposée chaque premier mercredi du mois aux enfants jusqu'à 4 ans. C'est toujours un moment privilégié partagé avec eux.

Cette animation est sur inscription et est déclinée en 2 sessions de 20 minutes.

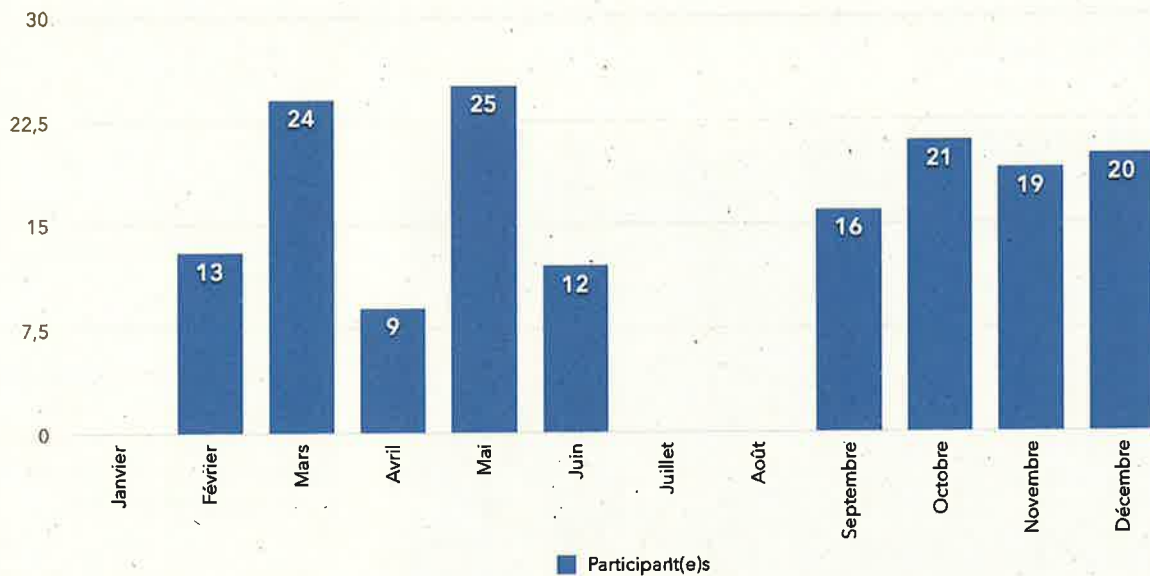
⁶ <https://www.isjm.ch/>

⁷ <https://www.journee-de-la-lecture.ch/fr/>

⁸ <https://www.magasindemots.ch/>

⁹ <https://www.serix.ch/>

FRÉQUENTATION NÉ POUR LIRE 2023



Chaque année, courant août, nous adressons un courrier à tous les nouveaux parents de Chardonne et Jongny pour les informer de cette activité. Certaines personnes découvrent la bibliothèque par ce biais et s'y inscrivent.

Cette animation est organisée en tandem avec Madame Louise De Bergh; ce qui amène une belle dynamique, un moment plus vivant avec des lectures à deux voix.

Comptines et jeux de doigts

Madame Liz Moscarola est venue plusieurs fois enchanter les enfants avec ses comptines, sa guitare et ses autres instruments de musique. Ce sont toujours des ateliers très vivants. Ils sont adressés aux enfants de 18 mois à 4 ans.

Concours de marque-page

Nous avons organisé une nouvelle édition de ce concours adressé aux enfants. Celui-ci est réédité tous les 2 ans.

52 enfants y ont participé et nous ont amené des dessins plus beaux les uns que les autres.

Une remise des prix et annonce des gagnant·e·s a eu lieu en mai.

Les gagnant·e·s de chaque catégorie ont vu leur dessin imprimé sur nos marque-page officiels distribués à nos lecteurs.



Ateliers, animations et contes à la bibliothèque

Nos ateliers bricolage - adressés aux enfants de 4 à 8 ans - ont eu beaucoup de succès. C'est toujours très plaisant de partager ces moments avec nos jeunes lectrices·eurs.

Les ateliers à thème (Halloween, Origami, Père Noël) ont été très appréciés.

Madame Gaëlle Brändli anime certains ateliers plusieurs fois par année. Ceux-ci sont toujours en thème avec des livres.



Notre animation « Contes en forêt » est très prisée par les familles.

Je remercie la Commune de Jongny qui nous a gracieusement mis à disposition le refuge de Reule pour cet événement.

En collaboration avec l'Ecole de Musique de Chardonne-Jongny¹⁰, nous avons organisé des contes en musique lors de leur journée des auditions : une très belle expérience musicale et de conterie. La partie conterie a été dispensée par Monsieur Jérôme Lahaye.

Soirées jeux

Les soirées jeux sont devenues un événement régulier de la bibliothèque. Celles-ci ont lieu une fois par mois et accueillent au maximum 10 enfants. A chaque fois, les soirées sont complètes très rapidement lorsqu'elles sont annoncées et nous devons refuser des participants.

Les soirées jeux proposées pour les adultes ont un énorme succès. Celles-ci sont payantes pour les participants. Un apéritif leur est proposé au cours de la soirée.

Pour ces soirées, nous avons recours aux services d'une animatrice professionnelle du jeu : Madame Corinne Sindoni vient les animer et proposer des jeux inconnus à nos participant·e·s.

¹⁰ <https://chardonne-jongny.multisite.ch/>

Nuit du conte en Suisse

La Nuit du conte a toujours lieu en novembre. Cet événement est proposé par l'Institut Jeunesse et Médias (ISJM¹¹) à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

Pour cette année, il s'agissait du thème « Viva la musica ! ».

Mesdames Gaëlle Brändli¹² et Emmanuelle Suchet ont été engagées pour l'occasion.



Animations scolaires

Les classes de Chardonne et Jongny (1-8P) viennent régulièrement à la bibliothèque pour des animations. Celles-ci sont organisées durant les heures de fermeture de la bibliothèque et durent en général 50 minutes. Les animations sont facultatives : chaque enseignant-e a le choix d'y participer avec sa classe ou non. Durant l'été précédant la rentrée scolaire, toutes et tous reçoivent le programme d'animations pour l'année à venir et choisissent de s'inscrire à celles qui les intéressent.

Notre programme pour l'année scolaire 2023 était bien chargé avec 81 animations prévues, un total de 1'620 enfants ont participé à ces animations.

C'est toujours un plaisir d'accueillir les classes à la bibliothèque ; plaisir partagé par les enseignant-e-s et les élèves. Cela nous permet de créer des liens avec elles et eux, de leur faire découvrir la lecture et les livres par des moyens détournés et ludiques.

Ces animations sont organisées en tandem avec Madame Louise De Bergh selon ses horaires de travail, ce qui amène une dynamique supplémentaire et une grande aide pour répondre aux demandes des enfants.

¹¹ <https://isjm.ch/>

¹² <https://lescontesdusac.blogspot.com/>

Projet LIFT

Depuis notre premier contact en 2019 avec Madame Madeleine Skinner, la bibliothèque participe dorénavant chaque année au projet LIFT ¹³et accueille en hiver/printemps et en automne un.e stagiaire 2 heures par semaine.

« Le projet LIFT est un projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Cette démarche a pour objectif de faire prendre conscience au jeune que les acquis scolaires sont importants pour son avenir et sa future vie professionnelle. »¹⁴

A l'heure actuelle, nous avons accueilli 8 stagiaires. C'est très intéressant de pouvoir faire découvrir ce qu'est le travail de bibliothécaire à ces jeunes.

Informatique

Notre site internet¹⁵, notre page Facebook ¹⁶et notre compte Instagram ¹⁷proposent une vitrine complète de la vie de la bibliothèque.

Nous y annonçons les petites nouvelles (nouvelles acquisitions par le biais de photos, coups de cœur et conseils de lecture, objets trouvés dans la bibliothèque et autres nouvelles courantes). Avec ces supports, nous partageons toutes les animations qui se déroulent à la bibliothèque, ainsi que les événements à venir. La bibliothèque au jour le jour.

La combinaison de ces supports permet une belle ouverture au public et une plus large publicité quant aux animations ou manifestations organisées.

Notre site internet est mis à jour en temps réel pour informer nos lecteurs des activités de la bibliothèque.

Réparations des livres

Madame Anne Ducret s'occupe de la réparation des livres. Elle fait du bon travail et prolonge la vie de beaucoup d'ouvrages. C'est à chaque fois un défi pour elle devant l'ampleur de cette tâche.

Toutefois, avec les années, certains documents, même réparés, doivent être remplacés.

Certains livres, lus et relus, ne sont plus réédités et nous devons vraiment faire une recherche dans les documents d'occasion afin de les remplacer. Ou alors parfois, à notre grand regret, les supprimer du catalogue.

¹³ <https://www.lausanneregion.ch/enfants-ados/ados/lift/>

¹⁴ <https://jugendprojekt-lift.ch/fr/>

¹⁵ <https://bibliochardonneesjongny.ch/>

¹⁶ <https://www.facebook.com/chardonneesjongny.biblio/>

¹⁷ https://www.instagram.com/biblio_chardonneesjongny/

Nettoyages

Madame Sandrine Delhay-Monnin effectue un excellent travail à la bibliothèque. Toujours flexible, elle jongle avec les animations prévues à la bibliothèque, ce qui n'est pas toujours simple pour organiser ses jours de travail. Avec ses talents de dessinatrice, elle égaye régulièrement notre vitrine au rythme des saisons.

Remerciements spéciaux

Je profite de ce rapport pour remercier Messieurs Avdyl Hyseni et Sacha Tarayeff (ainsi que leurs employés) qui répondent toujours présents lorsqu'un petit souci se présente à la bibliothèque. Leur aide est toujours précieuse lors d'animations (manutention de tables, chaises ou bancs) ou d'autres demandes. C'est précieux de pouvoir compter sur leur collaboration pour toutes nos demandes, même les plus farfelues.

En projet

Le 25 mai 2024, la bibliothèque fêtera ses 40 ans après travaux. Des animations sont d'ores et déjà prévues pour cet événement. Le hasard de l'agenda fait que ce jour-là se tiendra également le marché des vins de Chardonne. Belle coïncidence qui pourrait nous amener des visiteuses·eurs.

En vue d'élargir notre offre, des ouvertures « test » seront proposées courant mai-juin 2024 afin d'évaluer si une ouverture supplémentaire de la bibliothèque (le vendredi de 15h à 17h) en semaine serait appréciée et utile.

Conclusion

La bibliothèque de Chardonne-Jongny est un bel endroit où il est plaisant de travailler. Le contact avec les lectrices·eurs est enrichissant. Je vous invite fortement à venir nous trouver !

Je remercie chaleureusement les communes de Chardonne et de Jongny de permettre à la bibliothèque d'être un endroit où il fait bon s'approvisionner en livres et autres documents, échanger et passer du bon temps.

Chrystelle Schmocker

Chardonne, le 1er mars 2024

EN RÉSUMÉ :
EN 2023 LA

BIBLIO
Chardonne-Jongny

C'EST :

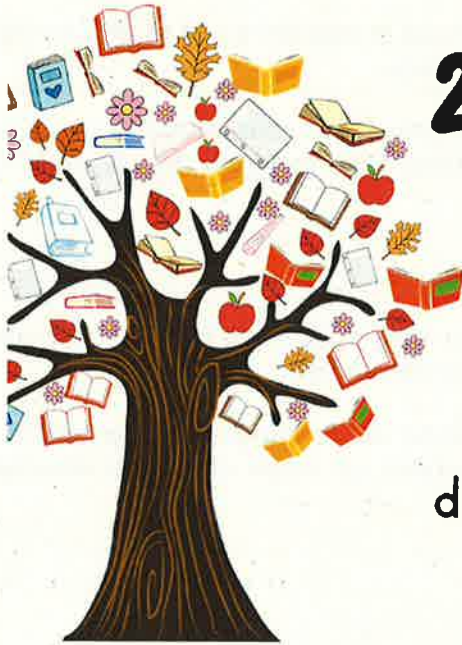


3

765



lectrices·eurs
actives·ifs



27'412 prêts

= 5.50 tonnes de livres 

20'268

documents à disposition

dont 1'100 nouveautés

115 animations

et 2'039

participant·e·s



Rapport de gestion forêt 2023 Commune de Chardonne

Saint-Légier le 11.03.2024

L'année 2023 aura été difficile pour les propriétés forestières de la commune de Chardonne. Dès le début d'année, le 26 février, un gros coup de bise renverse plus de 300m³ de bois sur le versant nord-est du Mont-Pèlerin. Les forêts communales ne sont pas épargnées, mais c'est surtout le début d'une longue série. Au printemps, les périodes de sécheresses ont été longues, les températures ont été très chaudes ce qui a rendu très vulnérables les essences d'arbres indigènes qui ne supportent pas ces climats en particulier les épicéas. Les hêtres ont énormément souffert du manque d'eau, pour la troisième année consécutive, leurs feuilles ont brunies au mois d'août. Le risque d'incendie de forêt a été de 4/5 durant l'été. À l'automne, dès la fin octobre et jusqu'à début décembre, changement de décors, puisque 600 mm d'eau sont tombés sur la Riviera durant cette période.

A la suite de la tempête de bise de février, des frais ont dû être engagés par la commune pour déblayer et sécuriser les axes routiers pour un total CHF 10'426.44.-. Peu de bois vendus, mais beaucoup d'heures de nettoyage et de remise en état. Les entreprises forestières « Métraux Sàrl » et « Aeschlimann » ont réalisés les travaux.

Au mois de mars, une coupe de gros bois martelée sur la parcelle 2916 à « Enchironne-Bois Devin ». a été réalisée par l'entreprise « Pasche & Cie ». le volume reconnu était de 290.82 mètres cubes de beau bois résineux. Le prix moyen de la vente des bois, toutes qualités confondues était de CHF 90.75.-. Cette coupe laisse un résultat positif de CHF 10'731.35.-

Du vent en début d'année, du sec par la suite dans des forêts d'épicéas vieillissantes ce sont les ingrédients parfaits pour le développement des bostryches typographes. Entre les mois de juillet et septembre, 210 m³ ont dû être coupés pour lutter contre la prolifération de cet insecte. Le but était de contenir le développement pour préserver encore un peu les beaux bois de charpente. Les recettes de bois, ont de justesse couvert les frais engagés qui s'élevaient à CHF 11'131.65.-

Des soins culturaux et des fauchages de plantation ont été prodigués sur trois parcelles forestières au lieu-dit « Bois Devin » pour une surface totale de 1.89 hectares. C'est l'entreprise « Ruch SA » qui a réalisé ce travail pour un montant de CHF 4'293.45.-. Une aide financière cantonale pour les soins aux jeunes peuplements d'un montant de CHF 3'430.- a été versée.

En 2023, les arbres bordant les parcours sportifs du Mont-Pèlerin, que ce soit la piste vita ou le sentier raquette, ont fait l'objet de contrôles sanitaires afin d'éviter la chute de l'un d'eux sur des passants.

C'est l'entreprise « Métraux Sàrl » qui a été mandatée pour sécuriser à trois reprises le parcours vita. Une première fois après la tempête de bise de février, puis une seconde fois au mois d'avril et une dernière fois à l'automne. Le coût total des opérations s'élève à CHF 6'915.45.-. L'accès au parcours avec des machines pour le débardage des bois étant très difficile, la plupart du bois est resté sur place. Pour la première fois depuis sa création, le sentier raquette a également été contrôlé et sécurisé. Situés sur des parcelles forestières privées des conventions d'entretien ont été signées avec tous les propriétaires concernés. L'entreprise « Métraux Sàrl » a coupé 125 m³ le long du parcours pour une facture de CHF 13'780.- et des recettes de CHF 5'689.65.-

A l'automne 2023, une plantation de 33 mélèzes et 22 érables planes a été réalisée dans la trouée laissée par la coupe de 2022 au Bois Devin. Une aide financière cantonale pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques d'un montant de CHF 800.- sera versée en 2024.

En toute fin d'année une coupe de bois sous l'antenne du Mont-Pèlerin a été réalisée par l'entreprise « Pasche & Cie ». Les conditions météorologiques n'ont pas permis le débardage, les recettes de bois liées seront donc encaissées sur l'année 2024.

Groupement forestier de la Veveyse

La structure du groupement forestier de la Veveyse se porte bien tant dans sa gestion administrative que financière. L'exercice 2022 a permis de dégager un bénéfice net de CHF 144'733.32.- grâce en partie à la bonne exploitation des chauffages à distance des communes de Vevey et Blonay—Saint-Légier. Fort de ces bons résultats financiers et des prévisions réjouissantes, le comité a proposé lors de l'assemblée générale du printemps 2023, la création d'un fond de soutien aux projets forestiers régionaux. C'est avec enthousiasme que l'assemblée a accepté la création de ce fond et le premier versement de CHF 50'000.-. Ce fond est destiné à tous les projets portés par une entité publique qui apportent une plus-value aux usagers des forêts dans le périmètre du groupement forestier.

Maxime Roth
Garde-forestier



Déchèterie « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2023

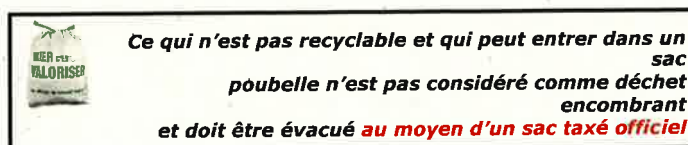
Depuis la reprise de la gestion de la déchèterie de Praz-Libon par la commune de Corsier-sur-Vevey le 1^{er} janvier 2021, son bon fonctionnement et l'organisation du site ont été confiés à M. Francisco Zeferino, lequel est accompagné dans sa tâche, depuis fin 2022, par M. Loïc Brancourt. Ce renforcement a permis d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers, notamment les samedis.

Au cours de l'année en question, différentes nouvelles matières ont été récoltées. A ce jour, c'est un peu moins de 60 matières et matériaux différents qui sont récupérés et triés à la déchèterie de Praz-Libon.

En terme quantitatif, la structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2023 les volumes de déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2023	Tonnage 2022	Tonnage 2021	Exutoire
Benne encombrants	150.05	141.48	245.91	SATOM Monthey
Benne papier	31.25	35.28	54.30	Sogetri Roche SA
Benne bois	216.40	229.64	214.66	SATOM Monthey
Benne inerte	181.06	187.98	266.96	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	38.32	30.24	45.71	Vetropack St-Prex
Déchets verts/branches/gazon	436.96	398.76	492.97	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	1.38	1.47	3.42	Petrecycling Roche
Textiles	17.00	16.19	16.19	CRTO Monthey
Fer léger	100.39	102.14	107.16	Sogetri Roche SA
Fil isolé cuivre 30-35 %	0.50	0.45	0.00	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.36	0.41	0.94	Sogetri Roche SA
Carton	32.62	39.38	64.56	Sogetri Roche SA
Appareils Swico	14.56	23.26	14.40	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	12.93	11.88	16.89	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	8.20	6.60	8.57	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	9.15	6.49	9.45	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	10.08	12.37	15.73	Cridec SA Eclépens/SATOM/Tridel
Polystyrène (sagex)	* 1.22	1.09	0.00	Swisspor Châtel-st-Denis
Huiles	2.636	1.93	3.80	SATOM Monthey
Divers (amiante, etc.)	3.77	4.40	1.67	Divers
Tonnage total	1'268.84	1'251.44	1'583.29	* (soit 71,5 m ³)

En 2023, et par rapport à 2022, il a été récupéré 17.4 to en plus (+1.39%), ce qui représente un total moyen par habitant de 118.47 kg (118.03 kg en 2022), soit un volume de déchets stable. Cette situation s'explique par un contrôle constant et efficace des apports de déchets d'entreprises (provenance/domiciliation des entreprises fréquentant la déchèterie et limitation des volumes admis) et par le refus systématique de dépôt de sacs noirs et d'objets dont le volume peut entrer dans des sacs taxés et dès lors interdits d'élimination via le compacteur à encombrants.



Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie a augmenté (18'348 passages, soit une augmentation d'environ 5.2 %) alors que le nombre d'habitants du Cercle augmentait de 0.98 %.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur **www.dechetscerclecorsier.ch**.

Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent, quant à elles, obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée.

L'aménagement du site de la déchèterie et son organisation a pour but d'améliorer et rationaliser le travail sur place. Parallèlement un effort d'information visant à optimiser la qualité du tri des déchets a également été faite auprès des citoyens, essentiellement au niveau des matières devant être éliminées via les sacs taxés. Ces mesures et changements ont été globalement bien accueillis et acceptés par la plupart des usagers.

Des remarques et quelques avertissements ont néanmoins été nécessaires auprès de citoyens et entreprises ayant un comportement inadéquat ou de mauvaises habitudes dans notre déchèterie. Un contrôle plus régulier et intensif des cartes citoyennes utilisées par les entreprises a notamment été instauré, ce qui a permis de réduire abus et attitudes non conformes.

Le poids moyen déposé par passage représente un peu plus de 69 kg, quantité légèrement inférieure à 2022 (72 kg). Ce poids relativement élevé provient d'une part du fait que la déchèterie de Praz-Libon se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Les cours sur le marché des matières premières étant très volatiles, cela a bien entendu une incidence directe sur le prix de revente des matières recyclées. En effet, si en 2022, nous avons pu toucher en début d'année pour le papier/carton un montant situé aux alentours de CHF 70.00 par tonne, le cours de ce même papier/carton est par la suite tombé à CHF 0.00 et ceci durant tout l'exercice 2023.

De plus quelques sinistres et vols ont été à déplorer durant l'année écoulée. Les voleurs se focalisent essentiellement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.), ainsi que sur le local des collaborateurs. Ces cas ont tous été annoncés auprès de Police Riviera.

S'il est heureux de constater une maîtrise des coûts de l'exploitation de la déchèterie pour l'an dernier, ceux-ci n'en restent pas moins non négligeables et incontournables, d'où la nécessité d'une attention permanente et sans relâche de la part du personnel en charge de cette gestion ainsi que des autorités, afin de maîtriser au mieux des coûts assumés d'une manière ou d'une autre par la population.

Nous profitons de remercier toutes celles et ceux qui, au quotidien et tout au long de l'année, ont pris conscience de l'importance du tri de leurs déchets et minimisent, par leur comportement responsable et constant, l'impact de ceux-ci. Merci à tous nos citoyennes et citoyens pour leurs efforts.

COMMUNE DE CHARDONNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BTI EN 2023

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours ;
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales ;
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence ;
- Analyser, accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (PGA, PPA, PQ) ;
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations ;
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras ;
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux ;
- Acquérir, mettre à jour et diffuser les données communales au travers du SIT ;
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc. ;
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions et renseigner la population pendant la période de consultation ;
- Gérer les dossiers d'archive de police des constructions ;
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires ;
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux.

2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

2.1 Comité de direction

Le comité directeur du BTI est composé de quatre membres de l'exécutif, un pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2021-2026, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2023 :

- M. Jean-Luc Sansonnens, président, municipal, Jongny
- Mme Arianne Rouge, syndique, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, syndic, Corseaux
- Mme Elise Neyroud, municipale, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

M. Fabrice Neyroud a quitté sa fonction de syndic de Chardonne le 31 mars 2023 pour exercer celle de préfet de la Riviera-Pays d'Enhaut à compter du 1^{er} avril 2023. M. Pierre-Alain Maïkoff a assuré l'intérim jusqu'au 30 août 2023. Mme Elise Neyroud, élue le 18 juin 2023, a remplacé M. Fabrice Neyroud en tant que membre du comité de direction du BTI dès le 30 août 2023.

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini.

2.2 Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est notamment chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers - en cours et à traiter - d'aménagement du territoire, de police des constructions, et travaux, soit en 2023 :

- **5** séances de commission consultative d'urbanisme ;
- **12** séances du comité de direction du BTI ;
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PACom ;
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'information et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels ;
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'information et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, projet d'agglomération (Agglorivelac), SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités) et ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions ;
- Procédures devant les tribunaux ;
- Contacts avec les services de l'État ;
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires ;

2.3 Police des constructions

Le responsable de la police des constructions, M. Hervé Martinez, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances de la commission consultative d'urbanisme, **5** séances ont eu lieu en 2023 ;
- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le municipal délégué et la secrétaire municipale ;
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Récapitulatif des dossiers traités en 2023

	Intercommunal	Chardonne
Nouvelles demandes	408	134
Permis de construire délivrés :	162	53
- Procédure dispense d'enquête publique	85	30
- Procédure enquête publique	77	23
Taxe des permis de construire délivrés	CHF 250'751.85	CHF 106'575.50
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle :	124	39
- Capteurs solaires (18a LAT, 32b OAT)	98	34
- Travaux de minime importance	26	5
Dossiers soumis à l'enquête publique :	99	29
- Aménagement du territoire	-	-
- Police des constructions (CAMAC)	84	23
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	6	2
- Enquêtes cantonales et fédérales (routes, signalisation, mensuration, CFF, etc.)	8	4
Contrôles techniques	168	55
Permis d'habiter/utiliser	137	45
Arrêts de travaux	5	2
Dénonciations Préfecture	8	2
Abattage d'arbres soumis à l'enquête publique	32	17

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux et industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité ;
- Gestion des plaques d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique ;
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR (loi sur l'harmonisation des registres) et au RCB (registre cantonal des bâtiments) ;
- Statistiques diverses (constructions, appartements, etc.) ;
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal ;

- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera.

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

2.4 Travaux, génie civil et SIT

M. Frédéric Schneider est le responsable du secteur travaux et génie civil. Le responsable de ce secteur supervise et coordonne le travail du secteur travaux.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2023 :

- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle ;
- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages ;
- Contrôles et recherches de pollutions diverses dans les canalisations d'eaux claires ou ruisseaux ;
- Contrôles de déversoirs ;
- Raccordements secondaires divers dans le cadre de la campagne d'assainissement comprenant les contacts avec les propriétaires, essais, devis, suivi des travaux et relevés des ouvrages des raccordements privés sur les collecteurs communaux; y compris reports sur le SIT ;
- Entretien des routes et chemins communaux ;
- Constats de dégradations des chemins communaux et planification des travaux de réparation comprenant soumissions, plans, synthèses et suivi des travaux ;
- Délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains, etc. ;
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public ;
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase de travaux ;
- Participation et suivi des chantiers communaux en cours ;
- Établissement de divers plans de signalisation et remplacement de la signalisation existante ;
- Étude et demandes de subvention pour l'entretien de chemins agricoles et ruisseaux publics ;
- Suivi et planification des chemins AF ;
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et d'autres services communaux ou industriels ;
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, assainissement, expropriation, contrôle d'ouvrages divers, etc.) ;
- Suivi des cas d'assurance, mobiliers urbains et éléments de voirie.

Chantiers communaux :

- *Chemins du Bugnon jusqu'au chemin des Combes* : Réfection de la chaussée dans le cadre d'un nouveau bouclage du réseau d'eau potable (SIGE) ;
- *Chemins de l'Ecouralaz (partie supérieure)* : Remplacement du réseau souterrain et réfection de la chaussée. Démontage du pont provisoire sur le funiculaire, étude réfection du pont existant ;
- *Chemin des Barussels* : Réfections ponctuelles des accotements et de la chaussée ;
- *Ruisseau de la Salenche* : Etanchéification du ruisseau ;
- *Ruisseau de la Bergère* : Préparation projet de renaturation et mise à l'enquête publique ;
- *Chemin de la Bergère* : Chemin AF, réfection complète de la chaussée ;
- *Chemin du Retet* : Remplacement des regards d'eaux claires et d'eaux usées ;
- *Chemin du Pèlerin* : Réfection de la chaussée ;
- *Chemin de la Paix* : Equipement parcelle communale (Chantier naval Casanova).

Permis de fouille/dépôt :

- Durant l'année 2023, le BTI a traité **44** demandes de permis.

SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des informations dans les bases de données ;
- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune ;
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain ;
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera ;
- Migration du SIT d'Autocad-Topobase Oracle à Teksi ;
- Mise à jour du SIT arbres.

3. ETUDES ET PROJETS DIVERS

3.1 Cartoriviera

Cartoriviera est un Géoportail régional dont 11 communes et deux associations intercommunales sont partenaires. Utilisé depuis plus de 10 ans, il intègre chaque année de nouveaux développements pour répondre à l'évolution des demandes et pour mieux répondre aux besoins du public et des professionnels.

Les données pouvant être consultées sont regroupées par thèmes (cadastre, plan ville - tourisme, aménagement du territoire, infrastructures, etc.), dont certains sont accessibles uniquement avec un compte professionnel sécurisé.

Le service Cartoriviera permet également à toute personne de s'inscrire gratuitement et d'obtenir automatiquement une alerte par e-mail pour les événements gérés par le système tels que : chantiers ferroviaires, enquêtes publiques CAMAC et hors CAMAC, permis de fouille et de dépôt sur le domaine public ainsi que les perturbations du trafic.

Cartoriviera offre encore deux autres services pour le public : Riviera Parkings (disponibilité des parkings et tarifs) et Signalements Riviera (possibilité de signaler certains problèmes, tels que des luminaires défectueux ou des nids de chenilles processionnaires).

Enfin, en 2023, un vol SWISSIMAGE a été effectué durant l'été. Dans la couche photo aérienne, l'orthophoto 2023 est désormais disponible.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://www.linkedin.com/company/cartoriviera>.

3.2 Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Le bureau d'urbanistes Plarel SA, de concert avec le Bureau Technique Intercommunal, a poursuivi la révision des plans d'affectation communaux des 4 communes du Cercle jusqu'au moment de l'envoi à l'examen préalable, début juillet 2023.

Durant le 1^{er} semestre 2023, le projet de plan ainsi que le règlement ont été retravaillés à plusieurs reprises entre le BTI et le bureau Plarel SA afin que les exigences municipales soient prises en compte, dans les limites du cadre cantonal.

Au début du mois de juillet 2023, les plans d'affectation communaux et les règlements y relatifs ont été transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour examen préalable. Au 31 décembre 2023, la DGTL n'avait pas encore rendu ses déterminations. Le délai de réponse de trois mois prévu par l'article 37 de la LATC a déjà été prolongé.

3.3 Plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux

En 2023, le PAC Lavaux a été examiné par la commission du Grand Conseil, il devrait être traité en 2024.

3.4 Commission Consultative de Lavaux (CCL)

En 2023, le BTI a soumis **7** projets à la CCL, tous pour la commune de Chardonne.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique.

Les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique peut être rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

3.5 Plans d'affectation communaux (PA)

PA « Les Championnes » : La Municipalité de Chardonne a relancé le projet de PA situé à l'Ouest du village, sur les parcelles n^{os} 3863, 3862, 3871 et 3872. Des offres ont été demandées pour étude préliminaire en vue d'établir un programme de consultation et un concours d'architecture.

3.6 Plan directeur intercommunal (PDI) et projet d'agglomération (PA5)

L'ensemble des communes de la Riviera, du Haut-lac et de la Veveyse fribourgeoise se sont regroupés pour établir un PDI valant PA5.

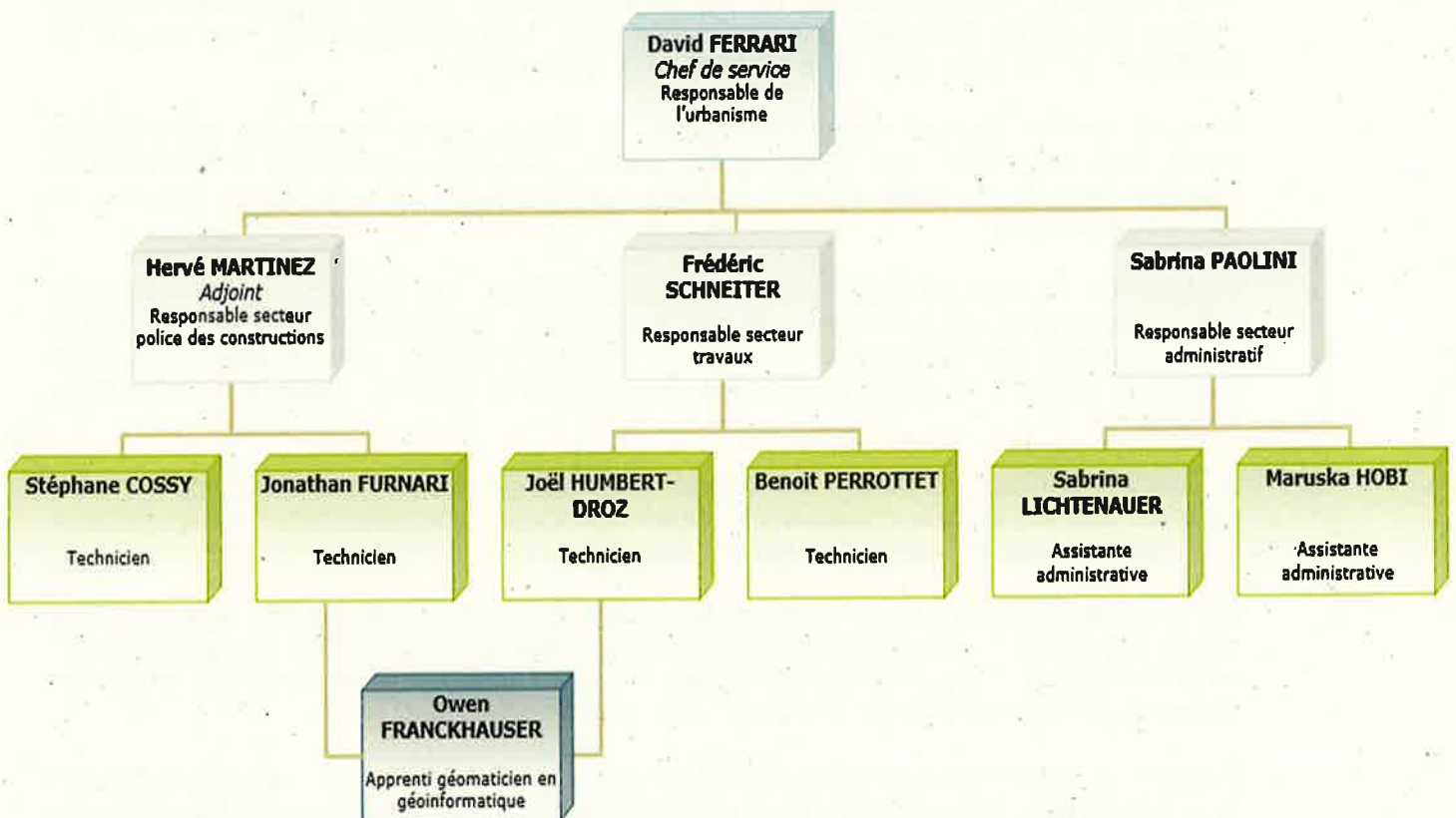
En 2023, le BTI a suivi de nombreuses séances techniques dans les volets de l'urbanisation, du paysage, des transports, de l'énergie et du tourisme. Le projet de rapport a été mis en consultation auprès des Municipalités en décembre 2023.

4. CONSTAT ET CONCLUSIONS

4.1. Personnel du BTI

Au 31 décembre 2023, le personnel du BTI se composait de 11 collaborateurs :

M. David Ferrari	Chef de service (100%)
M. Hervé Martinez	Adjoint, responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Frédéric Schneider	Responsable du secteur travaux (100%)
M. Stéphane Cossy	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Jonathan Furnari	Technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Joël Humbert-Droz	Technicien, secteur travaux (100%)
M. Benoit Perrottet	Technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini	Responsable administrative (80%)
Mme Sabrina Lichtenauer	Assistante administrative (50%)
Mme Maruska Hobi	Assistante administrative (100%)
M. Owen Franckhauser	Apprenti géomaticien en géoinformatique



4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique

Le personnel

En 2023, le secteur travaux du BTI a été renforcé par l'arrivée d'un nouveau collaborateur, M. Benoit Perrottet, dès le 1^{er} avril.

M. Owen Franckhauser a débuté son apprentissage de géomaticien en géoinformatique le 2 août, pour une durée de 4 ans.

L'évolution du travail du Bureau Technique

Police des constructions

En 2023, plusieurs modifications législatives sont entrées en vigueur avec une incidence les procédures réalisées par le BTI.

Le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle loi cantonale dans le domaine de la nature et du paysage est entrée en force : La loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Cette loi a abrogé la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites de 1969 (LPNMS) ; en conséquence, les procédures relatives aux abattages d'arbres (durée d'enquête publique prolongée à 30 jours, publication dans la Feuille des avis officiels, et obligation de compensation par exemple) ont été adaptées.

En l'absence de règlement d'application, attendu dans un premier temps pour le printemps 2023 (puis désormais pour le printemps 2024), l'application de la loi a nécessité de multiples avis de droit des avocats conseils des communes afin de mettre en place la nouvelle procédure.

L'entrée en vigueur du règlement cantonal nécessitera non seulement la révision des règlements communaux sur la protection des arbres, mais également la mise en place d'un inventaire des arbres remarquables sur chaque commune. Ces adaptations au droit supérieur auront lieu dans les 5 ans à compter de la mise en vigueur du règlement cantonal:

Le constat sur les demandes d'abattage d'arbres est aujourd'hui sans appel : elles soulèvent de plus en plus d'oppositions malgré le fait que de nombreuses demandes soient refusées en raison de motifs d'abattages injustifiés.

Durant l'été 2023, dans le cadre de la transition énergétique, l'adoption de la révision des règlements d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et de la loi sur l'énergie (RLVLEne), devaient simplifier la procédure d'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air dans le canton de Vaud.

Néanmoins, cette modification du règlement ayant fait l'objet d'un recours devant la Cour constitutionnelle, son entrée en force a été suspendue et sa mise en œuvre ajournée. Par conséquent, dans l'attente d'une décision de justice, ces installations de chauffage restent soumises à la nécessité d'un permis de construire au sens des art. 103 ss et art. 108 LATC.

Le 18 juillet 2023, le règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire est entré en vigueur. Ce règlement permet désormais une facturation après la délivrance du permis de construire lorsque les prestations fournies dépassent le cadre usuel.

La consultation relative à la révision de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) a été déposée auprès des communes en 2023. Les Municipalités ont transmis des remarques à l'UCV qui a fait une intervention dans le cadre de cette consultation. Le projet sera soumis au Grand Conseil probablement en 2024.

Enfin en 2023, les communes ont été invitées à des séances d'information sur l'application de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) qui a été révisée en 2016. Cette dernière est importante pour le suivi des déchets de chantiers et une systématique a été mise en place entre le BTI et l'inspectorat des chantiers (ICR) afin que le cadre légal soit déjà respecté.

En ce qui concerne les projets de nouvelles constructions, bien qu'il reste peu de parcelles non bâties sur le territoire des 4 communes du Cercle de Corsier, le BTI traite de plus en plus de demandes relatives à la démolition de petit(s) bâtiment(s) existants(s) – parfois sur des parcelles de surface importante – au profit de la reconstruction de petits immeubles utilisant le maximum des capacités constructibles. Il est à noter que de nombreuses transformations énergétiques sont effectuées par les propriétaires, ce qui représente un grand nombre de dossiers traités par la police des constructions.

Les techniciens de la police des constructions sont également présents sur le terrain. Ce qui permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, selon les cas, dénoncés auprès de la Préfecture. En 2023, plusieurs abattages d'arbres non autorisés ont également été dénoncés à la Préfecture.

Nous pouvons mesurer l'efficacité de cette pratique mise en place depuis plusieurs années puisque nous constatons que les propriétaires, architectes ou promoteurs posent aujourd'hui plus de questions et demandent si les objets à réaliser nécessitent une autorisation, notamment pour des modifications d'un projet de construction.

En 2023, le BTI a bien sûr toujours été occupé au suivi d'importants chantiers en construction, tels que les chantiers de l'entreprise Merck (Corsier-sur-Vevey) ou encore les projets ARDAMAR SA et Haute Rive Développement SA (Chardonne), PPE "La Fontaine d'Ehden" (Corseaux), PPE "Les V. Terres" (Jongny), avec des contrôles et un suivi hebdomadaire - chef de service et/ ou technicien(s) pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

En ce qui concerne le suivi administratif, grâce la base de données, dans laquelle nous saisissons toutes les demandes et qui nous permet également d'établir des statistiques fiables, nous observons notamment que les nouvelles demandes augmentent de façon exponentielle au fil des années (+ 115% en 10 ans). En 2023, le BTI a également traité 98 demandes pour la pose d'installations solaires, soit presque le double de demandes par rapport à l'année 2022.

Les différentes procédures d'autorisation restent toujours longues et complexes, en raison d'exigences cantonales toujours plus élevées. Par ailleurs, le droit au recours reste très employé pour contester les décisions municipales relatives aux permis de construire, et ce indépendamment de l'importance du projet (projets privés de construction, projets d'intérêt public ou même des petits objets, tels que des pompes à chaleur).

Aménagement du territoire

Les tâches relatives à l'aménagement du territoire consistent notamment à l'analyse, à la mise à l'enquête publique, à la préparation et au suivi des séances de conciliation avec les opposants ainsi qu'à la rédaction des projets de préavis aux conseils communaux.

Le processus de légalisation de nouveaux plans d'affectation communaux est long et échelonné de nombreuses étapes (examen préliminaire et examen préalable par la DGTL, finalisation et enquête publique, adoption par le conseil communal, approbation par le département en constat de la mise en vigueur).

Les révisions des plans d'affectation communaux (PACom) pour les quatre communes du cercle se poursuivent en collaboration avec le mandataire, le bureau PLAREL SA, à Lausanne, et les autres mandataires spécialisés (géomètre, géologues, etc.).

En parallèle aux procédures d'aménagement du territoire, depuis quelques années les communes du Cercle se retrouvent confrontées à une problématique de pénurie de locaux pour l'accueil préscolaire, parascolaire et scolaire. Elles continuent à travailler ensemble, par le biais de l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC), en collaboration avec le BTI afin de pouvoir planifier et aménager ou construire des locaux aux endroits opportuns.

Dans ce cadre, le BTI s'est chargé d'organiser des séances de coordination entre le comité de direction et le comité de l'ASICC.

Ainsi, en 2023, la Municipalité de Jongny a organisé, avec le bureau *Paterr architectes Sàrl*, un concours d'architecture pour la création d'un accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire ainsi que l'agrandissement du site scolaire prévu par le PA « *Collèges de Jongny* ».

Les résultats du concours ont été présentés aux membres du conseil communal de Jongny ainsi qu'à la population au mois de septembre 2023.

La commune de Corsier-sur-Vevey a mis en place des pavillons scolaires pour des salles de classe et une crèche au début de l'année 2023. Ces locaux sont exploités à satisfaction.

En ce qui concerne la commune de Corseaux, le plan d'affectation *Ems Résidence du Léman* qui permettrait la construction d'une crèche en parallèle à l'EMS a fait l'objet d'un recours au tribunal fédéral en 2023, après l'arrêt de la CDAP en faveur de la commune en 2022.

Enfin, sur la commune de Chardonne, la procédure pour l'installation d'une structure d'accueil de jour sur le site de l'EMS de la Maison du Pèlerin a avancé avec une demande de permis de construire soumise à l'enquête publique à la fin de l'année 2023.

Travaux et assainissement

En 2023, le secteur travaux a été renforcé avec l'arrivée d'un nouveau collaborateur. La réorganisation de ce secteur permet désormais d'assumer toutes les tâches imparties et les demandes des Municipalités.

Conclusions

Pour terminer le bilan de l'année 2023, celle-ci s'est achevée avec une équipe au complet composée de personnes efficaces et prêtes à fournir les efforts nécessaires pour assurer la bonne marche du service.

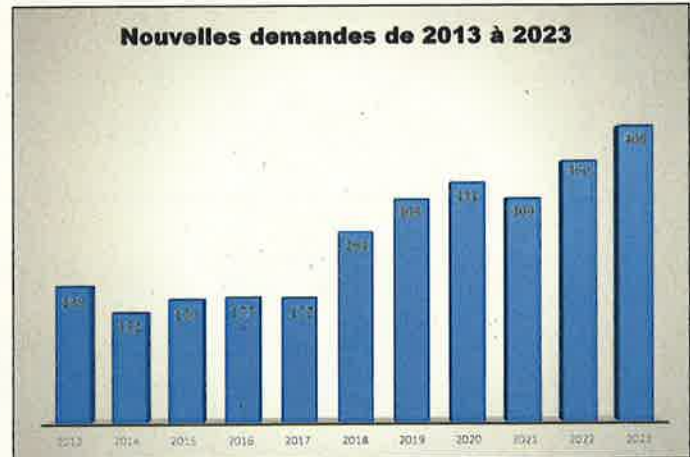
Corseaux, le 28 février 2024

COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE, JONGNY
Statistiques police des constructions

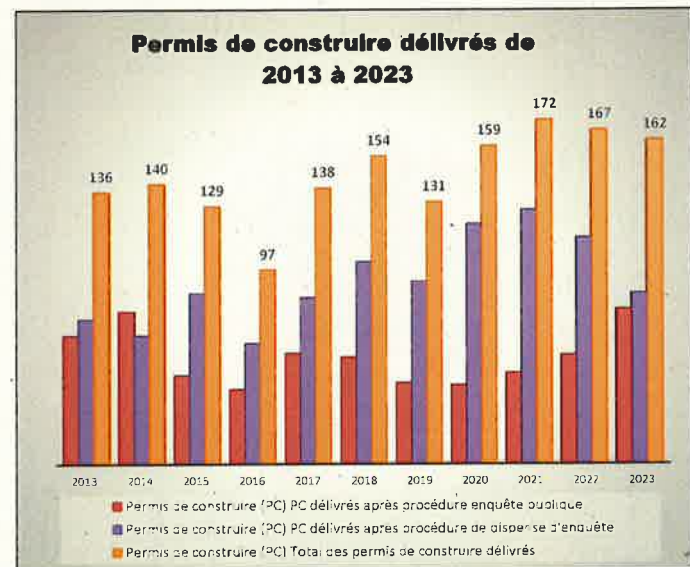


Autorisations de construire délivrées : Intercommunal

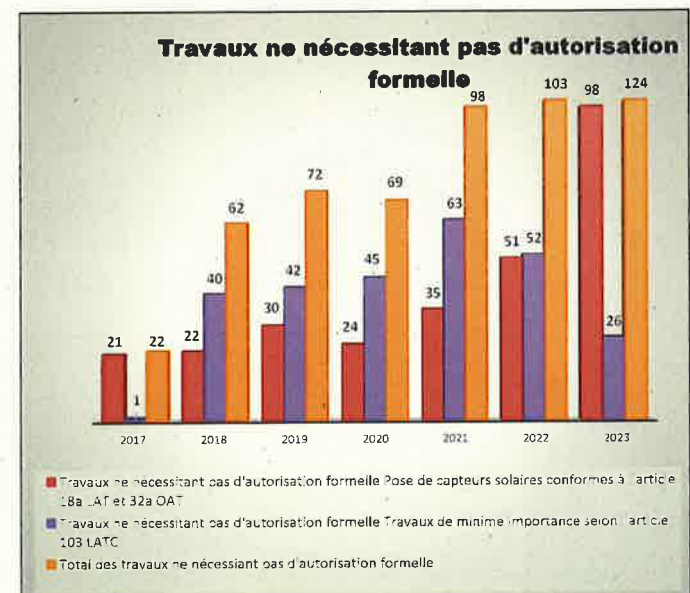
Nouvelles demandes	
2013	189
2014	152
2015	170
2016	173
2017	172
2018	283
2019	308
2020	331
2021	309
2022	360
2023	408
Total	2835



	Permis de construire (PC)		
	PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	44	85	129
2016	37	60	97
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	40	91	131
2020	39	120	159
2021	45	127	172
2022	54	113	167
2023	77	85	162
Total	584	1001	1585



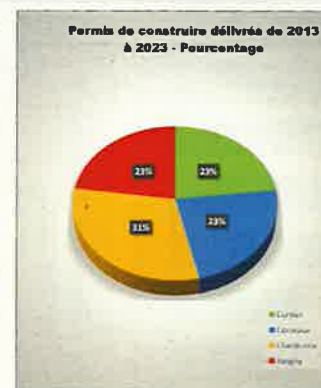
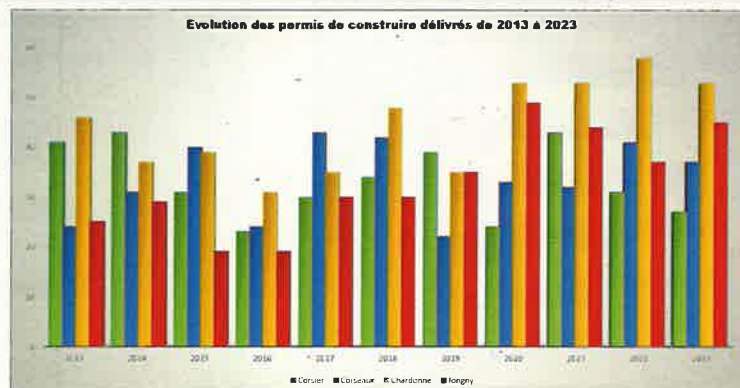
	Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle		
	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	21	1	22
2018	22	40	62
2019	30	42	72
2020	24	45	69
2021	35	63	98
2022	51	52	103
2023	98	26	124
Total	281	269	550



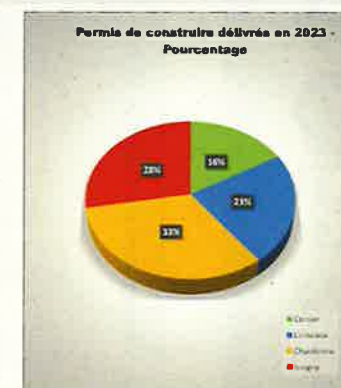


Evolution des permis de construire délivrés de 2013 et 2023 : Comparatif intercommunal

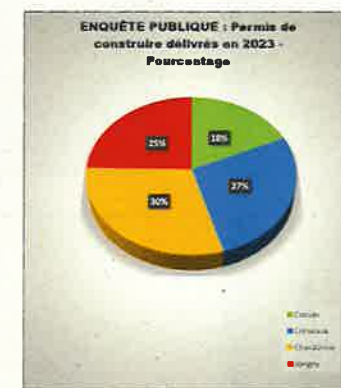
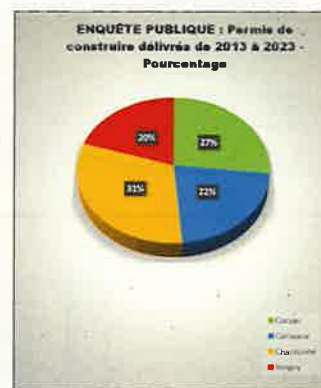
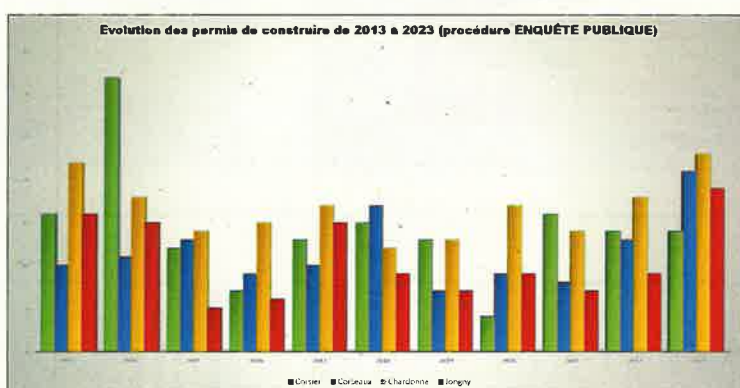
Permis de construire (PC) délivrés					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2013	41	24	46	35	146
2014	43	31	37	28	140
2015	37	40	39	18	134
2016	23	24	31	19	97
2017	30	43	35	30	138
2018	34	42	48	30	154
2019	38	22	35	35	131
2020	24	33	52	49	168
2021	43	32	53	44	172
2022	31	41	58	37	167
2023	27	37	53	45	162
2013-2023	396	369	499	362	1566



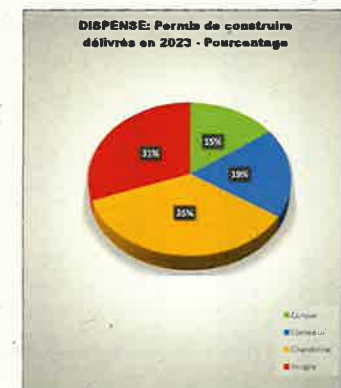
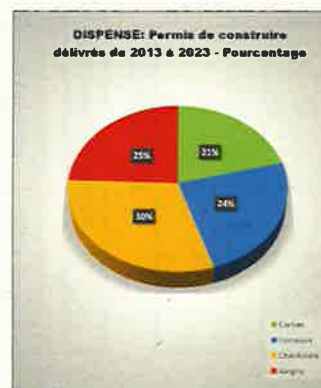
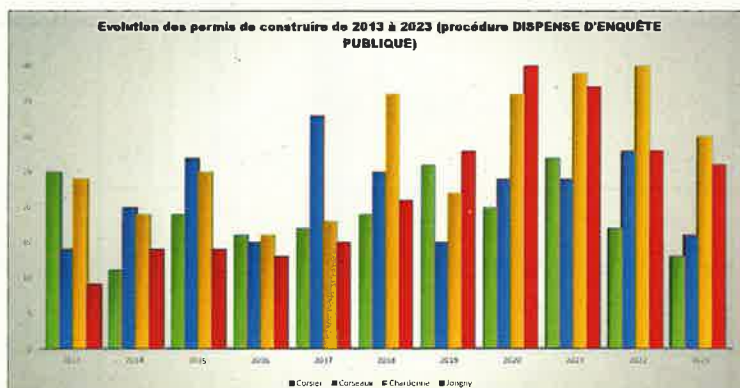
Permis de construire délivrés en 2023 : comparatif intercommunal



Permis de construire délivrés après procédure d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2013	16	10	22	16	64
2014	32	11	18	15	76
2015	12	13	14	5	44
2016	7	9	15	6	37
2017	13	10	17	15	55
2018	15	17	12	8	52
2019	13	7	13	7	40
2020	4	8	17	9	38
2021	16	8	14	7	45
2022	14	13	18	9	54
2023	14	21	20	19	74
2013-2023	156	128	183	117	584



Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2013	25	14	24	9	72
2014	11	20	18	14	63
2015	18	27	35	14	94
2016	16	15	16	12	59
2017	17	33	18	15	83
2018	18	25	26	21	100
2019	26	15	22	28	91
2020	20	24	36	40	120
2021	37	34	39	37	147
2022	17	28	40	28	113
2023	13	16	30	29	88
2013-2023	210	241	306	245	1002





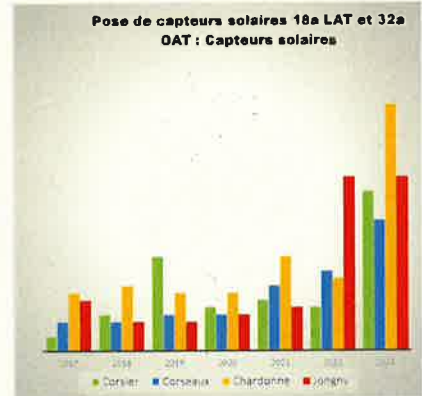
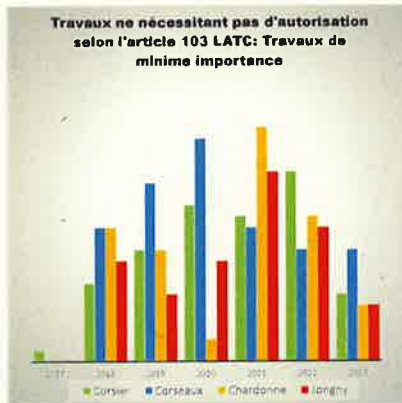
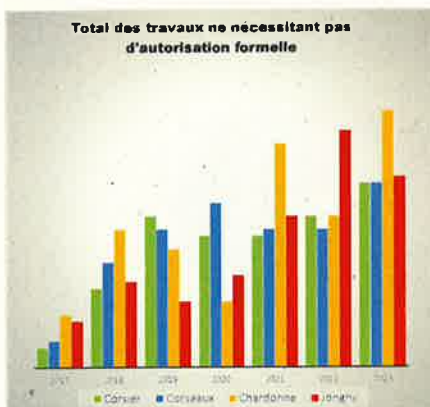
Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle - Comparatif intercommunal

Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	12	16	21	13	62
2019	23	21	18	10	72
2020	20	25	10	14	69
2021	20	21	34	23	98
2022	23	21	23	36	103
2023	28	28	39	29	124
	129	136	153	132	550

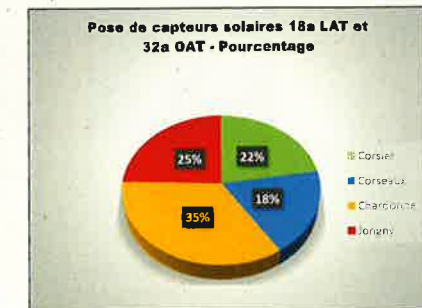
Travaux de moindre importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	7	12	12	9	40
2019	10	16	10	6	42
2020	14	20	2	9	45
2021	13	12	21	17	63
2022	17	10	13	12	52
2023	6	10	5	5	26
	68	80	63	58	269

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
2020	6	5	8	5	24
2021	7	9	13	6	35
2022	6	11	10	24	51
2023	22	18	34	24	98
	61	56	90	74	281

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2023



TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE EN 2023

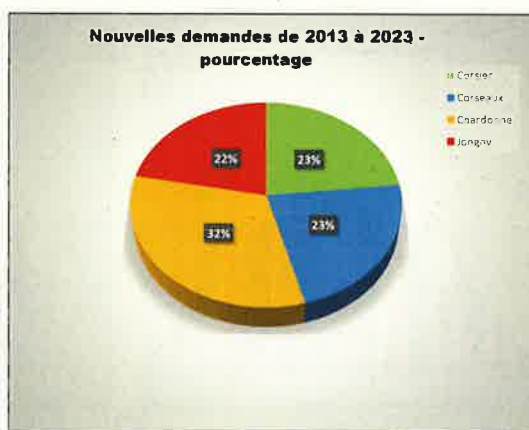
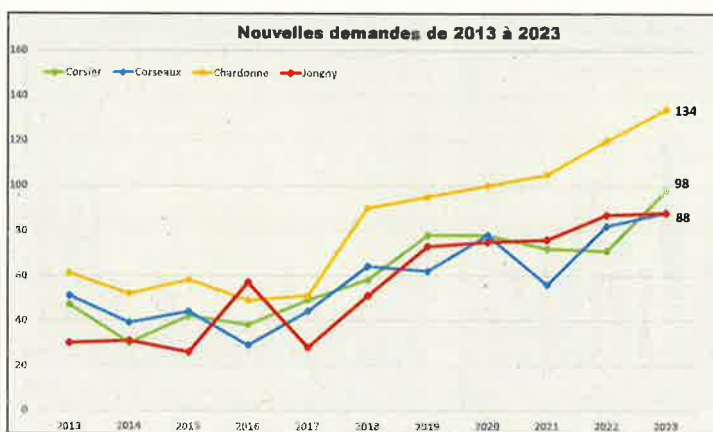




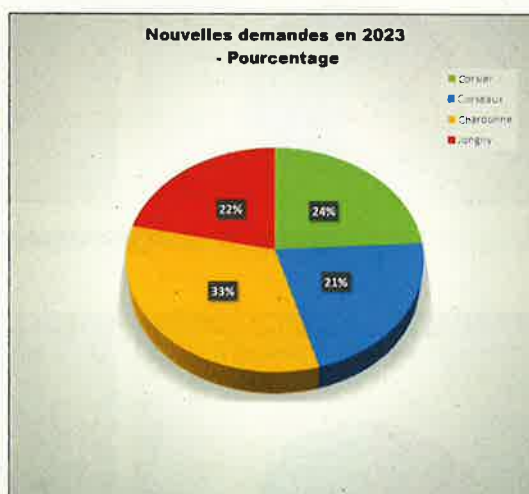
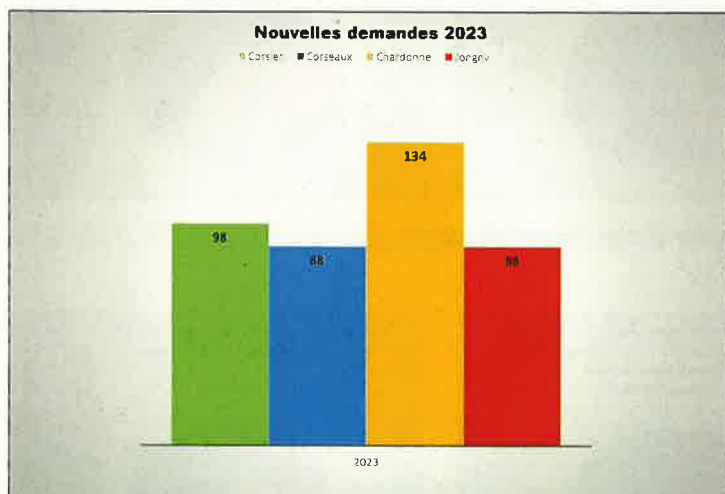
NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2013 à 2023

Nombre de dossiers ouverts					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2013	47	51	61	30	189
2014	30	39	52	31	152
2015	42	44	58	26	170
2016	38	29	49	57	173
2017	49	44	51	28	172
2018	58	64	90	51	263
2019	78	62	95	73	308
2020	78	78	100	75	331
2021	72	56	105	76	309
2022	71	82	120	87	360
2023	98	88	134	88	408
	661	637	915	622	2835
	2835				

NOUVELLES DEMANDES DE 2013 A 2023



NOUVELLES DEMANDES EN 2023



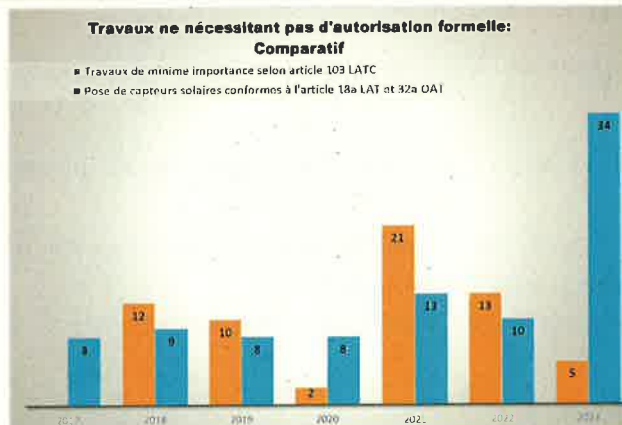
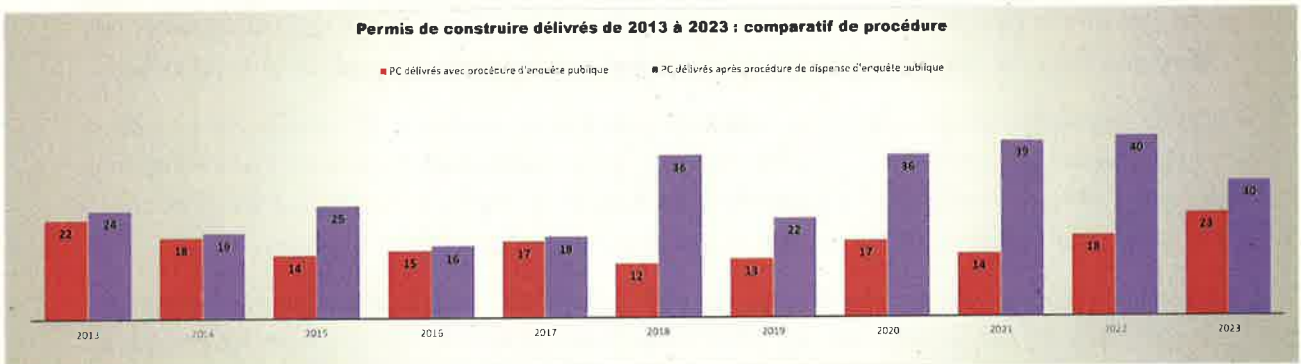
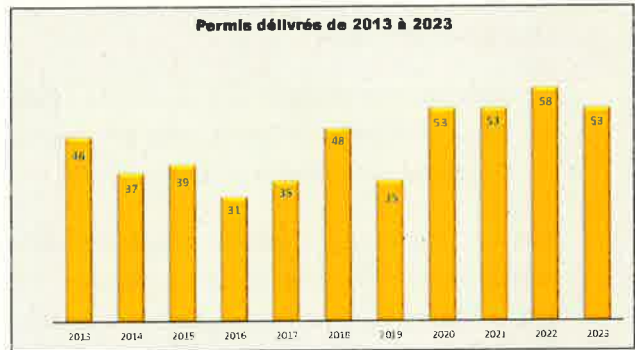
COMMUNE DE CHARDONNE - STATISTIQUES DE 2013 A 2023



Nouvelles demandes	
2013	61
2014	52
2015	58
2016	49
2017	51
2018	90
2019	95
2020	100
2021	105
2022	120
2023	134
	915

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2013	46	22	24
2014	37	18	19
2015	39	14	25
2016	31	15	16
2017	35	17	18
2018	46	12	36
2019	35	13	22
2020	53	17	36
2021	53	14	39
2022	58	18	40
2023	53	23	30
	488	183	305

	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle	Travaux de minime importance selon article 103 LATG	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	8	0	8
2018	21	12	9
2019	18	10	8
2020	10	2	8
2021	34	21	13
2022	23	13	10
2023	39	5	34
	153	63	90



RAPPORT DE GESTION ASICC 2023 A L'ATTENTION DES COMMUNES DU CERCLE DE CORSIER – PRESCOLAIRE

Les dénominations de personnes, fonctions et professions désignées au masculin dans le texte s'appliquent également au féminin.

Les activités du Réseau LAC et le détail des comptes de l'exercice 2023 figurent dans le rapport du Réseau et dans les lignes des comptes de chaque Commune du Cercle de Corsier

➤ [Réseau LAC \(reseaulac.ch\)](http://reseaulac.ch)

Création du Réseau d'Accueil de jour des enfants ASICC

L'enjeu du renouvellement de l'ensemble des réseaux d'accueil de jour du canton de Vaud en 2025 a incité les membres du Comité de Direction de l'ASICC à analyser l'avenir de la participation des Communes du Cercle de Corsier au sein du Réseau transitoire LAC. Deux options s'offraient aux Communes du Cercle :

- Poursuivre la collaboration au sein du Réseau LAC en intégrant le parascolaire dans ledit Réseau ;
- Sortir du Réseau LAC pour créer un réseau d'accueil de jour propre aux Communes du Cercle de Corsier et en confier la gestion à l'ASICC.

Afin d'étudier ces deux options, un mandat a été confié par les Communes du Cercle à « Service Famille Management ». Sur la base de leur rapport, deux Communes ont exprimé leur souhait de rester au sein du Réseau LAC et les deux autres, le souhait d'en sortir et de créer le Réseau ASICC. L'unanimité de rester au sein du Réseau LAC n'étant pas remplie par les Communes du Cercle, la Tour-de-Peilz a décidé de ne pas poursuivre leur collaboration au sein du réseau transitoire. Les Municipalités des Communes du Cercle ont ainsi validé la création de leur propre Réseau d'accueil de jour des enfants.

Dans la perspective de la création du nouveau réseau opérationnel le 1^{er} janvier 2025 et de sa reconnaissance par la Fondation pour l'Accueil de jour des enfants du canton de Vaud (FAJE), une procédure dite qualifiée de modification des statuts au sens de l'art. 113 de la loi sur les communes a été lancée pour confier la gestion du futur réseau et de l'accueil préscolaire à l'ASICC.

Au terme de la procédure, le Conseil Intercommunal (CI) de l'ASICC et les quatre Conseils communaux des Communes du Cercle de Corsier ont validé les nouveaux statuts de l'ASICC qui ont été envoyés au Canton le 18 décembre 2023 pour validation.

Outre la modification des statuts de l'ASICC, la création du Réseau a nécessité la mise en place de plusieurs chantiers :

- La révision du Règlement du CI permettant une augmentation du nombre de conseillers intercommunaux ;
- L'élaboration du dossier de reconnaissance du nouveau Réseau auprès de la Fondation pour l'Accueil de jour des enfants du canton de Vaud (FAJE),
- La définition d'une grille tarifaire pour le préscolaire et le parascolaire ;

- La création du règlement du Réseau ;
- La création de directives propres au parascolaire et au préscolaire.

Projets de structures préscolaires en cours

Le projet de transformation de l'EMS du Mont-Pèlerin a été mis à l'enquête et les réflexions sur les aménagements intérieurs et extérieurs, en collaboration avec l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) sont bien avancés.

Le projet d'architecture à Jongny pour la création d'un accueil collectif de jour pré et parascolaire et l'agrandissement du site scolaire de Jongny a été mis au concours. Le projet retenu est le N°5 – JACK.

Fonctionnement des deux structures d'accueil préscolaires



Structure d'accueil
préscolaire

Rapport rédigé par Helena Petersen, directrice pédagogique

La structure d'accueil « Les Écureuils » aux Monts-de-Corsier est désormais gérée par l'ASICC depuis le 1^{er} Août 2022 et collabore avec succès avec les différents partenaires et communes du Cercle de Corsier depuis son entrée dans le réseau LAC.

La collaboration avec la nouvelle structure d'accueil préscolaire de Corsier sur Vevey « Aux Aventuriers », ouverte en janvier 2023, permet notamment une mutualisation des connaissances et des compétences.

La SAP Les Écureuils, dont le taux de remplissage est en moyenne de 90%, répond au mieux aux demandes de placement qui sont toujours en augmentation dans la région.

La SAP accueille jusqu'à 44 enfants par jours. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h. Les enfants accueillis sont répartis en trois secteurs :

- 10 bébés : âgés de 3 mois à 18/24 mois
- 14 trotteurs : âgés de 18/24 mois à 30/35 mois
- 20 moyens : âgés de 30/35 mois à l'entrée de l'école

L'équipe de la SAP (18.5 EPT), composée d'une équipe éducative, d'un cuisinier, d'une aide de maison, d'une apprentie et de stagiaires est soucieuse de se former en continue afin d'offrir une prise en charge de qualité. Elle est très engagée dans divers activités et projet en phase avec la nature et l'impact environnemental. Les enfants profitent notamment de la nature environnante à travers le canapé forestier qui a été construit par l'équipe et des familles en juin 2021.



Rapport rédigé par Cindy Isoz, directrice pédagogique

La Structure d'accueil préscolaire « Aux Aventuriers » de Corsier-sur-Vevey a ouvert ses portes aux familles le 9 janvier 2023. Après 4 jours de mise en place intensive, les équipes étaient fin prêtes à accueillir les premiers enfants. Composée de professionnels masculin et féminin (13.7 EPT), l'équipe a su rapidement créer un lieu de vie et de travail à la fois chaleureux et professionnel.

L'inauguration officielle de la structure, réalisée le 13 mai 2023, a permis de trouver le « petit nom » de cette dernière. Après la mise au concours et le dépouillement minutieux des propositions, l'idée d'une famille a retenu toute l'attention : « **Aux Aventuriers** ». La référence aux notions d'exploration, de découvertes et d'apprentissages apparaissait comme une évidence.

Après plus d'une année d'exploitation, la SAP « Aux Aventuriers » a offert une solution de garde à plus de 70 familles. 90 enfants ont pu, au travers de tous leurs sens, partager des moments en collectivité et découvrir les plaisirs du « vivre ensemble ».

A la fin de l'année 2023, le taux de remplissage de la structure a atteint le 82.6%, tous groupes confondus ; ce dernier grimpera jusqu'à 94.1% en mars 2025.

Validé par le Comité de Direction ASICC le 19.02.2024

Commune de Chardonne



COMPTES
2023

FINANCES

Considérations générales sur les comptes 2023

Comme chaque année à l'établissement des budgets, la Municipalité reste toujours prudente, afin d'éviter toutes surprises. Les impôts aléatoires sont toujours estimés sur une moyenne des 5 dernières années. Comme le démontre les résultats 2023, la différence entre le budget et les comptes en sont la preuve.

Budgétisés pour un total de CHF 1'565'400.00, les impôts aléatoires (droits de successions, droits de mutation, gains immobiliers et impôt sur les frontaliers) se sont élevés à hauteur de CHF 2'412'689.90. L'ensemble de tous les impôts cumulés représente un résultat de CHF 1'496'982.98 plus élevé que le budget malgré un correctif du canton de CHF 691'071.23 dû à une erreur de répartition de l'impôts à la source.

A l'instar des dernières années, cette situation encore favorable nous a permis de faire des amortissements extraordinaires de CHF 1'292'590.90 sur plusieurs préavis ouverts. Le détail de ces écritures est décrit sur la page de la récapitulation des amortissements. Nous avons profité de pouvoir effectuer des amortissements extraordinaires encore cette année. En effet, avec l'introduction de la comptabilité MCH2, nous n'aurons plus cette possibilité.

Il ne nous restera plus que quelques préavis à amortir selon les nouvelles règles MCH2 pour un montant de CHF 6'629'021.82.

Suivant la courbe des rentrées, les impôts des personnes physiques et morales sont stables, en légère progression de CHF 791'946.54.

Comme l'état de notre trésorerie a aussi été très bonne durant 2023, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour financer les investissements de cette année comptable.

Notre marge d'autofinancement, plus basse que l'exercice 2022 est toujours jugée satisfaisante.

Le bon résultat de cet exercice est rassurant, mais on peut voir que d'une année à l'autre, les différentes rentrées peuvent être assez aléatoires. Il ne faut donc pas se relâcher et rester vigilants pour l'avenir.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Place de la Riponne 5
CH-1003 Lausanne
Tél +41 21 310 01 50
Fax +41 21 310 01 60
www.multigroup.ch

Au conseil communal de la commune de

Chardonne

Lausanne, le 11 avril 2024

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chardonne, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chardonne alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.


Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA


Ludovic Guignet
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat


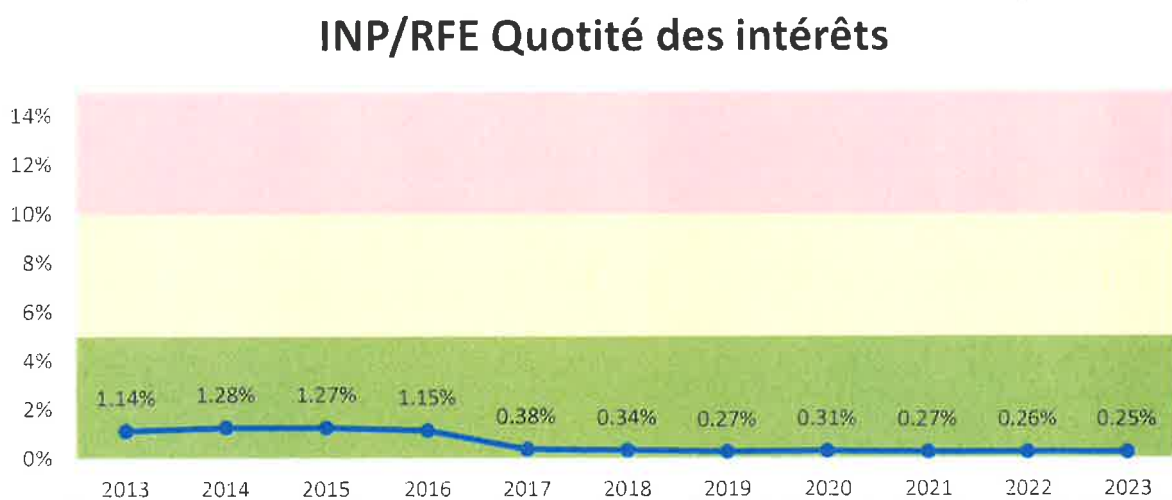
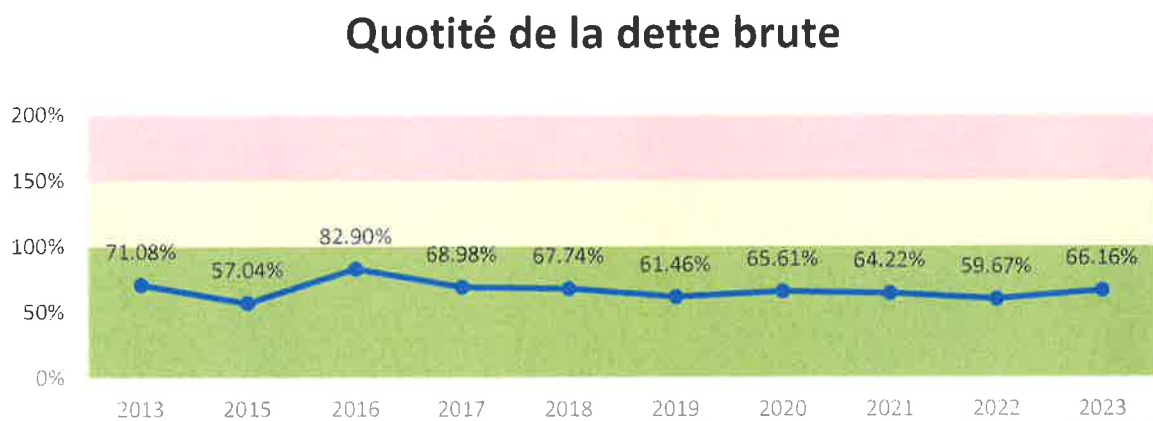
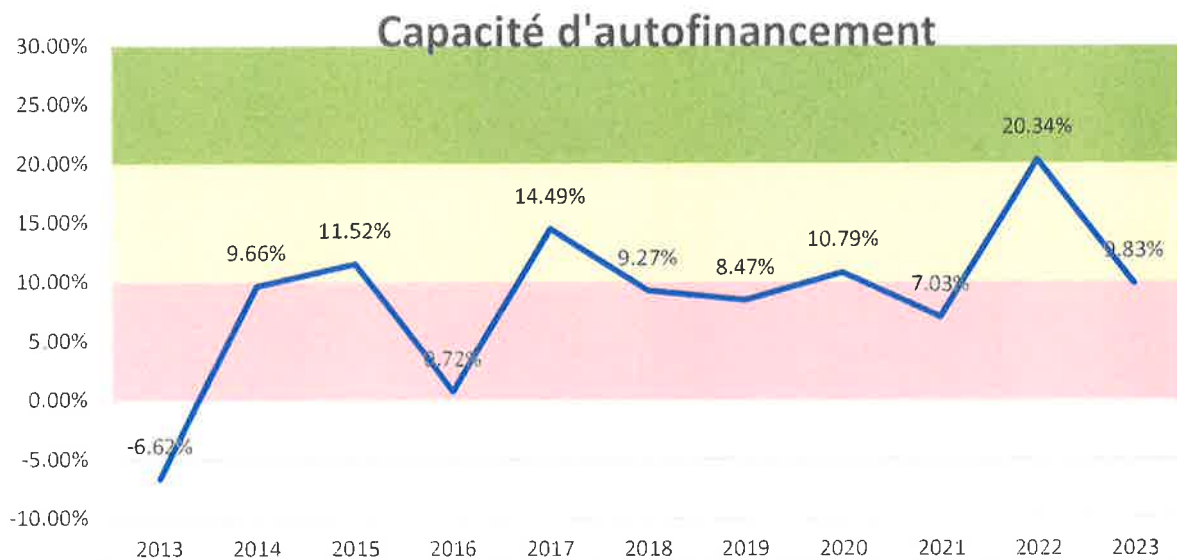

Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé

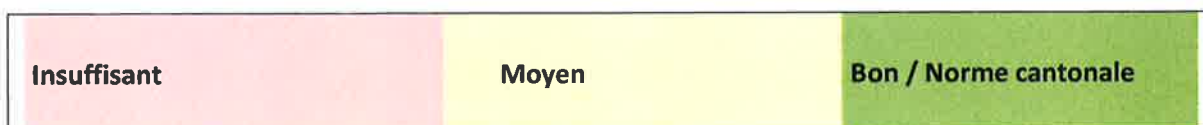


TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		2023	2022
		CHF	CHF
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
	Notes		
Excédent de revenus		324 183	185 878
Amortissement des immobilisations	7	1 557 003	4 082 182
Dotations de réserves	11 / 12	35 516	58 613
Prélèvements de réserves	11 / 12	-200 000	0
CASH FLOW		1 716 701	4 326 673
Variation des Titres et placements	3	0	0
Variation des Créances résultant de ventes et de prestations	2	-1 060 305	-1 105 720
Variation du Stock	4	-858	-504
Variation des Actifs de régularisation	6	3 703	324 784
Variation des Dettes résultant d'achats et de prestations	8	-383 207	1 510 204
Variation du besoin en fonds de roulement net		-1 440 668	728 764
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		276 034	5 055 437
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements nets	4 / 6	-1 826 429	-932 774
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-1 826 429	-932 774
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts à moyen et long terme	9 / 10	22 782	41 378
Diminution des emprunts à moyen et long terme	10	0	0
TRESORERIE RESULTANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		22 782	41 378
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES			
Liquidités en début d'exercice		6 921 650	2 757 607
Liquidités en fin d'exercice		5 394 037	6 921 650
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES		-1 527 613	4 164 043



Légendes



Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

MA	Groupe de comptes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Marge d'autofinancement		2'916 habitants	2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants
Revenus	4	15 671 695.24	17 809 946.63	17 612 890.11	19 683 270.46	18 267 546.69	18 793 257.64	21 266 295.45	19 748 362.74
- Charges	3	16 314 114.93	17 130 902.55	17 290 647.31	19 452 445.20	17 959 819.19	18 757 120.92	21 080 417.29	19 424 180.08
Résultat de l'exercice		-642 419.69	679 044.08	322 242.80	230 825.26	307 727.50	36 136.72	185 878.16	324 182.66
+ amortissements	33	381 559.47	1 681 840.49	2 172 909.38	2 115 331.42	2 100 030.94	2 138 249.19	4 475 275.41	1 810 302.28
- défalcatons	3301	-78 409.47	-71 606.54	-105 544.38	-512 062.77	-160 765.54	-404 829.49	-393 093.11	-53 299.38
+ attrib. à des fds de réserve	38	502 350.47	244 547.53	105 513.14	259 658.05	366 181.99	16 190.80	56 982.42	87 457.09
- prélèv. sur des fds de réserve	48	-53 231.20	-	-950 000.00	-467 076.15	-719 301.94	-500 000.01	-	-251 941.23
Marges d'autofinancement		109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88	1 916 701.42

	Groupe de comptes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité d'autofinancement		2'916 habitants	2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants
MA - Marge autofinancement		109 849.58	2 533 825.56	1 545 120.94	1 626 675.81	1 893 872.95	1 285 747.21	4 325 042.88	1 916 701.42
RC - Recettes courante	40-47	15 304 602.04	17 492 410.63	16 662 890.11	19 216 194.31	17 548 244.75	18 293 257.63	21 266 295.45	19 496 421.51
Capacité d'autofinancement		0.72%	14%	9%	8%	11%	7.03%	20.34%	9.83%

Commune de Chardonne

Indicateurs financiers harmonisés

	Groupe de comptes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		2'916 habitants	2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants
Dettes nettes									
Engag. courants créanciers	9200	1 211 927.74	1 062 766.29	704 970.93	869 251.41	773 444.38	854 613.50	1 433 712.13	1 787 566.78
+ Emprunts court terme	921	598 000.00	-	-	3 505.40	5 505.40	4 911.20	2 065.72	2 805.87
+ Emprunts moyen/long terme	922	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00	11 000 000.00
+ Engag. envers entités particul.	923	181 831.10	221 815.10	225 657.60	224 900.10	206 765.10	209 747.30	253 971.20	276 013.50
Dettes brutes		12 991 758.84	12 284 581.39	11 930 628.53	12 097 656.91	11 985 714.88	12 069 272.00	12 689 749.05	13 066 386.15
- Avoirs disponibles	910	-862 759.60	3 093 903.89	3 683 776.60	2 762 290.52	2 480 053.26	2 757 607.41	6 921 649.86	5 394 037.29
- comptes courants	9111	-1 741 572.56	1 159 012.51	856 609.15	658 740.20	659 268.40	449 798.70	1 057 607.93	2 046 348.94
- Epargne (titres et placement)	9120	-224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00	224 337.00
- Prêts	9122	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres prêts	915	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes nettes		10 163 089.68	7 807 327.99	7 165 905.78	8 452 289.19	8 622 056.22	8 637 528.89	4 486 154.26	5 401 662.92
Dettes nettes par habitants		3 485.28	2 672.83	2 453.24	2 787.69	2 787.60	2 806.21	1 457.49	1 754.93

IP/RC	Groupe de comptes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		2'916 habitants	2'921 habitants	2'941 habitants	3'032 habitants	3'093 habitants	3'078 habitants	3'195 habitants	3'243 habitants
Int. Passifs/Dépenses courantes									
Intérêts passifs	32.00	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22	44 637.19
Dépenses courantes	30.00	1 874 131.05	1 788 692.99	1 667 495.25	1 768 403.80	1 750 978.55	1 974 119.30	1 983 828.30	2 020 254.15
	31.00	2 568 256.58	2 463 949.65	2 335 712.55	2 545 045.56	2 528 319.16	2 582 744.99	2 660 491.45	2 643 081.92
	32.00	167 929.18	51 488.63	47 921.87	48 011.61	47 850.15	45 536.10	44 559.22	44 637.19
	330.00	78 409.47	71 606.54	105 544.38	512 062.77	160 765.54	404 829.49	393 093.11	53 299.38
	35.00	9 096 225.59	8 353 187.25	9 194 726.06	11 863 249.81	10 520 853.72	11 367 344.60	11 158 193.89	12 057 673.79
	36.00	806 966.07	838 188.25	819 697.94	852 744.95	645 604.68	632 935.75	701 086.60	760 773.66
Total dépenses courantes		14 591 917.94	13 567 113.31	14 171 098.05	17 589 518.50	15 654 371.80	17 007 510.23	16 941 252.57	17 579 720.09
IP/RC %		1.15	0.38	0.34	0.27	0.31	0.27	0.26	0.25

Commune de Chardonne - Comptes 2023

Ecart avec le budget			
	Budget 2023	Comptes 2023	Ecart
Impôts			
4001.00 Impôt sur le revenu PP	8 320 000.00	9 309 679.84	989 679.84
4002.00 Impôt sur la fortune PP	2 130 000.00	2 371 627.05	241 627.05
4003.00 Impôt à la source	164 400.00	-691 071.23	-855 471.23
4004.00 Impôt spécial des étrangers	560 000.00	857 913.76	297 913.76
4011.00 Impôt sur le bénéfice PM	141 000.00	56 903.90	-84 096.10
4012.00 Impôt sur le capital PM	17 000.00	22 365.00	5 365.00
4013.00 Impôt complémentaire sur les immeubles	63 800.00	70 989.00	7 189.00
4020.00 Impôt foncier	1 025 300.00	1 081 159.91	55 859.91
4510.00 Participations, subsides, rbts canton (RIEIII)	20 059.00	7 473.78	-12 585.22
Sous-total impôts	12 441 559.00	13 087 041.01	645 482.01
4040.00 Droits de mutation	316 700.00	1 717 856.00	1 401 156.00
4050.00 Impôt sur les successions et donations	846 000.00	303 785.50	-542 214.50
4061.00 Impôt sur les chiens	17 900.00	16 600.00	-1 300.00
4090.00 Impôts récupérés après défalctions	37 600.00	19 707.33	-17 892.67
4110.00 Concessions	104 100.00	108 588.90	4 488.90
4221.00 Intérêts s/décomptes impôts	88 600.00	101 769.04	13 169.04
4370.01 Amende soustraction LMSD (impôts)	1 000.00	-	-1 000.00
4411.00 Part à l'impôt sur les gains immobiliers	390 000.00	380 123.50	-9 876.50
4411.01 Part à l'impôt sur les frontaliers	12 700.00	17 670.70	4 970.70
Sous-total impôts aléatoires	1 814 600.00	2 666 100.97	851 500.97
Total impôts	14 256 159.00	15 753 141.98	1 496 982.98
Divers			
3187.00 Emoluments facturés par le canton	115 000.00	97 553.04	-17 446.96
3212.00 Intérêts bonifiés et rémun.	1 000.00	-72.14	-1 072.14
3221.00 Intérêts compensatoires	1 000.00	1 209.33	209.33
3301.00 Défalctions	190 000.00	-44 702.92	-234 702.92
3515.00 Particp. Charges cant. - FA sociale (Prélèv. s/revenus conjonturels)	779 810.00	1 202 811.11	423 001.11
Sous-total divers	1 086 810.00	1 256 798.42	169 988.42
Total général	13 169 349.00	14 496 343.56	1 326 994.56

Ecart sur budget par dicastère

	Budget 2023	Comptes 2023	Ecart
1 Administration générale	2 299 828.00	2 229 046.12	-70 781.88
2 Finances	201 441.20	78 674.01	-122 767.19
Impôts	-13 169 349.00	-14 496 343.56	-1 326 994.56
Péréquation	2 395 629.00	2 692 751.00	297 122.00
3 Domaines et bâtiments	319 271.40	195 183.98	-124 087.42
Locations appartements	-307 500.00	-308 178.55	-678.55
Amortissements	106 537.00	-	-106 537.00
4 Travaux	1 486 411.00	1 241 197.91	-245 213.09
Egouts	-	-	-
Amortissements	431 763.00	1 757 002.90	1 325 239.90
5 Instruction publique et cultes	2 084 522.15	2 001 069.35	-83 452.80
6 Police	705 254.00	613 198.18	-92 055.82
Participation charges cantonales	229 108.00	215 347.00	-13 761.00
7 Sécurité sociale	768 504.45	836 915.56	68 411.11
Facture sociale cantonale	2 975 708.00	2 613 168.09	-362 539.91
8 Services industriels	-500.00	6 785.35	7 285.35
Total	526 628.20	-324 182.66	-850 810.86

Récapitulation

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 345 955.74	116 909.62 2 229 046.12	2 375 628.00	75 800.00 2 299 828.00	2 313 196.82	81 608.70 2 231 588.12
2	Finances	5 354 083.23 11 724 918.55	17 079 001.78	4 982 102.20 10 572 278.80	15 554 381.00	5 724 053.60 12 695 122.65	18 419 176.25
3	Domaines et bâtiments	1 039 990.64 112 994.57	1 152 985.21	1 180 773.00	1 062 464.60 118 308.40	2 867 725.56	1 466 531.41 1 401 194.15
4	Travaux	4 324 693.57	1 326 492.76 2 998 200.81	3 035 019.20	1 116 845.20 1 918 174.00	4 662 681.23	1 225 457.23 3 437 224.00
5	Instruction publique et cultes	2 028 655.35	27 586.00 2 001 069.35	2 126 921.00	42 398.85 2 084 522.15	1 862 801.75	26 772.75 1 836 029.00
6	Police	867 248.03	38 702.85 828 545.18	969 362.00	35 000.00 934 362.00	826 721.58	42 019.36 784 702.22
7	Sécurité sociale	3 453 506.02	3 422.37 3 450 083.65	3 744 212.45	3 744 212.45	2 819 721.68	2 819 721.68
8	Services industriels	10 047.50	3 262.15 6 785.35	2 000.00 500.00	2 500.00	3 515.07 1 214.68	4 729.75
Total fonctionnement		19 424 180.08	19 748 362.74	18 416 017.85	17 889 389.65	21 080 417.29	21 266 295.45
Résultat		324 182.66			526 628.20	185 878.16	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1010.3003.00 Conseil communal - Jetons de présence et traitement

- Secrétariat	CHF	7'500.00
- Présidence	CHF	850.00
- Huissier	CHF	360.00
- Indemnités de dépouillements	CHF	4'200.00
- Jetons de présence des Conseillers	CHF	9'501.00

1020.4361.00 Municipalité - Rbt traitements, charges sociales, jetons de présence Jetons

- Cie Industrielle et Commerciale du Gaz,	CHF	3'979.70
- Commission Intercommunale de Lavaux, CIL	CHF	706.50
- Ass. Sécurité Riviera ASR	CHF	13'145.22
- ARAS	CHF	8'000.00
- ASICC (depuis 2023)	CHF	8'000.00
- SCOPE	CHF	2'100.00
- SIGE	CHF	120.00
- Fond. pour l'Enseignement de la Musique FEM, A. Reymond	CHF	600.00
- Satom	CHF	100.00

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	2 345 955.74	116 909.62	2 375 628.00	75 800.00	2 313 196.82	81 608.70
			2 229 046.12		2 299 828.00		2 231 588.12
10	Autorités	329 393.35	36 751.42	368 423.00	25 000.00	365 787.40	25 773.40
1010	Conseil communal	42 695.70		39 400.00		47 112.50	
3003.00	Jetons de présence et traitements	22 411.00		20 000.00		22 413.00	
3030.00	Assurances sociales	690.00		600.00		712.80	
3050.00	Assurances accidents et maladie	240.00		300.00		237.60	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	66.05		500.00		150.55	
3111.00	Achats mobilier et matériel					210.85	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	19 288.65		18 000.00		23 387.70	
1020	Municipalité	286 697.65	36 751.42	329 023.00	25 000.00	318 674.90	25 773.40
3001.00	Rétributions des autorités	116 540.75		125 023.00		124 415.30	
3001.01	Vacations	106 675.45		130 000.00		120 403.90	
3011.00	Traitement du personnel					4 275.00	
3030.00	Assurances sociales	18 677.80		24 000.00		23 177.50	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	32 321.15		35 000.00		33 814.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	4 329.95		5 000.00		4 747.85	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	8 152.55		10 000.00		7 840.90	
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.		36 751.42		25 000.00		25 773.40
11	Administration	1 721 688.54	12 373.20	1 747 522.00	12 000.00	1 688 767.62	14 482.00
1100	Administration	1 721 688.54	12 373.20	1 747 522.00	12 000.00	1 688 767.62	14 482.00
3011.00	Traitement du personnel	492 159.95		505 000.00		473 142.55	
3030.00	Assurances sociales	45 231.35		45 000.00		40 213.00	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	83 044.25		80 000.00		70 833.50	
3050.00	Assurances accidents et maladie	15 752.90		18 000.00		17 384.70	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	116.60		2 000.00			
3091.00	Formation et recherche du personnel	2 911.35		5 000.00		4 394.40	
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	39 618.42		45 000.00		46 619.65	
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	8 578.60				14 634.10	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1100.3151.01 **Entretien matériel informatique**

- Ofisa Informatique, contrat de maintenance, CHF 30'312.60
- Ofisa Informatique, prestations hors contrat CHF 12'708.60, migration Abacus/Innosolv CHF 15'810.35
- Hotspots, Wi-Fi, ADSL, CHF 5'581.70
- Immediatique SA, Contrat Infogérance CHF 19'386.00, Prestations hors forfait CHF 13'939.35
- Etat de Vaud, abt + accès internet « communes », CHF 4'846.50
- Canon, contrat de maintenant pour la gestion électronique des documents GED CHF 4'874.50
- Mount10, service de sauvegarde, CHF 2'554.85
- Groupe E Connect, dépannage lenteur connexion PC, CHF 801.30

1100.3151.11 **Logiciels et licences**

- Phisa SA – Licence annuelle pour l'utilisation de leur logiciel de planification financière, CHF 4'846.50
- Microsoft + divers – Renouvellement de licences, CHF 3'516.65
- Immédiatique – Hébergement du serveur dans un cloud sécurisé en Suisse, sauvegardes et licences, CHF 32'312.35
- Immédiatique – Licences SQL pour migration (mise à jour) Communal.ch, CHF 4'565.40
- Gammadia – Logiciel de gestion des heures du personnel des services voirie et bâtiments, CHF 1'746.35

1100.3520.00 **Participation à des entités intercommunales**

- Participation au Service des Affaires Intercommunales (SAI), CHF 25'536.00
- Cotisation à Promove, CHF 12'780.00
- Cotisations à la CIL et à Lavaux Patrimoine Mondial, CHF 46'281.40
- Frais d'entretien stand de tir de la Barmaz à Villeneuve, CHF 1'759.10
- Equipement touristique de la Riviera, CHF 2'500.00
- Fds intercomm. de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage, CHF 1'597.50
- Participation à Agglo Rivelac, CHF 13'641.00

1100.3659.00 **Dons, aides et subventions casuelles**

Dont CHF 71'029.00 à Montreux-Vevey Tourisme, CHF 47'658.00 au Conservatoire de Musique de Vevey et Fondation pour l'enseignement de la Musique FEM, CHF 22'663.20 au Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, CHF 14'600.— aux sociétés locales, CHF 10'000.00 à l'Association Lavaux-Panoramic (petit train), CHF 7'848.60 pour les pistes de fonds et de ski des Pléiades, CHF 17'351.50 de dons en bouteilles de vin et le solde de CHF 15'906.85 a été attribué en cours d'année en fonction des sollicitations retenues par la Municipalité.

1100.4363.00 **Remboursement assurances et divers dommages**

- Caisse AVS, APG Maternité, CHF 1'537.25
- VD Ass., Redistribution bénéfique police ass. Casco utilisation véhicules privés à des fins prof., CHF 60.00

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3111.00	Achats mobilier et matériel	3 398.05		9 000.00			
3111.01	Achats matériel informatique	9 195.05		15 000.00		12 341.10	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	10 544.21		14 000.00		8 215.67	
3151.01	Entretien matériel informatique	110 815.75		74 500.00		109 754.25	
3151.02	Site internet	3 356.95		4 000.00		3 524.95	
3151.11	Logiciels et Licences	46 987.25		29 500.00		42 197.39	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	48 613.06		50 000.00		58 545.61	
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	4 926.65		9 000.00		7 616.80	
3181.00	Frais de ports et CCP	14 120.60		17 000.00		18 099.34	
3182.00	Frais de téléphones	7 065.65		9 000.00		7 361.85	
3183.00	Frais bancaires					.41	
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	370.66		400.00		422.15	
3183.02	Frais Bancomat BCV	5 380.94		10 000.00		4 400.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	10 647.45		17 000.00		12 070.65	
3186.00	Primes d'assurances	13 907.60		15 000.00		13 459.15	
3193.00	Cotisations	11 787.45		12 585.00		12 724.15	
3520.00	Participation à des entités intercommunales	104 095.00		109 221.00		98 935.75	
3526.05	CIEHL	15 975.00		15 465.00		15 390.00	
3657.00	Aide pour le trafic régional	396 030.65		422 851.00		377 961.40	
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	207 057.15		204 000.00		208 525.10	
4313.03	Finances de naturalisations		2 700.00		5 000.00		3 800.00
4350.00	Ventes et prestations de service		7 826.95		7 000.00		8 562.25
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		1 597.25				2 075.60
4390.00	Recettes diverses		249.00				44.15

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1500.3011.00 Traitement du personnel

- Augmentation des coûts suite à un remplacement durant un congé maternité

1500.3151.02 Site internet

- Immediatique SA, webmastering pour le site bibliochardonnejongny.ch, CHF 3'256.85
- Immediatique SA, hébergement bibliochardonnejongny.ch, CHF 183.10

1500.4363.00 Rbt assurances + divers

- Caisse AVS, APG Maternité

1500.4520.00 Participations et rbts de communes

Participation de la commune de Jongny

1500.4522.00 Participations de communes, Culture, écoles

Participation de l'ASIC (Association Scolaire du Cercle) pour l'achat de livres, CHF 2'000.00

1510.3523.00 Fonds Culturel Riviera

- Participation de CHF 47.00 par habitant, CHF 150'024.00

1510.3653.01 Fonds communal pour la culture

- Soutien au Bout d'Brousse Festival, CHF 200.00
- Soutien roman de Mme Louise de Bergh, CHF 1'000.00
- Solde du budget, CHF 3'367.00 transféré sur le fonds de réserve 9233.09

1510.3653.02 Fonds Taxe de séjour

1510.3817.00 Attribution au fonds de réserve Taxe de Séjour

1510.4653.00 Taxe de séjour – Vers. de leur participation

Création de 3 comptes, pour l'encaissement de notre part à la taxe de séjour, le reversement au DEV et versement du solde disponible sur le fonds de réserve au bilan

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
15	Affaires culturelles	294 873.85	67 785.00	259 683.00	38 800.00	258 641.80	41 353.30
1500	Bibliothèque	114 602.85	42 155.00	110 400.00	38 800.00	118 497.75	41 353.30
3011.00	Traitement du personnel	59 397.20		50 000.00		53 692.75	
3030.00	Assurances sociales	5 458.20		5 000.00		5 095.00	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	8 886.60		7 900.00		7 656.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	1 901.80		2 000.00		1 697.95	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	1 044.00		500.00		486.10	
3091.00	Formation et recherche du personnel	504.60		1 000.00			
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	2 787.45		3 500.00		2 772.25	
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 810.05		20 000.00		19 998.40	
3111.00	Achats mobilier et matériel	1 649.00		2 500.00		13 963.20	
3111.01	Achats matériel informatique	188.60		1 000.00		256.50	
3151.00	Entretien mobilier et équipements	456.65		1 500.00		405.00	
3151.01	Entretien matériel informatique			2 000.00			
3151.02	Site internet	3 439.95		3 500.00		3 417.35	
3151.11	Logiciels et Licences	2 306.10		2 000.00		2 500.60	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	4 468.85		4 500.00		4 346.05	
3182.00	Frais de téléphones	1 448.00		1 500.00		1 440.00	
3186.00	Primes d'assurances	287.85		500.00		245.15	
3193.00	Cotisations	567.95		1 500.00		525.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		3 214.40				
4390.00	Recettes diverses		716.70		1 000.00		781.05
4520.00	Participations et rbts de communes		36 223.90		35 800.00		38 572.25
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		2 000.00		2 000.00		2 000.00
1510	Concerts et activités culturelles	180 271.00	25 630.00	149 283.00		140 144.05	
3523.00	Fonds Culturel Riviera	150 024.00		144 666.00		137 051.05	
3653.01	Fds comm. pour la culture - Soutiens évén. ponctuels	4 617.00		4 617.00		3 093.00	
3653.02	Fds Taxe de séjour - Vers. aux Sociétés locales	15 000.00					
3817.00	Attribution au fds réserve Taxe de séjour	10 630.00					
4653.00	Taxe de séjour - Vers. de leur participation		25 630.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2000.3301.00 Défalcations des créances

Adaptation du ducroire pour débiteurs douteux (cpte de bilan 9111.40)

2100.3515.01 Participation charges cantonales – Prévoyance sociale

Il s'agit de la reprise par le canton (par le biais de la facture sociale 7200.3515.01) du 50% et du 30% des impôts encaissés suivants (impôts aléatoires) :

50% des droits de mutation (4040.00)	CHF	1'717'856.00	=	CHF	858'928.00
50% de l'impôt s/success. (hors succ. en déshérence) (4050.00)	CHF	297'039.70	=	CHF	148'519.85
50% de la part à l'impôt sur les gains immob. (4411.00)	CHF	380'123.50	=	CHF	190'061.75
30% de la part à l'impôt sur les frontaliers (4411.01)	CHF	<u>17'670.70</u>	=	CHF	<u>5'301.21</u>
	CHF	2'412'689.90	=	CHF	<u>1'202'811.11</u>

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	5 354 083.23	17 079 001.78	4 982 102.20	15 554 381.00	5 724 053.60	18 419 176.25
		11 724 918.55		10 572 278.80		12 695 122.65	
20	Comptabilité générale	98 002.30	6 739.30	215 000.00		288 086.00	
2000	Contentieux	98 002.30	6 739.30	215 000.00		288 086.00	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	98 002.30		215 000.00		288 086.00	
4390.00	Recettes diverses		6 739.30				
21	Impôts	1 256 798.42	15 753 141.98	1 086 810.00	14 256 159.00	1 804 138.80	17 149 922.25
2100	Impôts	1 256 798.42	15 753 141.98	1 086 810.00	14 256 159.00	1 804 138.80	17 149 922.25
3187.00	Emoluments facturés par le canton	97 553.04		115 000.00		130 467.32	
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	-72.14		1 000.00		44.71	
3221.00	Intérêts compensatoires	1 209.33		1 000.00		1 014.51	
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	-44 702.92		190 000.00		105 007.11	
3515.01	Particip. charges cantonales - Prévoyance sociale	1 202 811.11		779 810.00		1 567 605.15	
4001.00	Impôt sur le revenu		9 309 679.84		8 320 000.00		8 517 733.30
4002.00	Impôt sur la fortune		2 371 627.05		2 130 000.00		2 149 481.38
4003.00	Impôt à la source		-691 071.23		164 400.00		700 760.93
4004.00	Impôt spécial des étrangers		857 913.76		560 000.00		1 150 791.94
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales		56 903.90		141 000.00		116 369.95
4012.00	Impôt s/capital personnes morales		22 365.00		17 000.00		18 537.40
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles		70 989.00		63 800.00		67 255.75
4020.00	Impôt foncier		1 081 159.91		1 025 300.00		1 040 784.14
4040.00	Droits de mutation		1 717 856.00		316 700.00		726 270.80
4050.00	Impôt sur successions et donations		303 785.50		846 000.00		1 794 840.55
4061.00	Impôt sur les chiens		16 600.00		17 900.00		17 560.00
4090.00	Impôts récupérés après défalctions		19 707.33		37 600.00		19 119.43
4110.00	Concessions		108 588.90		104 100.00		107 632.75
4221.00	Intérêts s/décompte impôts		101 769.04		88 600.00		87 747.42
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)				1 000.00		
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		380 123.50		390 000.00		603 840.45
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers		17 670.70		12 700.00		17 097.55
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		7 473.78		20 059.00		14 098.51

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

2200.3210.00 Intérêts des dettes à court terme

Les charges communales ont été financées par la trésorerie courante sans avoir besoin de recourir à des emprunts ponctuels

2200.3222.00 Intérêts des dettes consolidées

Emprunts de CHF 5'000'000.00 sur 10 ans auprès de la SUVA au taux de 0.36% et de CHF 6'000'000.00 sur 10 ans auprès de la Caisse de pension de la Poste au taux de 0.40%

2200.4220.00 Revenus des capitaux du patrimoine financier

Revenus des actions Romande Energie, CHF 56'880.00 et Holdigaz, CHF 40'512.00

2210.3520.01 Fonds de péréquation horizontal

- Solde péréquation décompte final 2022, CHF 455'946.00
- Dissolution provision pour solde 2022, CHF – 459'691.00
- Péréquation décompte final 2022, retour couche population et dépenses thématiques, CHF 1'221'666.00
- Péréquation 2023, acomptes versés, CHF 2'395'628.00
- Péréquation 2023, provision solde à payer, CHF 300'868.00

2210.4520.00 Péréquation - Part. et remboursements des communes

Retour du fonds de péréquation : CHF 1'221'666.00 :

- « Couche population », CHF 950'650.00 (CHF 129.02/hab. entre 1 et 1'000 habitants, et CHF 361.27/hab. entre 1'001 et 3'000 habitants et CHF 516.10 entre 3001 et 5'000 habitants)
 - « Dépenses thématiques », (prise en charge du coût des transports), CHF 271'016.00
- Eléments calculés et fournis par le canton

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Service financier	3 999 282.51	1 319 120.50	3 680 292.20	1 298 222.00	3 631 828.80	1 269 254.00
2200	Intérêts	46 549.55	97 454.50	53 000.00	90 000.00	47 437.80	90 640.00
3183.00	Frais bancaires	3 049.55		3 500.00		3 937.80	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			6 000.00			
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00		43 500.00		43 500.00	
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		97 454.50		90 000.00		90 640.00
2210	Participations	3 952 732.96	1 221 666.00	3 627 292.20	1 208 222.00	3 584 391.00	1 178 614.00
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 914 417.00		3 603 851.00		3 584 391.00	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	38 315.96		23 441.20			
4520.00	Participations et rbts de communes		1 221 666.00		1 208 222.00		1 178 614.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3100.3185.00 Terrains – Honoraires et frais d'expertises

- Participation à un poste de coordinateur pour le recensement des narcisses, CHF 3'000.00

3100.3185.00 Terrains – Dons, aides et subventions

- Versements de subventions pour la préservation de la richesse en narcisses

3200.3103.01 Forêts – Frais d'enquête – Demande d'abattage

Ce compte a été créé suite à l'obligation de mettre à l'enquête publique les demandes d'abattage. Les frais de publication sont refacturés sous le compte 3200.4313.04

3200.3189.01 Forêts – Travaux exécutés par des tiers

- Coupe de sécurisation du sentier raquettes, CHF 13'780.20
- Réfection du chemin forestier « Enchironnaz », CHF 5'000.00
- Sécurisation et dégagement de la piste Vita suite au coup de bise du 26.02.2023, CHF 6'915.45
- Exploitation de chablis renversés par la bise et sécurisation au chemin de la Gay, CHF 1'114.70
- Abattage d'urgence au chemin de Mivy, CHF 1'023.15
- Façonnage et débardage au Bois Devin, CHF 26'792.50
- Façonnage et débardage au Sommet, CHF 10'516.90
- Frais pour demande d'abattage de 27 arbres par la Commune de Corseaux, CHF 2'160.00
- Coupe, façonnage et débardage, chemins de la Gay, de Mivy et de l'Enchironne, CHF 9'311.75

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1 039 990.64	1 152 985.21	1 180 773.00	1 062 464.60	2 867 725.56	1 466 531.41
		112 994.57			118 308.40		1 401 194.15
30	Service technique	4.95	430.00	1 600.00	500.00	844.85	430.00
3000	Poids public	4.95	430.00	1 600.00	500.00	844.85	430.00
3156.00	Entretien matériel spécialisé			1 500.00		840.65	
3186.00	Primes d'assurances	4.95		100.00		4.20	
4356.01	Produits des pesages		430.00		500.00		430.00
31	Terrain	65 672.20	32 322.60	73 100.00	31 700.00	44 510.83	286 857.29
3100	Terrains	31 912.00	32 322.60	28 100.00	31 700.00	20 339.05	35 154.40
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	3 538.00		2 000.00		4 220.00	
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00		1 000.00		984.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	3 290.00		1 000.00		15 135.05	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	24 100.00		24 100.00			
4232.00	Loyers des terrains		32 322.60		31 700.00		35 154.40
3110	Bancs rocheux	33 760.20		45 000.00		24 171.78	251 702.89
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	33 760.20		45 000.00		24 171.78	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						200 000.00
4659.00	Participations et subv. de tiers						51 702.89
32	Forêts	94 377.90	55 590.35	38 226.00	31 350.00	45 717.35	45 550.10
3200	Forêts	94 377.90	55 590.35	38 226.00	31 350.00	45 717.35	45 550.10
3103.01	Frais d'enquête - Demande d'abattage	3 917.65					
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	8 782.20		10 500.00		8 195.45	
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	76 614.65		21 726.00		32 858.05	
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	5 063.40		6 000.00		4 663.85	
4313.04	Emoluments autorisation abattage		4 188.00				
4355.02	Ventes de bois		46 742.50		29 350.00		43 148.35
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		4 659.85		2 000.00		151.75
4659.00	Participations et subv. de tiers						2 250.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3300.3011.00 Vignes – Traitement du personnel

Le personnel étant rémunéré à la tâche, les coûts sont liés aux nombres de litres à taiter

3300.4355.01 Vignes – Ventes de vin

En plus de la vente de bouteilles de vin, nous avons également vendu 8'587 litres de vin clair de Chasselas et 430 litres de Merlot

3300.4355.03 Vignes – Ventes de raisin

Lors de la vente aux enchères à Chardonne, nos 2 parcelles ont trouvé un acquéreur.

La Mène et Chesaux ont été mises par Arc en Vins SA . Au total, cela fait 7'3'61 kilos de raisin qui ont été misés.

3500.4363.00 Bâtiments – Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise assurances, Ind. Assurance accident compl., CHF 1'931.60
- Vaudoise assurances, participation au bénéfice, ass. Renault Kangoo, CHF 126.40

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Vignes	140 403.01	174 904.46	136 500.00	141 620.00	149 730.69	239 351.57
3300	Vignes	140 403.01	174 904.46	136 500.00	141 620.00	149 730.69	239 351.57
3011.00	Traitement du personnel	26 292.55		17 000.00		23 961.25	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			1 000.00		9 531.20	
3134.00	Approvisionnements des domaines	11 940.64		13 000.00		16 965.56	
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	6 527.80		7 000.00		4 444.55	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	2 368.50		3 500.00		2 185.95	
3186.00	Primes d'assurances	5 128.90		5 000.00		4 997.95	
3189.02	Vigneron-tâcheron	84 487.72		85 000.00		84 369.75	
3193.00	Cotisations	3 656.90		5 000.00		3 274.48	
4232.00	Loyers des terrains		1 621.20		1 620.00		3 242.40
4355.01	Ventes de vin		141 856.88		110 000.00		198 193.12
4355.03	Ventes de raisin		31 425.90		30 000.00		36 128.05
4393.00	Ajustement TVA		.48				
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton						1 788.00
35	Bâtiments	739 532.58	889 737.80	931 347.00	857 294.60	2 626 921.84	894 342.45
3500	Bâtiments - général	259 558.35	4 458.00	290 970.00	2 400.00	191 669.60	5 509.60
3011.00	Traitement du personnel	192 801.90		202 000.00		141 856.65	
3030.00	Assurances sociales	17 718.05		21 000.00		13 462.20	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	29 935.65		30 000.00		20 066.95	
3050.00	Assurances accidents et maladie	6 150.10		7 000.00		4 492.20	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	230.00				50.00	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	1 180.60		3 000.00		2 918.95	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires			1 850.00			
3120.01	Eau			250.00			
3120.02	Electricité	271.40		370.00		250.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	502.20		1 000.00		3 692.15	
3155.00	Entretien véhicules	2 363.00		1 500.00		2 623.65	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	5 901.95		20 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	1 098.70		1 000.00		2 191.40	
3191.00	Impôts et taxes	65.00		500.00			
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 339.80		1 500.00		65.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 400.00		2 400.00		2 400.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		2 058.00				3 109.60

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3510.3141.00 Logis de Chardonne

Entretien des bâtiments et monuments

- Travaux de peinture sur la porte d'entrée nord du bâtiment, CHF 2'281.10
- Remplacement de deux lave-vaisselles et d'un réfrigérateur, CHF 6'098.10
- Remplacement d'une armoire à pharmacie, CHF 1'227.10
- Travaux de peinture dans un appartement, CHF 946.75
- Remplacement de deux mélangeurs dans deux appartements, CHF 1'168.35

3512.4231.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin

Loyers des bâtiments

Le Chalet Butticaz a été réservé 13 fois en 2023, (4x gratuitement, 9x contre paiement)

3512.4659.00 Chalet Butticaz – Mont-Pèlerin

Participation et subvention de tiers

Subvention pour la pose de panneaux photovoltaïques

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510	Logis de Chardonne	26 518.06	57 600.00	22 500.00	56 000.00	21 910.04	57 400.00
3120.01	Eau	1 044.28		1 500.00		1 063.40	
3120.02	Electricité	2 582.70		2 100.00		1 838.40	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	6 438.33		6 800.00		5 321.49	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	14 077.60		10 000.00		11 600.00	
3186.00	Primes d'assurances	2 048.15		1 900.00		1 763.15	
3191.00	Impôts et taxes	327.00		200.00		323.60	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		57 600.00		56 000.00		57 400.00
3512	Chalet Butticaz	25 606.05	5 200.00	36 000.00	1 000.00	1 321.60	1 400.00
3120.01	Eau			500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	25 137.95		35 000.00		926.55	
3186.00	Primes d'assurances	468.10		500.00		395.05	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		2 200.00		1 000.00		1 400.00
4659.00	Participations et subv. de tiers		3 000.00				
3514	Bibliothèque	7 794.50		8 450.00		7 850.75	
3011.00	Traitement du personnel	856.65		1 000.00		880.45	
3030.00	Assurances sociales	78.80		100.00		83.55	
3050.00	Assurances accidents et maladie	17.20		50.00		17.60	
3120.01	Eau	80.00		500.00		81.20	
3120.02	Electricité	611.45		1 500.00		586.00	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	3 147.60		3 000.00		3 280.30	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 277.85		1 500.00		2 276.55	
3186.00	Primes d'assurances	582.45		500.00		501.50	
3191.00	Impôts et taxes	142.50		300.00		143.60	
3515	Collège de Pully	13 030.65	23 525.80	14 980.00	23 500.00	13 485.83	23 525.80
3011.00	Traitement du personnel	3 900.00		3 900.00		3 900.00	
3030.00	Assurances sociales	358.75		380.00		370.45	
3050.00	Assurances accidents et maladie	78.00		100.00		77.95	
3120.01	Eau	350.32		500.00		630.45	
3120.02	Electricité	1 890.65		1 900.00		1 112.95	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	2 949.45		4 000.00		2 462.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 515.25		3 000.00		3 543.08	
3186.00	Primes d'assurances	1 162.65		1 200.00		1 001.60	
3191.00	Impôts et taxes	825.58				386.90	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		23 525.80		23 500.00		23 525.80

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3518.3141.00

Rue du Village 5-7

Entretien des bâtiments et monuments

- Remplacement des lames de la terrasse du restaurant, CHF 5'300.85
- Réparation de divers appareils du restaurants, CHF 7'111.17
- Contrat d'entretien de la ventilation 2020-2023, rbt à Ph. Verdan, CHF 4'000.00
- Remise en conformité tableau électrique pharmacie, CHF 2'001.05
- Contrat d'entretien de l'ascenseur, CHF 2'027.40

3519.4231.00

Espace Cendrillon – Mont-Pèlerin

Loyers des bâtiments

L'Espace Cendrillon a été réservé 4 fois en 2022 (4x contre paiement)

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3518	Rue du Village 5-7	37 671.54	171 707.60	80 581.00	171 000.00	1 762 209.23	176 729.05
3120.01	Eau	2 146.02		2 700.00		2 130.98	
3120.02	Electricité	2 980.95		2 800.00		1 919.90	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	28 404.57		10 000.00		30 874.70	
3186.00	Primes d'assurances	4 140.00		2 700.00		3 488.65	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			62 381.00		62 381.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					1 661 414.00	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		170 052.75		171 000.00		172 041.20
4390.00	Recettes diverses		1 654.85				2 339.85
4659.00	Participations et subv. de tiers						2 348.00
3519	Espace Cendrillon - Mt-Pèlerin	9 628.95	425.00	9 350.00	500.00	4 280.15	775.00
3120.01	Eau	116.00		500.00		103.40	
3120.02	Electricité	3 480.30		2 150.00		1 691.65	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	753.05		1 000.00		978.90	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4 720.00		5 000.00		1 012.50	
3186.00	Primes d'assurances	383.50		500.00		329.35	
3191.00	Impôts et taxes	176.10		200.00		164.35	
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier		425.00		500.00		775.00
3520	Grande salle	22 709.00	4 680.00	70 310.00	4 000.00	28 991.75	5 120.00
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	840.45		8 000.00			
3120.01	Eau	127.40		200.00		169.40	
3120.02	Electricité	2 930.05		4 000.00		3 334.45	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	147.45		110.00		111.60	
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	8 034.70		16 600.00		10 732.20	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	4 327.80		10 000.00		9 309.20	
3186.00	Primes d'assurances	6 114.40		5 500.00		5 108.95	
3191.00	Impôts et taxes	186.75		400.00		225.95	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			25 500.00			
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		4 180.00		4 000.00		5 120.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		500.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3530.3141.00 **Maison de la Musique**
Entretien des bâtiments et monuments
Remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur, CHF 23'650.00

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3530	Maison de la musique	30 961.85	80.00	42 100.00		4 606.45	
3120.01	Eau	92.00		200.00		93.20	
3120.02	Electricité	457.65		1 000.00		407.25	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	1 918.85		3 000.00		2 371.00	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	27 682.90		37 000.00		1 022.70	
3186.00	Primes d'assurances	656.75		650.00		557.50	
3191.00	Impôts et taxes	153.70		250.00		154.80	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		80.00				
3540	Abri PCI Bellevue	1 124.50		1 500.00		1 311.65	
3120.01	Eau	82.40		100.00		98.60	
3120.02	Electricité	360.70		200.00		212.60	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	536.65		500.00		840.60	
3186.00	Primes d'assurances			500.00			
3191.00	Impôts et taxes	144.75		200.00		159.85	
3550	Maison de commune	49 378.43	36 000.00	53 500.00	36 000.00	93 842.10	36 000.00
3120.01	Eau	566.68		500.00		513.61	
3120.02	Electricité	10 324.70		8 500.00		7 443.30	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	24 770.05		25 000.00		24 870.45	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	9 158.48		15 000.00		57 083.35	
3186.00	Primes d'assurances	3 765.05		3 500.00		3 187.50	
3191.00	Impôts et taxes	793.47		1 000.00		743.89	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		36 000.00		36 000.00		36 000.00
3560	Collège et Bâtiment de Chenaux	220 354.60	545 670.75	254 989.00	522 580.00	459 935.39	548 093.90
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien			3 000.00			
3120.01	Eau	1 193.00		2 000.00		1 209.20	
3120.02	Electricité	25 216.30		22 500.00		16 502.20	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	59 890.70		58 400.00		51 939.05	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	117 029.45		120 400.00		138 079.24	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			25 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	15 314.70		13 000.00		12 988.70	
3191.00	Impôts et taxes	1 710.45		2 500.00		1 725.55	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			8 189.00		8 189.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					229 302.45	
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif		70 260.75		53 300.00		69 003.90
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		475 410.00		469 280.00		479 090.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

3570.3141.00 Entretien des bâtiments et monuments

Temples et chapelles

- Mise en conformité du paratonnerre du temple, CHF 1'960.15
- Entretien et accordages de l'orgue du temple, CHF 2'969.95
- Entretien des cloches, temple et chapelle de Pully, CHF 583.20
- Pose de nouveaux cylindres sur les portes du temple, CHF 1'159.95
- Contrôle et entretien des toitures du Temple et de la chapelle de Pully, CHF 829.35
- Contribution à la décoration florale du temple, CHF 1'000.00

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3570	Temple et Chapelles	31 188.45	11 590.65	41 617.00	11 514.60	30 050.00	10 989.10
3011.00	Traitement du personnel	10 894.65		12 000.00		10 660.00	
3030.00	Assurances sociales			1 000.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	349.00		400.00		337.95	
3120.01	Eau	80.00		500.00		80.60	
3120.02	Electricité	1 474.00		2 600.00		1 029.45	
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	2 693.25		5 650.00		5 584.25	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	11 491.40		5 000.00		8 752.70	
3186.00	Primes d'assurances	4 206.15		4 000.00		3 605.05	
3312.00	Amort. bâtiments et terrains			10 467.00			
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		11 590.65		11 514.60		10 989.10
3580	Abri-parc derrière l'église	4 007.65	28 800.00	4 500.00	28 800.00	5 457.30	28 800.00
3120.01	Eau	88.40		200.00			
3120.02	Electricité	600.10		1 800.00		549.95	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	936.20		500.00		2 891.70	
3186.00	Primes d'assurances	2 232.60		2 000.00		1 871.45	
3191.00	Impôts et taxes	150.35				144.20	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		28 800.00		28 800.00		28 800.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4100.3526.01 Participation au BTI

Participation 2023 : CHF 450'043.00 (CHF 150'014.35 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et CHF 150'014.30 s/4600.3526.01)

4210.3156.01 Développement durable Vélos électriques

- Frais d'entretien des vélos, CHF 2'015.00
- Licence et frais d'exploitation 2022 WattWorld, CHF 2'064.59
- Licence et frais d'exploitation 2023 WattWorld, CHF 2'064.60

4210.3185.03 Développement durable

- Webmastering pour « parcours-nature.ch », CHF 3'256.85
- Relevé topographique parcours nature, CHF 1'250.00
- Permis de construire abri forestier parcours nature, CHF 7'700.00

4210.3193.00 Cotisations

Cotisation à « Cité de l'énergie », CHF 1'600.00

4210.3659.00 Dons, aides et subventions casuelles

Subventions communales pour l'achat de vélos électriques versées sur le fonds de réserve
« Développement durable » compte 9233.10

4210.4510.00 Participation , subsides et rbts du canton

Aide financière pour dossier Bio-Eco, Cité de l'Energie, CHF 2'000.00

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	4 324 693.57	1 326 492.76	3 035 019.20	1 116 845.20	4 662 681.23	1 225 457.23
			2 998 200.81		1 918 174.00		3 437 224.00
41	Service technique	150 014.35		143 933.00		126 029.65	
4100	BTI Corsier	150 014.35		143 933.00		126 029.65	
3526.01	Participation au BTI	150 014.35		143 933.00		126 029.65	
42	Service de l'urbanisme	247 063.50	87 943.00	253 673.00	61 000.00	205 714.20	185 113.47
4200	Service de l'urbanisme	213 329.96	76 880.60	210 433.00	50 000.00	184 456.45	172 193.20
3103.00	Frais d'enquête constructions	8 044.05		6 000.00		6 838.35	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	14 920.60		20 000.00		19 718.70	
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	16 025.91		15 000.00		9 323.00	
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	855.15		1 500.00		744.40	
3526.01	Participation au BTI	150 014.35		143 933.00		126 029.65	
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	23 469.90		24 000.00		21 802.35	
4313.01	Emoluments permis construire		76 880.60		50 000.00		171 977.80
4360.00	Remboursements de tiers						215.40
4210	Développement durable	33 733.54	11 062.40	43 240.00	11 000.00	21 257.75	12 920.27
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable			4 000.00			
3156.01	Vélos électriques	6 186.59		4 000.00		1 955.75	
3156.02	Bornes voitures électrique	5 014.65		4 000.00		4 198.05	
3185.03	Développement durable	12 367.30		15 000.00		7 488.95	
3185.06	Commission Développement Durable	750.00		1 500.00			
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable	1 500.00		7 125.00			
3193.00	Cotisations	1 915.00		1 615.00		1 615.00	
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques		6 500.00		5 000.00		6 788.55
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques		1 562.40		6 000.00		6 131.72
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		2 000.00				
4520.00	Participations et rbts de communes		1 000.00				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4300.3142.01 Entretien routes et chemins - Travaux

- Réfection du revêtement du chemin du Pèlerin, CHF 73'735.80
- Entretien du chemin du Bois de CHexbres, CHF 23'443.45
- Réfection du chemin des Barussels, CHF 38'683.25
- Réfection du revêtement du chemin de la Grangette, CHF 18'982.50
- Réfection du revêtement du Sentier de Péroset, CHF 10'262.00
- Remplacement de divers grilles, regards, CHF 40'339.05

4300.3143.00 Entretien éclairage publique

- Contrat d'entretien de l'éclairage public, CHF 17'759.75
- Frais de réparation diverses pannes, CHF 2'827.15

4300.3311.00 Amortissements

4300.3321.00 Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 79

4300.4359.00 Ventes et prestations diverses

- Refacturation de sel à la commune de Jongny

4300.4363.00 Remboursements assurances et divers dommages

- Vaudoise ass.+ Caisse intercommunale de Pensions, versements indemnités assurance maladie, CHF 14'112.05

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	Routes	2 839 835.25	220 511.15	1 556 318.00	54 000.00	3 209 483.21	59 335.00
4300	Voirie	2 476 599.91	19 452.25	1 458 573.00	54 000.00	3 099 953.39	59 335.00
3011.00	Traitement du personnel	528 960.80		535 000.00		511 787.95	
3030.00	Assurances sociales	51 435.90		51 000.00		48 568.35	
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	72 836.60		85 000.00		70 341.15	
3050.00	Assurances accidents et maladie	28 639.90		32 000.00		25 559.00	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	2 761.95		500.00		716.50	
3080.00	Personnel intérimaire			13 000.00		75 313.65	
3091.00	Formation et recherche du personnel	6 949.80		6 830.00		3 575.45	
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	38 823.90		45 000.00		41 877.75	
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	9 691.55		9 000.00		9 320.35	
3120.02	Electricité - Eclairage public	21 790.70		33 500.00		19 272.25	
3124.00	Carburant	756.15		1 000.00		333.05	
3130.00	Achats fournitures	6 157.25		5 500.00		4 711.40	
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	18 435.12		30 000.00		14 888.59	
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	228 651.10		240 000.00		205 609.10	
3143.00	Entretien éclairage public	20 586.90		18 000.00		44 746.20	
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	17 293.25		10 000.00		8 017.75	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			20 000.00		5 700.00	
3186.00	Primes d'assurances	11 264.50		11 000.00		10 946.25	
3189.03	Nettoyage du lac	5 125.95		13 200.00		11 991.45	
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	25 680.44		35 000.00		21 330.00	
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 521.25		12 600.00		11 030.05	
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 972.75		4 800.00		4 772.15	
3191.00	Impôts et taxes	323.00		350.00		378.00	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	143 221.00		246 293.00		249 167.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 220 720.15				1 700 000.00	
4313.02	Emoluments permis de fouilles		1 226.00		20 000.00		2 351.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige		3 050.00		4 000.00		4 095.00
4359.00	Ventes et prestations diverses		1 064.20				1 933.95
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		14 112.05		30 000.00		50 955.00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4321.3155.00 Boschung Pony P3 – VD 287165 – 2018

Entretien véhicules

- Service, CHF 2'263.20
- Diverses réparations, CHF 4'547.80

4340.3155.00 Ford Ranger – VD 562806 - 2008

Entretien véhicules

- Remise en état du véhicule, CHF 3'710.25
- Achat d'une batterie, CHF 344.20
- Achat de 2 pneus d'été, CHF 403.90

4370.3155.00 Meili 7000 – VD 8791 - 2016

Entretien véhicules

- Grand service, CHF 3'020.55
- Achat 4 pneus, CHF 1'000.00
- Petit service, CHF 1'086.25
- Divers travaux s/le véhicule, CHF 2'236.05

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4321	Boschung Pony P3 - VD 287165 - 2018	16 764.29	196.80	14 195.00		19 949.31	
3124.00	Carburant	2 864.55		4 500.00		3 377.60	
3155.00	Entretien véhicules	6 811.00		4 500.00		12 305.00	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	4 050.14		2 000.00		533.11	
3186.00	Primes d'assurances	1 843.60		2 000.00		1 878.60	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 195.00		1 195.00		1 855.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		196.80				
4322	Boschung Pony P4 - VD 5895 - 2019	11 330.40	180.10	15 500.00		11 867.35	
3124.00	Carburant	2 596.20		5 000.00		2 797.20	
3155.00	Entretien véhicules	5 170.50		5 000.00		6 006.75	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	270.60		3 000.00			
3186.00	Primes d'assurances	1 883.10		2 000.00		1 813.40	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 410.00		500.00		1 250.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		180.10				
4340	Ford Ranger - VD 562806 - 2008	8 547.40	142.40	8 950.00		4 861.50	
3124.00	Carburant	1 919.90		2 600.00		2 151.30	
3155.00	Entretien véhicules	4 609.70		4 000.00		379.70	
3186.00	Primes d'assurances	1 099.60		1 450.00		1 432.50	
3191.00	Impôts et taxes	918.20		900.00		898.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		142.40				
4350	Lindner Unitrac 102 - VD 6393 - 2010	6 653.75	184.60	19 200.00		3 643.65	
3124.00	Carburant	1 882.80		5 600.00		886.25	
3155.00	Entretien véhicules	276.50		5 000.00			
3155.01	Entretien accessoires véhicules	1 333.35		5 500.00		83.30	
3186.00	Primes d'assurances	2 451.90		2 200.00		1 860.10	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	709.20		900.00		814.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		184.60				
4370	Meili 7000 - VD 8791 - 2016	19 447.10	209.40	21 300.00		13 534.66	
3124.00	Carburant	5 016.25		8 500.00		4 012.65	
3155.00	Entretien véhicules	7 342.85		5 000.00		5 292.21	
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2 908.30		4 000.00		92.00	
3186.00	Primes d'assurances	2 626.70		2 200.00		2 584.80	
3192.00	Taxes et assurances véhicules	1 553.00		1 600.00		1 553.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		209.40				

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4371

Meili 7000 URS – VD 6393 – 2023

Nouveau véhicule de voirie (en remplacement du Lindner)

4400.3145.00 Parcs, promenades et cimetière

Entretien des parcs et zones de loisirs

- Creuse de tombes et plaques columbarium, CHF 3'274.50
- Décorations florales pour le village, CHF 11'838.95
- Réfection de 6 socles de balançoires des places de jeux, CHF 2'660.20
- Réfection de la bascule – Place de jeux de la route du Vignoble, CHF 1'841.65
- Remplacement de la moitié des seilles en bois, CHF 10'640.75

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4371	Meili 7000 URS ML - VD 6393 - 2023	283 865.35	200 000.00				
3155.00	Entretien véhicules	585.35					
3155.01	Entretien accessoires véhicules	2 961.75					
3191.00	Impôts et taxes	462.50					
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	7 985.00					
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	271 870.75					
4801.00	Prélèvements sur fonds de réserve		200 000.00				
4380	ISUZU - VD 597815 - 2017	10 627.90	145.60	10 200.00		6 927.85	
3124.00	Carburant	2 936.85		4 600.00		3 058.85	
3155.00	Entretien véhicules	5 248.95		3 000.00		1 386.60	
3186.00	Primes d'assurances	1 436.10		1 600.00		1 411.40	
3191.00	Impôts et taxes	1 006.00		1 000.00		1 071.00	
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages		145.60				
4381	ISUZU BTFS - VD 249538 - 2022	5 999.15		8 400.00		48 745.50	
3115.00	Achats de véhicules et accessoires					42 972.30	
3124.00	Carburant	1 791.65		3 000.00		1 918.75	
3155.00	Entretien véhicules	1 950.00		3 000.00		2 092.65	
3186.00	Primes d'assurances	1 287.50		1 500.00		901.40	
3191.00	Impôts et taxes	970.00		900.00		860.40	
44	Parcs, promenades et cimetière	55 437.75	9 517.60	59 052.00	5 500.00	154 079.16	21 414.05
4400	Parcs, promenades et cimetière	55 437.75	9 517.60	59 052.00	5 500.00	154 079.16	21 414.05
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	50 092.05		50 000.00		94 956.31	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			6 052.00			
3312.00	Amort. bâtiments et terrains					6 502.00	
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					52 020.85	
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	5 345.70		3 000.00		600.00	
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions		9 517.60		5 500.00		8 089.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						13 325.05

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4500 Traitement des déchets ménagers
4510 Déchèterie

Le centre de frais 4500 comprend les postes relatifs aux déchets incinérables et le 4510 comprend les postes liés aux déchets recyclables ainsi que les coûts de la déchèterie.

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve déchets». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

Cette année, nous avons un excédent de revenu, de CHF 13'625.27 dans le centre de frais 4500 (déchets ménagers) et un excédent de charges de CHF 51'941.23 dans le 4510 (déchetterie).

Pour 2023, la taxe forfaitaire est de CHF 107.70

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	Traitement des déchets	562 150.53	562 150.53	529 841.20	529 841.20	515 564.41	515 564.41
4500	Traitement des déchets	174 221.77	174 221.77	165 000.00	175 000.00	172 719.96	172 719.96
3188.02	Déchets ménagers	160 596.50		165 000.00		163 107.25	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve					9 612.71	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	13 625.27					
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés		118 871.86		120 000.00		121 330.30
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert		55 349.91		55 000.00		51 389.66
4510	Déchèterie	387 928.76	387 928.76	364 841.20	354 841.20	342 844.45	342 844.45
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	3 275.15					
3116.00	Achats d'équipement	11 454.35		3 000.00		1 500.45	
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	110 741.85		108 207.50		88 500.65	
3141.02	Déchèterie - Autres frais	4 840.15		6 000.00		4 105.95	
3153.00	Entretien des moloks	9 158.70		5 000.00		5 018.80	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	9 596.30		2 783.70		923.40	
3188.01	Verre	46 713.94		47 900.00		48 719.79	
3188.03	Déchets verts	100 165.17		117 500.00		104 664.10	
3188.04	Déchets de voirie			1 000.00			
3188.05	Le Marais	1 505.60		8 000.00		724.42	
3188.08	Papier	81 960.55		55 650.00		54 747.20	
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve					25 749.69	
3526.03	Particip.élimination déchets par autres communes	8 517.00		9 800.00		8 190.00	
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants		264 864.54		250 000.00		259 432.70
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires		38 314.10		41 000.00		40 198.41
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises		5 129.51		5 400.00		5 129.51
4350.00	Ventes et prestations de service		524.88				388.80
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling		15 315.27		23 000.00		9 519.33
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						600.00
4393.00	Ajustement TVA		35.53				
4526.01	Particip. de communes - Déchets		11 803.70		12 000.00		27 575.70
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets		51 941.23		23 441.20		

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

4600.3144.00 Entretien des canalisations et du réseau d'égouts

- Campagne annuelle de curage des canalisations, CHF 24'792.02
- Divers curages et contrôles caméra, CHF 49'465.65
- Entretien des sacs de route, CHF 38'891.09
- Réfection d'un regard au chemin de la Fin, CHF 4'559.98
- Création d'une nouvelle chambre EC au chemin de la Fin, CHF 5'455.01

4600.3311.00 Amortissements

Le tableau détaillé des amortissements se trouve en page 79

4600.3526.01 Participation au BTI

Participation 2023 : CHF 450'043.00 (CHF 150'014.35 s/4100.3526.01, s/4200.3526.01 et CHF 150'014.30 s/4600.3526.01)

4600.3800.00 Attribution réserve

Pour rappel, les recettes de ce chapitre sont dites affectées, c'est-à-dire qu'elles sont destinées à l'exécution d'une tâche publique particulière. Lorsque les revenus affectés dépassent les charges découlant de la tâche publique, l'excédent doit être porté au crédit du compte « Fonds de réserve assainissement EC-EU ». Un excédent de revenus affectés ne peut en aucun cas être absorbé par d'autres centres budgétaires.

4700.3147.00 Cours d'eau et fontaines

Entretien des cours d'eau

- Sécurisation d'une souche déracinée, ruisseau de la Salenche, CHF 3'747.96
- Curage de la coulisse entre le chemin de Roches Rondes et la route de Lausanne, CHF 8'676.95
- Nettoyage de la coulisse entre les voies CFF et le chemin de Roches Rondes, CHF 10'359.10

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Réseau d'égouts	446 370.48	446 370.48	451 385.00	466 504.00	444 030.30	444 030.30
4600	Réseau d'égouts	446 370.48	446 370.48	451 385.00	466 504.00	444 030.30	444 030.30
3120.02	Electricité	558.35		1 100.00		350.25	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	142 431.36		123 000.00		132 201.32	
3191.02	TVA	.05					
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	113 206.00		168 601.00		113 206.00	
3526.01	Participation au BTI	150 014.30		143 934.00		126 029.65	
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 274.56		14 750.00		15 260.66	
3800.00	Attribution au fonds de réserve	24 885.86				56 982.42	
4341.00	Taxes uniques de raccordement		97 886.08		60 000.00		104 289.00
4342.00	Taxe périodique d'utilisation		348 484.40		340 000.00		339 009.60
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages						731.70
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve				66 504.00		
47	Cours d'eau et fontaines	23 821.71		40 817.00		7 780.30	
4700	Cours d'eau et fontaines	23 821.71		40 817.00		7 780.30	
3147.00	Entretien des cours d'eau	23 821.71		30 000.00		7 780.30	
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.			10 817.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5100.3111.00 Enseignement

Achat mobilier et matériel

- Achat de 2 tableaux à volets, CHF 8'796.95
- Achat de 2 écrans interactifs tactiles, CHF 4'490.30

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	2 028 655.35	27 586.00	2 126 921.00	42 398.85	1 862 801.75	26 772.75
			2 001 069.35		2 084 522.15		1 836 029.00
51	Enseignement primaire & secondaire	1 950 215.35		2 007 962.00		1 785 321.70	
5100	Enseignement primaire & secondaire	1 950 215.35		2 007 962.00		1 785 321.70	
3111.00	Achats mobilier et matériel	14 950.40		15 600.00		14 467.25	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			10 000.00			
3522.00	Particip. à des charges d'autres communes - Enseigner	1 614 568.20		1 591 532.00		1 469 964.95	
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	320 696.75		390 830.00		300 889.50	
54	Office d'orientation professionnelle	2 749.70		2 600.00		2 655.80	
5400	Office d'orientation professionnelle	2 749.70		2 600.00		2 655.80	
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prc	2 749.70		2 600.00		2 655.80	
58	Cultes	75 690.30	27 586.00	116 359.00	42 398.85	74 824.25	26 772.75
5800	Cultes	75 690.30	27 586.00	116 359.00	42 398.85	74 824.25	26 772.75
3011.00	Traitement du personnel	12 250.00		17 000.00		10 750.00	
3030.00	Assurances sociales			1 200.00			
3050.00	Assurances accidents et maladie	244.40		500.00		213.80	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			200.00			
3130.00	Achats fournitures			1 000.00		750.00	
3652.01	Participation - communauté catholique	57 734.70		90 800.00		57 497.05	
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00		4 000.00		4 000.00	
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 461.20		1 659.00		1 613.40	
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes		27 586.00		42 398.85		26 772.75

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6500.3144.01 Entretien des bornes hydrantes

- Contrat de maintenance des Bornes hydrantes, CHF 3'492.20

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Sécurité	867 248.03	38 702.85	969 362.00	35 000.00	826 721.58	42 019.36
			828 545.18		934 362.00		784 702.22
61	Corps de police	822 347.38	48.00	915 462.00		782 813.33	48.00
6100	Administration police	822 347.38	48.00	915 462.00		782 813.33	48.00
3143.00	Entretien signalisation routière	17 281.22		30 000.00		16 958.53	
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	215 347.00		229 108.00		194 549.00	
3521.01	Sécurité Riviera	589 719.16		656 354.00		571 111.95	
3524.01	Contrôle des décès, transports					193.85	
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton		48.00				48.00
62	Contrôle des habitants	24 628.50	38 654.85	17 000.00	35 000.00	23 200.20	41 971.36
6200	Contrôle des habitants	24 628.50	38 654.85	17 000.00	35 000.00	23 200.20	41 971.36
3187.00	Emoluments facturés par le canton	24 628.50		17 000.00		23 200.20	
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		38 654.85		35 000.00		41 971.36
63	Police sanitaire	2 871.25		4 200.00		2 577.05	
6300	Police sanitaire	2 871.25		4 200.00		2 577.05	
3524.02	Contrôle des viandes	2 871.25		4 200.00		2 577.05	
64	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	13 845.50		12 500.00		10 831.70	
6400	Inhumation, pompes funèbres, crématoire	13 845.50		12 500.00		10 831.70	
3524.01	Contrôle des décès, transports	13 845.50		12 500.00		10 831.70	
65	Défense contre l'incendie	3 555.40		20 200.00		7 299.30	
6500	Défense contre l'incendie	3 555.40		20 200.00		7 299.30	
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	3 492.20		20 000.00		7 236.10	
3186.00	Primes d'assurances	63.20		200.00		63.20	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

7100.3170.00 Frais réceptions et manifestations

Sortie des aînés : 5 bons de CHF 100.00 remis aux personnes qui n'ont pas pu participer à la journée suite aux nombres de places limitées, total des coûts de la sortie, CHF 15'040.00

7100.3525.00 Part. charges sociales intercommunales

Réseau LAC – Acompte 2023	CHF	709'200.00
Réseau LAC – Particip. mise en place gestion préscolaire	CHF	23'789.55
Réseau LAC – Particip. enfants placés avec droits acquis et BICR	CHF	9'033.90
Fondation pour l'Accueil de Jour	CHF	15'975.00
Commission prévention Riviera	CHF	3'192.00

7200.3515.01 Participation aux charges cantonales - Prévoyance sociale

Participation de base à la facture sociale 2023 (acomptes)	CHF	3'710'925.60
Provision, décompte final 2023	CHF	101'169.00
Décompte définitif 2022 (diff. s/provision)	CHF	3'884.60
Prélèvement sur recettes conjoncturelles (impôts aléatoires) (centre de frais 2100, comptes 4040.00, 4050.00 et 4410.00)	CHF	-1'202'811.11

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	3 453 506.02	3 422.37	3 744 212.45		2 819 721.68	
			3 450 083.65		3 744 212.45		2 819 721.68
71	Services sociaux	824 291.13	3 422.37	751 756.00		490 299.08	
7100	Services sociaux	824 291.13	3 422.37	751 756.00		490 299.08	
3170.00	Frais réceptions et manifestations	15 892.50		14 000.00		13 883.70	
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	774 121.27		709 200.00		444 018.73	
3655.00	Aide et prévoyance sociale	24 050.06		18 556.00		21 492.15	
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	10 227.30		10 000.00		10 904.50	
4360.00	Remboursements de tiers		3 422.37				
72	Prévoyance sociale	2 628 719.29		2 991 456.45		2 329 422.60	
7200	Prévoyance sociale	2 628 719.29		2 991 456.45		2 329 422.60	
3515.01	Particip. charges cantonales - Prévoyance sociale	2 613 168.09		2 975 708.00		2 314 106.85	
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	15 551.20		15 748.45		15 315.75	
73	Santé publique	495.60		1 000.00			
7300	Santé publique	495.60		1 000.00			
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques	495.60		1 000.00			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

8100.3144.00 Service des eaux

- Réparation d'une fuite sur une conduite d'eau pour les vignes au chemin de Charmigny, CHF 3'688.40
- Réparation d'une fuite sur une conduite d'eau pour les vignes au chemin de la Pérose, CHF 1'919.60
- Réparation d'une fuite sur une conduite d'eau pour les vignes au chemin de la Confrary, CHF 2'490.35
- Diverses petits travaux de réparation, CHF 1'171.85

Commune de Chardonne Comptes 2023		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Services industriels	10 047.50	3 262.15	2 000.00	2 500.00	3 515.07	4 729.75
			6 785.35	500.00		1 214.68	
81	Service des eaux	10 047.50	3 262.15	2 000.00	2 500.00	3 515.07	4 729.75
8100	Service des eaux	10 047.50	3 262.15	2 000.00	2 500.00	3 515.07	4 729.75
3120.01	Eau	777.30		1 000.00		1 757.55	
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	9 270.20		1 000.00		1 757.52	
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs		3 262.15		2 500.00		4 729.75

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3	Charges	19 424 180.08	18 416 017.85	21 080 417.29
30	AUTORITES ET PERSONNEL	2 020 254.15	2 109 983.00	1 983 828.30
3001	Traitements des municipaux	223 216.20	255 023.00	244 819.20
3001.00	Rétributions des autorités	116 540.75	125 023.00	124 415.30
3001.01	Vacations	106 675.45	130 000.00	120 403.90
3003	Jetons de présence	22 411.00	20 000.00	22 413.00
3003.00	Jetons de présence et traitements	22 411.00	20 000.00	22 413.00
3011	Traitement du personnel	1 327 513.70	1 342 900.00	1 234 906.60
3011.00	Traitement du personnel	1 327 513.70	1 342 900.00	1 234 906.60
3030	Assurances sociales	139 648.85	149 280.00	131 682.85
3030.00	Assurances sociales	139 648.85	149 280.00	131 682.85
3040	Caisses de pension	227 024.25	237 900.00	202 712.50
3040.00	Caisses de pensions et de prévoyance	227 024.25	237 900.00	202 712.50
3050	Assurances accidents et maladie	57 703.25	65 350.00	54 766.60
3050.00	Assurances accidents et maladie	57 703.25	65 350.00	54 766.60
3060	Indemnisation et remboursement de frais	12 371.15	13 700.00	9 244.05
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	12 371.15	13 700.00	9 244.05

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3080	Personnel temporaire		13 000.00	75 313.65
3080.00	Personnel intérimaire		13 000.00	75 313.65
3091	Formation et recherche du personnel	10 365.75	12 830.00	7 969.85
3091.00	Formation et recherche du personnel	10 365.75	12 830.00	7 969.85
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2 643 081.92	2 760 067.20	2 660 491.45
3100	Imprimés, annonces, fournitures de bureau	54 259.62	52 500.00	64 026.00
3100.00	Imprimés, annonces, fournitures bureau	45 681.02	48 500.00	49 391.90
3100.01	Imprimés, annonces, fournitures bureau/Elections	8 578.60		14 634.10
3100.02	Publicité, Brochures - Développement durable		4 000.00	
3102	Livres, journaux	19 810.05	20 000.00	19 998.40
3102.00	Livres, journaux, documentation	19 810.05	20 000.00	19 998.40
3103	Frais d'annonces - Enquêtes pol. constructions	11 961.70	6 000.00	6 838.35
3103.00	Frais d'enquête constructions	8 044.05	6 000.00	6 838.35
3103.01	Frais d'enquête - Demande d'abattage	3 917.65		
3111	Achats mobilier et matériel informatique	29 381.10	43 100.00	41 238.90
3111.00	Achats mobilier et matériel	19 997.45	27 100.00	28 641.30
3111.01	Achats matériel informatique	9 383.65	16 000.00	12 597.60
3114	Achats machines et matériel d'exploitation	50 536.50	69 000.00	63 648.25
3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	39 664.35	57 000.00	51 408.95
3114.01	Equipements de travail, entretien habits	10 872.15	12 000.00	12 239.30

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
3115	Achats véhicules légers		1 850.00	42 972.30
3115.00	Achats de véhicules et accessoires		1 850.00	42 972.30
3116	Equipement et matériel spécialisé	11 454.35	3 000.00	1 500.45
3116.00	Achats d'équipement	11 454.35	3 000.00	1 500.45
3120	Eau, électricité, combustible	193 017.23	220 730.00	172 084.33
3120.01	Eau	6 743.80	11 150.00	7 931.59
3120.02	Electricité	75 530.00	86 020.00	56 501.05
3120.03	Combustible/Chauffage/Gaz	99 759.28	102 960.00	94 457.04
3120.04	Combustible/Chauffage/Mazout	10 984.15	20 600.00	13 194.65
3124	Carburant	19 764.35	34 800.00	18 535.65
3124.00	Carburant	19 764.35	34 800.00	18 535.65
3130	Achats fournitures	6 157.25	6 500.00	5 461.40
3130.00	Achats fournitures	6 157.25	6 500.00	5 461.40
3134	Approvisionnements viticoles	11 940.64	13 000.00	16 965.56
3134.00	Approvisionnements des domaines	11 940.64	13 000.00	16 965.56
3141	Entretien bâtiments et déchèterie	363 380.30	368 107.50	364 511.62
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	247 798.30	253 900.00	271 905.02
3141.01	Déchèterie - Particip. facturée par Corsier	110 741.85	108 207.50	88 500.65
3141.02	Déchèterie - Autres frais	4 840.15	6 000.00	4 105.95

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
3142	Revêtement des routes et chemins	247 086.22	270 000.00	220 497.69
3142.00	Entretien routes et chemins - Balayage, nett.	18 435.12	30 000.00	14 888.59
3142.01	Entretien routes et chemins - Travaux	228 651.10	240 000.00	205 609.10
3143	Entretien signalisation routière et éclairage public	37 868.12	48 000.00	61 704.73
3143.00	Entretien signalisation routière et éclairage public	37 868.12	48 000.00	61 704.73
3144	Entretien canalisations et bornes hydrantes	155 193.76	144 000.00	141 194.94
3144.00	Entretien des canalisations - réseau d'égouts	151 701.56	124 000.00	133 958.84
3144.01	Entretien des conduites et des bornes hydrantes	3 492.20	20 000.00	7 236.10
3145	Entretien des parcs et zones de loisirs	50 092.05	50 000.00	94 956.31
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	50 092.05	50 000.00	94 956.31
3146	Entretien des forêts, de la vigne et des terrains	49 070.20	62 500.00	36 811.78
3146.00	Entretien des forêts, vignes et terrains	49 070.20	62 500.00	36 811.78
3147	Entretien des cours d'eau	23 821.71	30 000.00	7 780.30
3147.00	Entretien des cours d'eau	23 821.71	30 000.00	7 780.30
3148	Entretien des bancs rocheux	3 538.00	2 000.00	4 220.00
3148.00	Entretien port Pichette - Garde-port	3 538.00	2 000.00	4 220.00
3151	Entretien mobilier et matériel informatique	177 906.86	131 000.00	170 015.21
3151.00	Entretien mobilier et équipements	11 000.86	15 500.00	8 620.67
3151.01	Entretien matériel informatique	110 815.75	76 500.00	109 754.25
3151.02	Site internet	6 796.90	7 500.00	6 942.30
3151.11	Logiciels et Licences	49 293.35	31 500.00	44 697.99

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
3153	Entretien des moloks	9 158.70	5 000.00	5 018.80
3153.00	Entretien des moloks	9 158.70	5 000.00	5 018.80
3154	Entretien machines et matériel d'exploitation	19 661.75	13 500.00	10 203.70
3154.00	Entretien machines et matériel d'exploitation	19 661.75	13 500.00	10 203.70
3155	Entretien des véhicules	45 881.99	45 500.00	30 794.97
3155.00	Entretien véhicules	34 357.85	31 000.00	30 086.56
3155.01	Entretien accessoires véhicules	11 524.14	14 500.00	708.41
3156	Entretien matériel spécialisé	11 201.24	9 500.00	6 994.45
3156.00	Entretien matériel spécialisé		1 500.00	840.65
3156.01	Vélos électriques	6 186.59	4 000.00	1 955.75
3156.02	Bornes voitures électriques	5 014.65	4 000.00	4 198.05
3161	Locations de terrains	984.00	1 000.00	984.00
3161.00	Locations de terrains, bâtiments, locaux, pl. de parc	984.00	1 000.00	984.00
3170	Frais réceptions et manifestations	88 263.06	86 500.00	100 163.06
3170.00	Frais réceptions et manifestations	88 263.06	86 500.00	100 163.06
3171	Jumelage	4 926.65	9 000.00	7 616.80
3171.00	Frais réceptions et manifestations - Jumelage	4 926.65	9 000.00	7 616.80
3181	Frais de ports et CCP	14 120.60	17 000.00	18 099.34
3181.00	Frais de ports et CCP	14 120.60	17 000.00	18 099.34
3182	Téléphone	8 513.65	10 500.00	8 801.85
3182.00	Frais de téléphones	8 513.65	10 500.00	8 801.85

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
3183	Frais bancaires et postaux	8 801.15	13 900.00	8 760.36
3183.00	Frais bancaires	3 049.55	3 500.00	3 938.21
3183.01	Frais encaissement cartes de crédit	370.66	400.00	422.15
3183.02	Frais Bancomat BCV	5 380.94	10 000.00	4 400.00
3185	Honoraires et frais d'expertise	75 854.66	155 908.70	71 104.15
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	44 356.30	115 783.70	53 547.80
3185.01	Commission Communale d'Urbanisme CCU	16 025.91	15 000.00	9 323.00
3185.02	Commission Communale d'Urbanisme LLavaux	855.15	1 500.00	744.40
3185.03	Développement durable	12 367.30	15 000.00	7 488.95
3185.06	Commission Développement Durable	750.00	1 500.00	
3185.07	Cité de l'Energie - Développement durable	1 500.00	7 125.00	
3186	Primes d'assurances	85 458.70	82 200.00	78 587.95
3186.00	Primes d'assurances	85 458.70	82 200.00	78 587.95
3187	Emoluments facturés par le canton	122 181.54	132 000.00	153 667.52
3187.00	Emoluments facturés par le canton	122 181.54	132 000.00	153 667.52
3188	Transports des déchets	390 941.76	395 050.00	407 325.16
3188.01	Verre	46 713.94	47 900.00	48 719.79
3188.02	Déchets ménagers	160 596.50	165 000.00	163 107.25
3188.03	Déchets verts	100 165.17	117 500.00	104 664.10
3188.04	Déchets de voirie		1 000.00	
3188.05	Le Marais	1 505.60	8 000.00	724.42
3188.08	Papier	81 960.55	55 650.00	54 747.20
3188.99	Enlèvement et élimination déchets_Fonds réserve			35 362.40

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3189	Frais divers	208 402.76	172 326.00	166 351.45
3189.01	Travaux exécutés par des tiers	76 614.65	21 726.00	32 858.05
3189.02	Vigneron-tâcheron	84 487.72	85 000.00	84 369.75
3189.03	Nettoyage du lac	5 125.95	13 200.00	11 991.45
3189.04	Déblaiement de la neige, achat sel	25 680.44	35 000.00	21 330.00
3189.05	Abattoir et CCSPA	11 521.25	12 600.00	11 030.05
3189.06	Déchets spéciaux SIGE	4 972.75	4 800.00	4 772.15
3191	Impôts et taxes payés à d'autres communes, T.V.A.	8 355.40	8 700.00	7 380.09
3191.00	Impôts et taxes	8 355.35	8 700.00	7 380.09
3191.02	TVA	.05		
3192	Taxes et assurances véhicules	6 207.00	5 695.00	5 537.00
3192.00	Taxes et assurances véhicules	6 207.00	5 695.00	5 537.00
3193	Cotisations	17 927.30	20 700.00	18 138.63
3193.00	Cotisations	17 927.30	20 700.00	18 138.63

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
32	INTERETS PASSIFS	44 637.19	51 500.00	44 559.22
3210	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme		6 000.00	
	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	-72.14	1 000.00	44.71
3212.00	Intérêts bonifiés et rémun. (Impôts)	-72.14	1 000.00	44.71
3221	Intérêts bonifiés et compensatoires	1 209.33	1 000.00	1 014.51
3221.00	Intérêts compensatoires	1 209.33	1 000.00	1 014.51
3222	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
3222.00	Intérêts des dettes consolidées	43 500.00	43 500.00	43 500.00
33	AMORTISSEMENTS	1 810 302.28	943 300.00	4 475 275.41
3301	Défalcations	53 299.38	405 000.00	393 093.11
3301.00	Défalcations des créances et débiteurs + impôts	53 299.38	405 000.00	393 093.11
3311	Amortissements ouvrages génie civil et assainissements	256 427.00	431 763.00	362 373.00
3311.00	Amort. ouvrages génie civil et assainiss.	256 427.00	431 763.00	362 373.00
3312	Amortissements bâtiments et terrains		106 537.00	77 072.00
3312.00	Amort. bâtiments et terrains		106 537.00	77 072.00
3313	Amortissements machines, mobilier, véhicules	7 985.00		
3313.00	Amort. machines, mobilier, véhicules	7 985.00		
3321	Amort. supplémentaires patrimoine administratif	1 492 590.90		3 642 737.30
3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	1 492 590.90		3 642 737.30

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
35	REMB. PART. SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUE	12 057 673.79	11 730 143.45	11 158 193.89
3511	Part à des charges cantonales - Réforme policière	215 347.00	229 108.00	194 549.00
3511.00	Participation charges cantonales - Réforme policière	215 347.00	229 108.00	194 549.00
3515	Part aux charges cant. de prév. sociale	3 815 979.20	3 755 518.00	3 881 712.00
3515.01	Participation charges cantonales - Prévoyance sociale	3 815 979.20	3 755 518.00	3 881 712.00
3518	Part à des charges cantonales - Inspect. et gestion forêts	5 063.40	6 000.00	4 663.85
3518.00	Inspectorat et gestion des forêts	5 063.40	6 000.00	4 663.85
3520	Part à des charges d'autres communes	4 018 512.00	3 713 072.00	3 683 326.75
3520.00	Participation à des entités intercommunales	104 095.00	109 221.00	98 935.75
3520.01	Fonds de péréquation horizontal	3 914 417.00	3 603 851.00	3 584 391.00
3521	Part. à des charges de justice et sécurité d'autres communes	589 719.16	656 354.00	571 111.95
3521.01	Sécurité Riviera	589 719.16	656 354.00	571 111.95
3522	Part à des charges d'autres communes	1 617 317.90	1 594 132.00	1 472 620.75
3522.00	Participation à des charges d'autres communes - Enseignement	1 614 568.20	1 591 532.00	1 469 964.95
3522.01	Particip.à des charges d'autres communes - Orient. prof.	2 749.70	2 600.00	2 655.80
3523	Part à des charges d'autres communes - Culture, loisirs et sports	150 024.00	144 666.00	137 051.05
3523.00	Fonds Culturel Riviera	150 024.00	144 666.00	137 051.05
3524	Part à des charges intercommunales - Santé publique, hygiène	16 716.75	16 700.00	13 602.60
3524.01	Contrôle des décès, transports	13 845.50	12 500.00	11 025.55
3524.02	Contrôle des viandes	2 871.25	4 200.00	2 577.05

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
3525	Part à des charges sociales intercommunales	1 110 369.22	1 115 778.45	760 223.98
3525.00	Part. charges sociales intercommunales	774 121.27	709 200.00	444 018.73
3525.01	Accueil extrascolaire Ondine	320 696.75	390 830.00	300 889.50
3525.02	Agence intercomm. Assurances Sociales - ARAS	15 551.20	15 748.45	15 315.75
3526	Part à des charges d'autres communes - Aménagement territoire	495 155.26	474 815.00	417 529.61
3526.01	Participation au BTI	450 043.00	431 800.00	378 088.95
3526.02	Participation à l'entretien d'édicules publiques	5 345.70	3 000.00	600.00
3526.03	Participation élimination déchets par autres communes	8 517.00	9 800.00	8 190.00
3526.04	Part aux taxes égouts/Corseaux-Jongny	15 274.56	14 750.00	15 260.66
3526.05	CIEHL	15 975.00	15 465.00	15 390.00
3528	Surveillance chantiers-protection eaux	23 469.90	24 000.00	21 802.35
3528.00	Surveillance chantiers et protection eaux	23 469.90	24 000.00	21 802.35
36	AIDES ET SUBVENTIONS	760 773.66	797 583.00	701 086.60
3652	Aides, subventions pour l'enseignement et les cultes	63 195.90	96 459.00	63 110.45
3652.01	Participation - communauté catholique	57 734.70	90 800.00	57 497.05
3652.02	Participation - foyer paroissial	4 000.00	4 000.00	4 000.00
3652.03	Participation - paroisse de langue allemande	1 461.20	1 659.00	1 613.40
3653	Aides, subventions - Culture, loisirs et sports	19 617.00	4 617.00	3 093.00
3653.01	Fds communal pour la culture - Soutiens événements ponctuels	4 617.00	4 617.00	3 093.00
3653.02	Fds Taxe de séjour - Vers. aux Sociétés locales	15 000.00		
3654	Aides, subv. pour l'hygiène et la santé publique	495.60	1 000.00	
3654.01	Participation - traitements dentaires et orthodontiques	495.60	1 000.00	

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
3655	Aide et prévoyance sociales	24 050.06	18 556.00	21 492.15
3655.00	Aide et prévoyance sociale	24 050.06	18 556.00	21 492.15
3657	Aide pour le trafic et l'énergie	396 030.65	422 851.00	377 961.40
3657.00	Aide pour le trafic régional	396 030.65	422 851.00	377 961.40
3658	Plein Ciel	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3658.01	Plein Ciel - Participation aux frais d'exploitation	10 000.00	10 000.00	10 000.00
3659	Dons, aides et subventions casuelles	237 157.15	234 100.00	214 525.10
3659.00	Dons, aides et subventions casuelles	237 157.15	234 100.00	214 525.10
3665	Aide individuelle - Taxe au sac	10 227.30	10 000.00	10 904.50
3665.01	Aides indiv. et exonération taxe au sac	10 227.30	10 000.00	10 904.50
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	87 457.09	23 441.20	56 982.42
3800	Attribution au fonds de réserve	24 885.86		56 982.42
3800.00	Attribution au fonds de réserve	24 885.86		56 982.42
3812	Attribution au fonds de réserve - Gestion des déchets	51 941.23	23 441.20	
3812.00	Attribution au fonds de réserve - Elimination déchets	51 941.23	23 441.20	
3817	Attribution au fds réserve Taxe de séjour	10 630.00		
3817.00	Attribution au fds réserve Taxe de séjour	10 630.00		

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
4	Revenus	-19 748 362.74	-17 889 389.65	-21 266 295.45
40	IMPOTS	-15 137 516.06	-13 639 700.00	-16 319 505.57
4001	Impôt sur le revenu	-9 309 679.84	-8 320 000.00	-8 517 733.30
4001.00	Impôt sur le revenu	-9 309 679.84	-8 320 000.00	-8 517 733.30
4002	Impôt sur la fortune	-2 371 627.05	-2 130 000.00	-2 149 481.38
4002.00	Impôt sur la fortune	-2 371 627.05	-2 130 000.00	-2 149 481.38
4003	Impôt à la source	691 071.23	-164 400.00	-700 760.93
4003.00	Impôt à la source	691 071.23	-164 400.00	-700 760.93
4004	Impôt spécial des étrangers	-857 913.76	-560 000.00	-1 150 791.94
4004.00	Impôt spécial des étrangers	-857 913.76	-560 000.00	-1 150 791.94
4011	Impôt bénéfice personnes morales	-56 903.90	-141 000.00	-116 369.95
4011.00	Impôt s/bénéfice personnes morales	-56 903.90	-141 000.00	-116 369.95
4012	Impôt capital personnes morales	-22 365.00	-17 000.00	-18 537.40
4012.00	Impôt s/capital personnes morales	-22 365.00	-17 000.00	-18 537.40
4013	Impôt complémentaire sur immeubles	-70 989.00	-63 800.00	-67 255.75
4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	-70 989.00	-63 800.00	-67 255.75
4020	Impôt foncier	-1 081 159.91	-1 025 300.00	-1 040 784.14
4020.00	Impôt foncier	-1 081 159.91	-1 025 300.00	-1 040 784.14

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
4040	Droits de mutation	-1 717 856.00	-316 700.00	-726 270.80
4040.00	Droits de mutation	-1 717 856.00	-316 700.00	-726 270.80
4050	Impôt sur les successions et donations	-303 785.50	-846 000.00	-1 794 840.55
4050.00	Impôt sur successions et donations	-303 785.50	-846 000.00	-1 794 840.55
4061	Impôt sur les chiens	-16 600.00	-17 900.00	-17 560.00
4061.00	Impôt sur les chiens	-16 600.00	-17 900.00	-17 560.00
4090	Impôts récupérés après défalcatons	-19 707.33	-37 600.00	-19 119.43
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	-19 707.33	-37 600.00	-19 119.43
41	LICENCES, CONCESSIONS	-108 588.90	-104 100.00	-107 632.75
			104 100.00	107 632.75
4110	Concessions (Electricité, Gaz)	-108 588.90	-104 100.00	-107 632.75
4110.00	Concessions	-108 588.90	-104 100.00	-107 632.75
42	REVENUS DU PATRIMOINE	-638 209.24	-593 920.00	-621 339.12
			593 920.00	621 339.12
4220	Revenu des capitaux patrimoine financier	-97 454.50	-90 000.00	-90 640.00
4220.00	Revenus des capitaux patrimoine financier	-97 454.50	-90 000.00	-90 640.00
4221	Intérêts s/décompte impôts	-101 769.04	-88 600.00	-87 747.42
4221.00	Intérêts s/décompte impôts	-101 769.04	-88 600.00	-87 747.42
4231	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-232 677.75	-230 900.00	-234 016.20
4231.00	Loyers des bâtiments - Patrimoine financier	-232 677.75	-230 900.00	-234 016.20

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
4232	Loyers des terrains - Patrimoine financier	-33 943.80	-33 320.00	-38 396.80
4232.00	Loyers des terrains	-33 943.80	-33 320.00	-38 396.80
4271	Loyers des bâtiments - Patrimoine administratif	-134 046.55	-116 800.00	-133 649.70
4271.00	Loyer des bâtiments - Patrimoine administratif	-134 046.55	-116 800.00	-133 649.70
4272	Redevances domaine public, concessions	-38 317.60	-34 300.00	-36 889.00
4272.00	Redevances utilisation domaine public, concessions	-38 317.60	-34 300.00	-36 889.00
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS VENTES	-1 384 221.23	-1 255 750.00	-1 560 879.06
			1 255 750.00	1 560 879.06
4312	Permis de séjour, établissement, etc	-38 654.85	-35 000.00	-41 971.36
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants	-38 654.85	-35 000.00	-41 971.36
4313	Emoluments administratifs	-84 994.60	-75 000.00	-178 128.80
4313.01	Emoluments permis construire	-76 880.60	-50 000.00	-171 977.80
4313.02	Emoluments permis de fouilles	-1 226.00	-20 000.00	-2 351.00
4313.03	Finances de naturalisations	-2 700.00	-5 000.00	-3 800.00
4313.04	Emoluments autorisation abattage	-4 188.00		
4341	Taxes uniques de raccordement	-97 886.08	-60 000.00	-104 289.00
4341.00	Taxes uniques de raccordement	-97 886.08	-60 000.00	-104 289.00
4342	Taxe périodique d'utilisation	-775 664.41	-756 400.00	-765 100.52
4342.00	Taxe périodique d'utilisation	-348 484.40	-340 000.00	-339 009.60
4342.01	Rétrocession - Vente sacs taxés	-118 871.86	-120 000.00	-121 330.30
4342.02	Taxe forfaitaire - Habitants	-264 864.54	-250 000.00	-259 432.70
4342.03	Taxe forfaitaire - Résid. secondaires	-38 314.10	-41 000.00	-40 198.41
4342.04	Taxe forfaitaire - Entreprises	-5 129.51	-5 400.00	-5 129.51

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
4350	Ventes et prestations de service	-8 351.83	-7 000.00	-8 951.05
4350.00	Ventes et prestations de service	-8 351.83	-7 000.00	-8 951.05
4351	Ventes et prestations de service	-9 762.15	-7 500.00	-11 518.30
4351.00	Ventes d'eau, locations compteurs	-3 262.15	-2 500.00	-4 729.75
4351.01	Recettes - Bornes de recharge voitures électriques	-6 500.00	-5 000.00	-6 788.55
4354	Remboursements	-15 315.27	-23 000.00	-9 519.33
4354.02	Rétrocession Vetroswiss+Retripa+PET Recycling	-15 315.27	-23 000.00	-9 519.33
4355	Ventes de vin et bois	-220 025.28	-169 350.00	-277 469.52
4355.01	Ventes de vin	-141 856.88	-110 000.00	-198 193.12
4355.02	Ventes de bois	-46 742.50	-29 350.00	-43 148.35
4355.03	Ventes de raisin	-31 425.90	-30 000.00	-36 128.05
4356	Facturation de services à des tiers	-59 329.91	-59 500.00	-55 914.66
4356.00	Facturation de services à des tiers	-500.00		
4356.01	Produits des pesages	-430.00	-500.00	-430.00
4356.02	Facturation déblaiement de la neige	-3 050.00	-4 000.00	-4 095.00
4356.03	Fact. à tiers - Elimin. déchets ménagers + gastrovert	-55 349.91	-55 000.00	-51 389.66
4359	Ventes et prestations diverses	-2 626.60	-6 000.00	-8 065.67
4359.00	Ventes et prestations diverses	-1 064.20		-1 933.95
4359.03	Recettes locations - Vélos électriques	-1 562.40	-6 000.00	-6 131.72
4360	Remboursement de tiers	-3 422.37		-215.40
4360.00	Remboursements de tiers	-3 422.37		-215.40

Commune de Chardonne Charges et revenus par nature		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
4361	Remboursement de traitements	-36 751.42	-25 000.00	-25 773.40
4361.00	Rbt traitements, charges soc., jetons prés.	-36 751.42	-25 000.00	-25 773.40
4363	Remboursements de dommages	-22 040.60	-30 000.00	-70 797.00
4363.00	Remboursements assurances + divers dommages	-22 040.60	-30 000.00	-70 797.00
4370	Amendes		-1 000.00	
4370.01	Amende soustraction LMSD (Impôts)		-1 000.00	
4390	Recettes diverses	-9 359.85	-1 000.00	-3 165.05
4390.00	Recettes diverses	-9 359.85	-1 000.00	-3 165.05
4393	Ajustement TVA	-36.01		
4393.00	Ajustement TVA	-36.01		
44	PART A DES RECETTES CANTONALES	-397 794.20	-402 700.00	-620 938.00
			402 700.00	620 938.00
4411	Part à des recettes cantonales	-397 794.20	-402 700.00	-620 938.00
4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	-380 123.50	-390 000.00	-603 840.45
4411.01	Part à l'impôt sur les frontaliers	-17 670.70	-12 700.00	-17 097.55
45	PART ET REMB. COLLECTIVITES PUBLIQUES	-1 801 461.88	-1 803 274.45	-1 979 700.06
			1 803 274.45	1 979 700.06
4510	Part. et remboursements du canton	-14 181.63	-22 059.00	-216 086.26
4510.00	Participations, subsides, rbts du canton	-14 181.63	-22 059.00	-216 086.26
4520	Part. et remboursements de communes	-1 258 889.90	-1 244 022.00	-1 217 186.25
4520.00	Participations et rbts de communes	-1 258 889.90	-1 244 022.00	-1 217 186.25

Commune de Chardonne		Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges et revenus par nature				
4522	Participations de communes - Culture, écoles, cultes	-516 586.65	-525 193.45	-518 851.85
4522.00	Particip. de communes - Culture, écoles, cultes	-516 586.65	-525 193.45	-518 851.85
4526	Participations de communes - Aménag. territoire, prot. environne	-11 803.70	-12 000.00	-27 575.70
4526.01	Particip. de communes - Déchets	-11 803.70	-12 000.00	-27 575.70
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	-28 630.00		-56 300.89
				56 300.89
4653	Part. et subv. de tiers pour la culture, les loisirs et le sport	-25 630.00		
4653.00	Taxe de séjour - Vers. de leur participation	-25 630.00		
4659	Recettes diverses	-3 000.00		-56 300.89
4659.00	Participations et subv. de tiers	-3 000.00		-56 300.89
48	PRELEVEMENT SUR LES FONDS	-251 941.23	-89 945.20	
			89 945.20	
4801	Prélèv. sur fonds de réserve - Mobilier, matériel, machines, véhic	-200 000.00		
4801.00	Prélèvements sur fonds de réserve	-200 000.00		
4804	Prélèvement sur fonds de rénovation - Routes et infrastructures		-66 504.00	
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve		-66 504.00	
4812.00	Prélèvements sur financements spéciaux	-51 941.23	-23 441.20	
4812.00	Prélèv. s/financements spéciaux - Déchets	-51 941.23	-23 441.20	
	Total balance	-324 182.66	526 628.20	-185 878.16

Commune de Chardonne		2023	2022
Bilan 2023			
91	Actif	22 875 583.34	23 076 309.56
910	Disponibilités	5 394 037.29	6 921 649.86
9100	Caisse	5 290.00	12 785.85
9100.00	Caisse de la bourse communale	4 559.00	11 210.85
9100.01	Caisse du contrôle des habitants	731.00	1 575.00
9101	Compte de Chèques postaux	715 367.94	1 604 300.85
9101.00	CCP 18-184-6	715 367.94	1 604 300.85
9102	Banques	4 673 379.35	5 304 563.16
9102.04	BCV c/c S 0318.28.92	1 709 411.10	2 340 593.61
9102.05	Valiant CH41 0630 0505 1550 9190 7	2 959 022.60	2 959 008.10
9102.08	BCV c/c T 54928022_Retraits au guichet	4 945.65	4 961.45
911	Débiteurs et comptes-courants	6 142 359.29	5 081 196.21
9111	Débiteurs divers	2 046 348.94	1 057 607.93
9111.06	Débiteur - PO Abacus	2 541 945.84	1 444 942.98
9111.16	C/c Vigneron-tâcheron/Acptes vignolage	12 000.00	12 000.00
9111.30	Flexicard/CFF		10 259.55
9111.40	Prov. p/pertes sur débiteurs	-507 596.90	-409 594.60
9112	Impôts à encaisser	3 868 243.48	3 724 306.87
9112.00	ACI - Perceptions PP-PM-IS	3 384 138.83	3 570 556.87
9112.02	AFC Berne - impôt anticipé à récupérer	34 542.70	32 103.55
9112.05	ACI - c/c recettes impôt anticipé	968 944.95	782 189.45
9112.09	Prov. p/pertes sur débiteurs fiscaux	-519 383.00	-660 543.00

Commune de Chardonne		2023	2022
Bilan 2023			
9115	Débiteurs divers	224 539.00	299 281.41
9115.00	Débiteurs divers	217 619.06	293 219.73
9115.03	Taxe au sac - stock sacs taxés	6 919.94	6 061.68
9119	TVA	3 227.87	
9119.00	TVA - décomptes	3 227.87	
912	Placement du patrimoine financier	4 309 437.00	4 309 437.00
9120	Titres	224 337.00	224 337.00
9120.00	Titres	224 337.00	224 337.00
9123	Immeubles	4 085 100.00	4 085 100.00
9123.01	Bâtiments locatifs	3 671 200.00	3 671 200.00
9123.02	Bâtiments mixtes	100 000.00	100 000.00
9123.03	Terrains, places, divers	85 950.00	85 950.00
9123.04	Vignes	227 950.00	227 950.00
913	Actifs transitoires	54 327.94	58 030.63
9138	Comptes de chauffage	26 992.94	28 592.88
9138.01	Cpte chauffage - Logis de Chardonne	5 815.85	4 632.01
9138.04	Cpte chauffage - Grande-salle	15 024.20	17 028.70
9138.05	Cpte chauffage - Collège de Pully	4 896.25	6 494.20
9138.10	Cpte chauffage - Rue du Village 5-7	1 256.64	437.97
9139	Actifs transitoires	27 335.00	29 437.75
9139.00	Actifs transitoires	27 335.00	29 437.75

Commune de Chardonne Bilan 2023		2023	2022
914	Investissements du patrimoine adm.	6 975 421.82	6 705 995.86
9141	Ouvrage génie civil et assainissement	5 303 520.38	5 707 083.77
9141.00	Ouvrages génie civil et assainissement	5 303 520.38	5 707 083.77
9143	Bâtiments et constructions	495 491.25	79 736.35
9143.00	Bâtiments et constructions	495 491.25	79 736.35
9144	Installations des services industriels	176 521.35	163 336.85
9144.00	Installations SI, Luminaires	176 521.35	163 336.85
9145	Forêts	346 400.00	346 400.00
9145.00	Forêts	346 400.00	346 400.00
9149	Autres biens	653 488.84	409 438.89
9149.00	Autres biens	653 488.84	409 438.89

Commune de Chardonne Bilan 2023		2023	2022
92	Passif	-22 875 583.34	-23 076 309.56
920	Engagements courants	-1 787 566.78	-1 433 712.13
9200	Créanciers divers	-1 786 166.78	-1 432 912.13
9200.01	Créanciers divers - saisie manuelle	-136 097.74	-238 748.31
9200.02	Créanciers - PO Abacus	-1 636 939.64	-1 181 034.42
9200.03	C/C fonds scolaire	-13 129.40	-13 129.40
9206	Créanciers divers	-1 400.00	-800.00
9206.00	C/C Cautions p/loc. salles	-1 400.00	-800.00
921	Dettes à court terme	-2 805.87	-2 065.72
9219	Autres dettes à court terme	-2 805.87	-2 065.72
9219.00	Cagnotte de la Municipalité	-2 805.87	-2 065.72
922	Emprunts à moyen et long terme	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221	Emprunts par obligation simple	-11 000 000.00	-11 000 000.00
9221.01	Emprunt - SUVA	-5 000 000.00	-5 000 000.00
9221.02	Emprunt - Caisse de Pension de La Poste	-6 000 000.00	-6 000 000.00

Commune de Chardonne		2023	2022
Bilan 2023			
923	Engagements et fonds spéciaux	-276 013.50	-253 971.20
9233	Fonds et fondations	-276 013.50	-253 971.20
9233.01	Fonds Robin	-100 000.00	-100 000.00
9233.02	Fonds apprentis vignerons-agriculteurs	-30 500.00	-30 500.00
9233.03	Fonds divers gérés par la commune	-14 487.10	-15 936.10
9233.05	Fonds mamans de jour	-800.00	-800.00
9233.09	Fonds communal pour la culture	-12 354.00	-8 987.00
9233.10	Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	-117 872.40	-97 748.10
925	Passifs transitoires	-700 141.16	-1 437 203.00
9259	Passifs transitoires	-700 141.16	-1 437 203.00
9259.00	Passifs transitoires	-700 141.16	-1 437 203.00
928	Financements spéciaux - fonds de réserve	-6 707 129.04	-6 871 613.18
9280	Fonds alimentés par recettes affectées	-1 334 514.00	-1 323 884.00
9280.02	Fonds contributions rempl. abris PCi	-69 253.10	-69 253.10
9280.05	Fonds contributions places de parc	-1 253 000.00	-1 253 000.00
9280.06	Fonds Taxe de séjour	-10 630.00	
9280.45	Fonds de réserve Déchets	-1 630.90	-1 630.90
9281	Fonds de renouvellement et rénovation	-10 900.00	-10 900.00
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	-10 900.00	-10 900.00

Commune de Chardonne		2023	2022
Bilan 2023			
9282	Fonds de réserve	-5 361 715.04	-5 536 829.18
9282.03	Fonds de réserve éclairage et lignes	-150 000.00	-150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainissement EC-EU	-1 894 463.74	-1 869 577.88
9282.05	Fonds de réserve aménagement parcelles	-147 875.20	-147 875.20
9282.08	Fonds de réserve ass. des bancs rocheux	-466 701.65	-466 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	-80 000.00	-80 000.00
9282.12	Fonds de réserve sauvegarde de la nature	-29 725.00	-29 725.00
9282.13	Fonds de réserve place de jeux et sports	-196 607.45	-196 607.45
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	-200 000.00	-200 000.00
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest	-100 000.00	-100 000.00
9282.17	Fds renouvellement véhic+matériel voirie		-200 000.00
9282.19	Fonds de réserve touristique	-30 794.00	-30 794.00
9282.22	Fonds de réserve Salenche	-37 481.00	-37 481.00
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	-100 000.00	-100 000.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	-800 000.00	-800 000.00
9282.25	Fonds réserve rénovation maison commune	-1 000 000.00	-1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	-128 067.00	-128 067.00
929	Capital	-2 401 926.99	-2 077 744.33
9290	Capital	-2 401 926.99	-2 077 744.33
9290.00	Capital	-2 401 926.99	-2 077 744.33

RESERVES AU BILAN AU 31.12.2023							
Cpt No	Titres	Solde au 01.01.2023	Attrib./Prêlev. au boucllement 2023	Utilisations 2023	Solde au 31.12.2023	Utilisation prévue selon préavis	Disponible théorique
9280.02	Contributions de remplacement abris PCi	69 253.10			69 253.10		69 253.10
9280.05	Contributions places de parc + parking public	1 253 000.00			1 253 000.00		1 253 000.00
9280.06	Fonds Taxe de Séjour		10 630.00		10 630.00		10 630.00
9280.45	Fonds de réserve "Déchets"	1 630.90	38 315.96	38 315.96	1 630.90		1 630.90
9281.01	Fonds de renouvellement domaine	10 900.00			10 900.00		10 900.00
9282.03	Fonds pour améliorat écl. et lignes électr.	150 000.00			150 000.00		150 000.00
9282.04	Fonds de réserve assainiss EC - EU	1 869 577.88	24 885.86		1 894 463.74	627 500.00	1 266 963.74
9282.05	Fonds pour consolidation et aménagement de parcelles, murs etc.	147 875.20			147 875.20		147 875.20
9282.06	Fonds de réserve bâtiments	-			-		-
9282.08	Fonds de rés. assainiss. bancs rocheux	466 701.65			466 701.65	415 000.00	51 701.65
9282.10	Fonds de réserve informatique	80 000.00			80 000.00		80 000.00
9282.11	Fonds de réserve véhicules	-			-		-
9282.12	Fonds pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine architectural	29 725.00			29 725.00		29 725.00
9282.13	Fonds de réserve places de jeux et sport	196 607.45			196 607.45	125 578.40	71 029.05
9282.14	Fonds de réserve routes et chemins	200 000.00			200 000.00	200 000.00	-
9282.15	Fonds de réserve concours entrée ouest village	100 000.00			100 000.00	99 454.90	545.10
9282.17	Fonds renouv. véhicules et matériel de voirie	200 000.00		200 000.00	-		-
9282.19	Fonds de réserve touristique	30 794.00			30 794.00		30 794.00
9282.22	Fonds de réserve "Salenche"	37 481.00			37 481.00	37 481.00	-
9282.23	Fonds de réserve ruisseau de la Bergère	100 000.00			100 000.00	18 500.00	81 500.00
9282.24	Fonds de réserve rénovation grande salle	800 000.00			800 000.00		800 000.00
9282.25	Fonds de réserve rénovation maison commune	1 000 000.00			1 000 000.00		1 000 000.00
9282.99	Fonds d'entraide	128 067.00			128 067.00		128 067.00
		6 871 613.18	73 831.82	238 315.96	6 707 129.04	1 523 514.30	5 183 614.74

Utilisation prévue selon préavis

9282.04	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	300 000.00	9282.14	Préavis 12/20-21 - Ch. Ecouralaz NORD	100 000.00
9282.04	Préavis 08/22-23 - Ch. du Bugnon	288 000.00	9282.14	Préavis 19/22-23 - Parcelles Casanova	100 000.00
9282.04	Préavis 09/22-23 - Ch. Union/Fontaine	39 500.00	9282.15	Préavis 11/23-24 - Parcelle Les Championnes	99 454.90
9282.08	Préavis 17/21-23 - Bancs rocheux Paudille-Panessière	415 000.00	9282.22	Préavis 07/19-20 - Réaménag.de la Salenche	37 481.00
9282.13	Préavis 22/22-23 - Places de Jeux	125 578.40	9282.23	Préavis 02/23-24 - Réaménag. de la Bergère	18 500.00
					1 523 514.30

TABLEAU DES EMPRUNTS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Bilan au 31.12.2023	Taux	Amortissement 2023	Date de conclusion	Echéance
EMPRUNTS					
COURT TERME	0				
LONG TERME					
SUVA - Emprunt à terme fixe	5 000 000.00	0.36%	aucun	24.10.2016	24.10.2026
Caisse de Pension de la Poste - Emprunt à terme fixe	6 000 000.00	0.40%	aucun	26.10.2016	26.10.2026
ENGAGEMENTS ET FONDS SPECIAUX					
Fondation Emile Robin *	100 000.00	1.50%	aucun	1916	aucune
Fonds apprentis vigneron-agriculteurs *	30 500.00	0.00%	aucun	1978	aucune
Fonds divers gérés par la commune *	14 487.10	0.00%	aucun		aucune
Fonds mamans de jour *	800.00	0.00%	aucun	1998	aucune
Fonds communal pour la culture	12 354.00				
Fonds "Développement durable" (Taxe Romande Energie)	117 872.40				
		0.00%			
Sous-total	<u>276 013.50</u>				
Total des emprunts	<u>11 276 013.50</u>				
* Les montants de la constitution de ces fonds n'ont pas fait l'objet de versement sur des carnets distincts des comptes de la Commune. Ils sont dès lors considérés comme emprunts à long terme					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Cautionnements :					
Cautionnement du prêt LADE accordé par le canton au projet de Musée Chaplin's World - Préavis 07/2012-2013 (31.12.2038)					
CHF 292'000.00 - Solde au 31.12.2021 (solde au 31.12.2022 inconnu)				CHF	265 428.00
Cautionnement en faveur du Group.Forestier de la Veveyse p/halle de stockage de plaquettes à Fenil - Préavis 10/2015-2016 (31.12.2035)				CHF	17 000.00
Cautionnement de la dette du SIGE concernant l'usine des Gonnelles (part de Chardonne)				CHF	791 071.00

SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2023

Préavis	Cpte	Désignation	Crédits accordés	Total des dépenses	Solde à amortir au 01.01.23	Invest. 2023	Part tiers	Réserves	Amort. base	Amort. extra	Solde à amortir au 31.12.2023
11/02	4600.154	Carrefour Pèlerin EC-EU	322 800	206 838.05	18 450.00				10 350.00		8 100.00
05/03	4600.155	Assainissement partie est chemin du Brésil	129 180	79 691.80	18 195.00				3 985.00		14 210.00
13/08-9	4600.165	Assainissement Routes de Châtel et Bellevue	1 662 000	1 455 055.47	145 150.47				18 150.00		127 000.47
04/09-10	4600.166	Assainissement Haut-Bozon - Rte de Baumaroché	1 153 000	857 808.02	343 358.03				22 890.00		320 468.03
08/09-10	4300.167	Aménagement de la place du funiculaire	2 898 500	2 789 893.75	1 017 418.75				40 697.00	976 721.75	0.00
08/14-15	4300.173	Réfection Route de Baumaroché	3 870 500		2 049 136.68				75 894.00	200 000.00	1 773 242.68
09/17-18	4600.169	Assainissement Ch. Pérose-Ecouralaz (SUD)	2 193 000	1 793 050.84	1 207 604.84				43 129.00		1 164 475.84
12/20-21	4600.171	Assainissement Ch. Ecouralaz (NORD)	2 000 000	906 906.00	906 906.00	78 593.78			0.00		985 499.78
07/19-20	4700.164	Réaménag. +étanch. du ruisseau de la Salenche (net 145'000)	362 000	864.00	864.00		8 400.00		0.00		-7 536.00
17/21-22	3110.172	Confortation bancs rocheux Paudille-Panessière	415 100	207 550.00		207 550.00			0.00		207 550.00
08/22-23	8100.001	Réfect. réseau eau potable-Défense incendie Ch. du Bugnon	288 000			214 503.50			0.00		214 503.50
09/22-23	8100.002	Réfect. réseau eau potable-Défense incendie Ch. Union	39 500						0.00		0.00
19/22-23	4300.178	Aménagement parcelles - Chantier naval Casanova	276 251			208 233.53			0.00		208 233.53
21/22-23	4300.177	Réfection chemin agri-viticoles	3 320 000	244 411.75		244 411.75			0.00		244 411.75
02/23-24	4700.165	Rénaturation du ruisseau de la Bergère	18 500			43 360.80			0.00		43 360.80
Total 9141.00		Ouvrages génie civil et installations techniques	18 948 331	8 542 069.68	5 707 083.77	996 653.36	8 400.00	0.00	215 095.00	1 176 721.75	5 303 520.38
02/22-23	3570.321	Rénovation Temple de Chardonne+création porche	314 127	286 063.00	58 718.45	370 161.60	142 817.05		0.00		286 063.00
12/22-23	3570.322	Assain.toiture et reconstr. Clocher Chapelle Pully	216 126	209 428.25	21 017.90	292 967.45	104 557.10		0.00		209 428.25
Total 9143.00		Bâtiments, Constructions et terrains	530 263	495 491.25	79 736.35	663 129.05	247 374.15	0.00	0.00	0.00	495 491.25
13/16-17	4300.175	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure sur la cmne	321 800	225 072.85	163 336.85				21 741.00		141 595.85
22/22-23	4400.003	Réfection place de jeux Rte du Vignoble+Belvédère	125 578	34 925.50		34 925.50			0.00		34 925.50
Total 9144.00		Installations SI, Luminaires	321 800.00	225 072.85	163 336.85	34 925.50	0.00	0.00	21 741.00	0.00	176 521.35
13/22-23	4371.616	Véhicule de voirie Meili 7000 URS ML	279 962	0.00		310 011.75	30 156.00	200 000.00	7 985.00	71 870.75	0.00
Total 9146.00		Mobilier, machines, véhicules à amortir	279 961.65	0.00	0.00	310 011.75	30 156.00	200 000.00	7 985.00	71 870.75	0.00
11/16-17	1100.920	Révision du PGA + zone réservée	295 920	230 968.20	197 883.00	33 085.20			0.00		230 968.20
02/20-21	4600.170	Crédit d'étude p/assain. Ch. Ecouralaz (NORD)	91 100	65 089.94	58 580.94	0.00			6 509.00		52 071.94
13/21-22	3520.001	Crédit d'étude p/transformation de la grande salle	255 000	206 505.35	112 008.55	94 496.80			0.00		206 505.35
15/22-23	3520.002	Crédit d'étude compl. p/transformation de la grande salle	318 792	131 169.95		131 169.95			0.00		131 169.95
10/22-23	4300.176	Crédit d'étude - Chemins agri-viticoles	60 000	48 887.40		48 887.40			4 889.00	43 998.40	0.00
01/17-18	4600.168	Etude pour l'assain. ch. Pérose+Ecouralaz (SUD)	96 700	81 931.40	40 966.40	0.00			8 193.00		32 773.40
Total 9149.00		Autres biens	1 117 512	764 552.24	409 438.89	307 639.35	0.00	0.00	19 591.00	43 998.40	653 488.84
		Total des investissements en cours	20 876 057	10 027 186.02	6 359 595.86	2 312 359.01	285 930.15	200 000.00	264 412.00	1 292 590.90	6 629 021.82

RECAPITULATION DES AMORTISSEMENTS 2023

		<u>N° préavis</u>	Amort. de base	Amort. extraord. 3321.00	Utilisation réserves 3321.00	
<u>4300</u>						
3311.00	Aménagement de la Place du Funiculaire	08/09-10	40 697.00	976 721.75		
3311.00	Rempl. Luminaires à vapeur de mercure	13/16-17	21 741.00			
3311.00	Crédit d'étude - Assain. Chemins agri-viticoles	10/22-23	4 889.00	43 998.40		
3311.00	Réfection route de Baumaroché	08/14-15	75 894.00	200 000.00		
			143 221.00			
<u>4371</u>						
3313.00	Véhicule de voirie Meili 7000 URS ML	13/22-23	7 985.00	71 870.75	200 000.00	
<u>4600</u>						
3311.00	Assainissements EC-EU Station Pèlerin	11/02	10 350.00			
3311.00	Partie Est chemin du Brésil	05/03	3 985.00			
3311.00	Assain. Route de Châtel et Rte de Bellevue	13/08-09	18 150.00			
3311.00	Assain. Haut-Bozon et Rte de Baumaroché	04/09-10	22 890.00			
3311.00	Etude assain. Ch. Ecouralaz (NORD)	02/20-21	6 509.00			
3311.00	Assain. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	09/17-18	43 129.00			
3311.00	Etude assain. Ch. Pérose et Ecouralaz (SUD)	01/17-18	8 193.00			
			113 206.00			
	T o t a l		264 412.00	1 292 590.90	200 000.00	1 757 002.90

Les préavis en relation avec les égouts (dicastère 4600) ne font pas l'objet d'amortissements extraordinaires.

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2023											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
5	1	A Chardonne, Demi-Lune parc					86					86		
17	1	id. Demi-Lune					35					35		
43	1	id. Logis		182								182	700 000	
44	1	id. WC public 839		12			46					58		
50	1	id. Jardin derrière la Fontaine des Maîtres					226					226	17 000	
53	1	id. Fontaine Jacques-Chardonne					18					18		
58	1	id. Rue Jacques-Chardonne					6					6		
67	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi		188			137					325		70 000
68	1	id. Derrière l'Eglise abri PCi 1438		402			142					544		160 000
72	1	id. Place de l'Eglise Bibliothèque 292												
		Maison de la musique 834		153			690					843		105 000
75	1	id. Rue du Village 5-7		396								396	2 280 000	
78	1	id. Maison de commune, Poste, Habitation, Terrasse, Couvert 214		441			746					1 187		390 000
80	1	id. Poids public					85					85		
104	1	id. Jardin ancien étang					74					74		5 500
174	2	En Panessière					19					19		
190	3	En Péroset							60			60		
194	3	Promenade du château - Radiée le 04.11.2009							0			0		
200	4	Es Sorbiers, route							25			25		
215	4	Droit de superficie sur parcelle No 213										0		
637	12	Grande-salle 366		380			453					833		
641	12	Au Bugnon							303			303		
1839	9	Au Crêt de la Charrue, hangar bateaux 1349		103			583					686		25 000
1840	6	Au Crêt de la Charrue					403					403		
1841	9	Au Crêt de la Charrue					646					646	9 000	
2169	39	Es Sorbiers, dépôt souterrain					160					160		
2173	39	Es Sorbiers, place de sports					2 223					2 223		130 000
2198	40	En Montet							374			374		200
2203	40	En la Lécherettaz							239			239		
2225	42	La Maison Jean, ancien réservoir							117			117		
2242	43	En Baumaroché							636			636		
2249	43	id. Chapelle 521		142			414					556		
2254	43	id. Local pompes 525		83			228					311		
2285	44	La Maison Jean, Forêts							126 121			126 121		75 000
2290	44	id. Forêts							328			328		200
2401	47	Le Champ de l'Augeoz, Pré							1 909			1 909	4 000	
2428	47	id. (transf. SRE)		12			915					927	115 000	

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2023											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
2471	48	Es Tassonneyres, Forêts								2 084		2 084		1 000
2720	58	En Perriaz							383			383		
2739	59	A la Montagne à l'Hoûtoz, Bois								2 061		2 061		1 000
2750	59	Es Combettes, Bois								1 743		1 743		320
2845	66	En Courneaux,Ecole 606			184		749					933	360 000	
2846	66	En Courneaux, Pré-champs						6 120				6 120	6 000	
2883	69	Au Pèlerin							5 707			5 707		3 000
2916	72-73-82	Bois du Dévin, Forêts						190	164 681			164 871		100 000
2959	74	En Maules, Pré-bois						8 149	3 049			11 198		8 000
2976	74	En Praz Bouritaz, Pré-bois						4 651	12 208			16 859		8 000
3094	82	Bois du dévin, Bois							356			356		100
3118	59	Es Combettes, Bois							1 298			1 298		500
3131	66	En Courneaux, Chapelle 605	77						369			446		
3224	44	La Maison-Jean, Bois							605			605		400
3261	43	Ch. du Pèlerin"Esace Cendrillon"		62			1 055					1 117	261 000	
3275	1	A Chardonne, Eglise 293	177				5					182		2 763 170
3304	43	En Baumaroché, Ch. de la Forêt				991						991	60 000	
3338	52	Au Bugnon, Cremières					201					201		
3423	47	Le Pré-Ducret						81				81		
3458	40	Ch. des Roches, en Montet						1 169	1 496			2 665		
3498	66	En Courneaux, Pré						1 201				1 201	1 000	
3548	69	Au Pèlerin, Chalet 635	69						140 651			140 720		150 000
3598	43	En Baumaroché, Parc						1 112				1 112		
3650	47	Ch. de l'Ecouralaz						271				271		
3715	15	La Mène, Cimetière 194	19				2 410			1 710		4 139	5 000	5 000
3771	15	Les Pralets, Jardin - vigne					822			642		1 464	5 000	5 000
3773	15	Les Pralets, Place - jardin					43					43		100
3775	15	Les Pralets, Jardin - vigne			6		144			281		431	65 000	
3776	15	Route Vignoble 3			48		316			543		907	140 000	
3777	15	Les Pralets, Place - jardin					63					63		5 000
3853	10	En Riondet, Vigne								522		522	4 000	
3862	12	Les Championnes, Jardin - vigne	24					552		3 719		4 295	30 000	
3863	12	Chenaux, Collège 436			1 766		1 385					3 151		
3870	13	Cheseaux								4 982		4 982	35 000	
3871	12	Les Championnes, Jardin - vigne	7							2 406		2 413	17 000	
3872	12	Les Championnes, Vignes								4 322		4 322	51 600	
3893	13	Le Chantey								8 898		8 898	60 000	
3932	10	Les Léchières						7 194				7 194		7 500

COMMUNE DE CHARDONNE			ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2023											
Feuillet	Plan No	Nom locaux-description-No -ECA	Surfaces:								Estimation fiscale			
			A	B	C	D	E	F	G	H	Total	financière	Administrative	
3933	10	Les Léchières						1 899				1 899		3 000
3959	10	Samoret, Vigne								2 102		2 102	15 000	
3960	10	Samoret, Terrain et vigne		6			499	864				1 369	4 000	
4036	7	Sous les Curnilles, Place de repos					24					24		
4086	1 - 4	Les Burnettes, Monument Sandoz 1002		19			1 007	638		471		2 135		4 000
4333	15	Les Pralets								63		63	5 000	
4364	43	Route de Baumaroché					52					52		
DDP	4	Abri-bus rte de Châtel					0					0		
		TOTAL A CHARDONNE	2 211	743	2 004	1 906	16 195	38 506	462 388	30 661	554 614	4 249 600	4 025 990	
203	17	En la Lécherettaz						520				520		
		SUR LE TERRITOIRE DE JONGNY						520				520		
184	4	Pra Villoud, Chemin Privé					1 478					1 478		
		SUR LE TERRITOIRE DE GRANGES-VSE					1 478					1 478		
		TOTAL GENERAL	2 211	743	2 004	1 906	17 673	39 026	462 388	30 661	556 612	4 249 600	4 025 990	
		LEGENDES												
A		Bâtiments à usage administratif												
B		Bâtiments locatifs												
C		Bâtiments mixtes												
D		Terrains à bâtir												
E		Places - Jardins												
F		Prés et divers												
G		Forêts et pâturages												
H		Vignes												
		RECAPITULATION FINANCIERE												
B		Bâtiments locatifs										3 241 000		
C		Bâtiments mixtes										360 000		
D		Terrains										179 000		
E-F		Prés et divers										37 000		
H		Vignes										432 600		
												4 249 600		
A-B-E-F													915 300	
G													347 520	
													1 262 820	

Commune de Chardonne - Utilisation des véhicules communaux 2023

Véhicules de voirie

	Pony P3	Pony P4	Meili 7000	Meili URS
Année acquisition	2018	2019	2016	2023
Heures utilisation 2023	2 914	313	364	64
Kilomètre au 31.12.2022				
Kilomètres au 31.12.2023				
Kilomètres effectués en 2023				

Ford Ranger	Isuzu camionette	Isuzu pick-up
2008	2017	2022
136 107	52 797	7 950
143 477	61 268	16 182
7 370	8 471	8 232

Véhicule de conciergerie

	Renault Kangoo
	(véhic. électr.)
Année acquisition	2019
Kilomètres au 31.12.2022	18 780
Kilomètres au 31.12.2023	25 568
Kilomètres effectués en 2023	6 788



Commune de Chardonne

Collaborations intercommunales

Liste des collaborations intercommunales au sens des directives édictées par le Département des institutions de la sécurité (DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres groupements de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)	Comptes 2023
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey	Comptes 2023 à consulter sur le site internet de la commune de chardonne : www.chardonne.ch
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne	
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Multifiduciaire Léman SA, Montreux	
Association Régionale d'Action Sociale (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA	
Fonds Culturel Riviera (FCR)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Communauté Intercomm. d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL)	Ententes intercommunales	PKF Fiduciaire SA, Lausanne	
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Ententes intercommunales	Fidinter SA, Lausanne	
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Ententes intercommunales	Aucun	

Autres formes de collaborations intercommunales (hors liste DIS)

Association de communes, ententes intercommunales et autres groupements de droit public	Forme juridique	Comptes 2023
Bureau Technique Intercommunal (BTI)	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Déchetterie intercommunale de Praz-Libon	Convention municipale	Dans le rapport de gestion
Réseau LAC (FSAE avec Les 4 communes du cercle, La Tour-de-Peilz et le Groupe Nestlé)	Mandat de prestations	Dans le rapport de gestion
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (REME)	Fondation	-
Fondation pour l'accueil collectif de la petite enfance de Blonay et St-Légier (REBSL)	Fondation	-
Fondation pour la saison culturelle de Montreux	Fondation	-
Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	Association de droit privé	-
Association des repas à domicile	Association de droit privé	-
Montreux-Vevey Tourisme (MVT)	Association de droit privé	-
PROMOVE	Association de droit privé	-
Groupement forestier de la Veveyse	Corporation de droit public spécifique (loi forestière)	-
2m2c Centre des congrès de Montreux	Société anonyme	-
Espace régional des Pléiades	Société simple	-



CERCLE DE CORSIER

BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

COMPTES 2023

Version 1.2 - 28.02.2024

Commentaires des Comptes 2023

PERSONNEL

3011.00 Salaires	9,3 EPT + 1 apprenti dès le 1.8.2023
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	
3090.00 Recrutement du personnel	
3091.00 Formation du personnel	
4361.00 Remboursement de traitements	

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	
3135.00 Achats directs par BTI	Y compris avis de droit (LPrPNP)
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Dont réinstallation de gestion électronique des documents (GED)
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	
3182.01 Communications (natel)	
3184.00 Sécurité au travail	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	Réduction de primes et participation aux excédents en 2022
3189.01 Mâj des données cadastrales	
3189.02 Conciergerie	Selon décompte horaire effectif
3199.00 Frais divers	

	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
PERSONNEL			
3011.00 Salaires	979'400.15	995'800.00	834'578.70
3030.00 Charges sociales	275'038.25	286'400.00	228'421.70
3060.00 Indemnités de déplacement	15'136.20	16'000.00	12'618.70
3080.00 Personnel intérimaire	-	-	35'025.40
3090.00 Recrutement du personnel	-	-	3'530.40
3091.00 Formation du personnel	12'715.00	13'000.00	11'721.65
4361.00 Remboursement de traitements	-	-	-925.80
TOTAL "PERSONNEL"	1'282'289.60	1'311'200.00	1'124'970.75
FRAIS d'EXPLOITATION			
3101.00 Fournitures de bureau	2'944.65	3'500.00	3'942.70
3102.00 Abonnements et cotisations	2'414.00	2'300.00	2'110.00
3109.00 Photocopieuse	6'539.60	6'600.00	6'946.10
3112.00 Informatique (achat matériel)	9'950.00	10'000.00	7'816.00
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	10'982.10	9'500.00	3'729.75
3135.00 Achats directs par BTI	20'141.60	14'000.00	2'719.55
3141.00 Entretien divers	998.60	1'500.00	811.75
3150.00 Informatique (maintenance)	24'530.40	21'700.00	16'723.00
3150.01 Cartoriviera (maintenance)	12'948.00	13'100.00	12'945.00
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88'544.00	88'600.00	88'544.00
3181.00 Taxes postales	1'088.55	2'000.00	1'083.40
3182.00 Communications (tél.)	8'354.70	8'500.00	8'115.20
3182.01 Communications (natel)	2'037.60	3'400.00	1'479.10
3184.00 Sécurité au travail	2'295.45	5'000.00	1'096.95
3185.00 Frais d'administration	9'734.40	9'000.00	9'661.25
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	5'359.25	6'500.00	3'552.05
3189.01 Màj des données cadastrales	861.60	1'300.00	-
3189.02 Conciergerie	11'729.50	10'500.00	10'939.55
3199.00 Frais divers	5'324.50	5'500.00	5'081.75
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	226'778.50	222'500.00	187'297.10
COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI	1'509'068.10	1'533'700.00	1'312'267.85
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇨	26.75% 403'676.20	26.82% 411'350.00	26.51% 347'947.20
Corseaux ⇨	22.63% 341'541.65	24.83% 380'790.00	24.03% 315'320.55
Chardonne ⇨	29.82% 450'043.00	28.15% 431'800.00	28.81% 378'088.95
Jongny ⇨	20.79% 313'807.25	20.20% 309'760.00	20.64% 270'911.15
TOTAL REPARTITION	100.00% 1'509'068.10	100.00% 1'533'700.00	100.00% 1'312'267.85

Total de cdt

0.00

0.00

0.00

Répartition des charges entre les communes

PERSONNEL

3011.00 Salaires	H. eff.	265'487.33	220'831.70	293'745.35	199'335.77
3030.00 Charges sociales	H. eff.	74'554.99	62'014.66	82'490.50	55'978.10
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.	4'102.99	3'412.86	4'539.71	3'080.65
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	4/4	-	-	-	-
3091.00 Formation du personnel	4/4	3'178.75	3'178.75	3'178.75	3'178.75
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.	-	-	-	-

TOTAL "PERSONNEL"

347'324.06	289'437.96	383'954.30	261'573.27
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

FRAIS d'EXPLOITATION

3101.00 Fournitures de bureau	% moy.	760.58	706.80	861.95	615.31
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.	623.52	579.43	706.62	504.43
3109.00 Photocopieuse	% moy.	1'689.13	1'569.69	1'914.26	1'366.51
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4	2'487.50	2'487.50	2'487.50	2'487.50
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4	2'745.53	2'745.53	2'745.53	2'745.53
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.	537.55	790.55	5'095.80	5'526.05
Achats directs par BTI	4/4	2'047.91	2'047.91	2'047.91	2'047.91
3141.00 Entretien divers	% moy.	257.93	239.69	292.31	208.67
3150.00 Informatique (maintenance)	4/4	6'132.60	6'132.60	6'132.60	6'132.60
3150.01 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	Déc. ind.	4'185.80	2'236.15	4'554.55	1'971.50
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage & éclairage)	% moy.	22'870.31	21'253.05	25'918.49	18'502.15
3181.00 Taxes postales	% moy.	281.17	261.28	318.64	227.46
3182.00 Communications (tél.)	% moy.	2'157.96	2'005.36	2'445.58	1'745.80
3182.01 Communications (natel)	% moy.	526.30	489.08	596.44	425.78
3184.00 Sécurité au travail	4/4	573.86	573.86	573.86	573.86
3185.00 Frais d'administration	% moy.	2'514.33	2'336.53	2'849.44	2'034.10
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	4/4	1'339.81	1'339.81	1'339.81	1'339.81
3189.01 Màj des données cadastrales	Déc. ind.	-	-	-	-
Màj des données cadastrales	4/4	215.40	215.40	215.40	215.40
3189.02 Conciergerie	% moy.	3'029.65	2'815.41	3'433.44	2'451.00
3199.00 Frais divers	% moy.	1'375.28	1'278.03	1'558.58	1'112.61

TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"

56'352.11	52'103.68	66'088.72	52'233.97
------------------	------------------	------------------	------------------

COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI

403'676.20	341'541.65	450'043.00	313'807.25
26.750%	22.633%	29.823%	20.795%

H. eff. = selon ventilation des heures individuelles effectives
 % moy. = selon répartition globale (moyenne) des heures payées
 4/4 = divisé par 4
 Déc. ind. = selon détail par commune

1'509'068.10
100.00%



CORSIER-SUR-VEVEY

Déchèterie de Praz-Libon

COMPTES 2023

Version 1.1 - 27.02.2024



Commentaires des Comptes 2023

REVENUS

4354.06 Rétrocession verre et divers
4354.01 Rétrocession PET
4354.02 Rétrocession équip. électroniques
4354.03 Rétrocession papiers
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée
4354.09 Rétrocession autres et divers
4359.03 Encassements cartes "entreprise"

Pas de rétrocession "papier" en 2023

TOTAL "REVENUS"

FRAIS d'EXPLOITATION

3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie
3091.00 Frais de formation
3120.00 Eau, énergie, combustible, ...
3113.00 Achat matériel/équipement

3141.00 Entretien/travaux divers
3161.00 Location du sol
3163.00 Location des infrastructures
3182.00 Frais de téléphone et internet
3185.00 Frais d'administration
3186.00 Assurances et frais divers

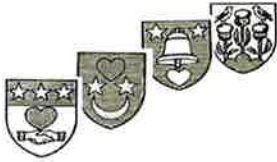
3188.00 Transport et élimination

Cours Cosedec - formation de base gestion des déchets
Hausse supérieure à celle estimée pour les frais d'énergie

950 m2 à CHF 7.00/an

Dont gestion comptable assurée par Corsier pour CHF 9'294.40

Selon volumes et coûts 2023



Comptes 2023

	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
REVENUS			
4354.06 Rétrocession verre et divers	3'191.72	4'000.00	4'433.90
4354.02 Rétrocession PET	429.70	1'000.00	516.75
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	6'802.02	9'000.00	6'720.81
4354.03 Rétrocession papiers	-	4'500.00	3'795.05
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	5'662.65	9'000.00	9'867.85
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	412.60	1'000.00	439.40
4354.09 Rétrocession autres et divers	152.50	500.00	-
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	2'326.90	2'000.00	2'378.70
TOTAL "REVENUS"	18'978.09	31'000.00	28'152.46
FRAIS d'EXPLOITATION			
3900.08 Ressources en personnel fournies par la voirie	130'000.00	130'000.00	110'000.00
3091.00 Frais de formation	1'180.00	-	-
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	2'580.40	1'900.00	1'812.05
3113.00 Achat matériel/équipement	19'430.65	20'000.00	4'377.15
3141.00 Entretien/travaux divers	10'578.80	15'000.00	3'648.20
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	2'280.00	2'800.00	3'010.25
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'328.00	1'400.00	1'320.00
3185.00 Frais d'administration	15'794.40	15'000.00	11'534.05
3186.00 Assurances et frais divers	987.05	1'000.00	789.65
3188.00 Transport et élimination	199'632.65	210'000.00	189'875.55
TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"	390'441.95	403'750.00	333'016.90
COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie	371'463.86	372'750.00	304'864.44
REPARTITION INTERCOMMUNALE			
Corsier ⇒	3'366 31.44%	116'778.51 31.97%	119'175.95 31.97%
Corseaux ⇒	2'307 21.55%	80'038.00 21.97%	81'911.50 21.97%
Chardonne ⇒	3'192 29.81%	110'741.85 29.03%	108'207.50 29.03%
Jongny ⇒	1'842 17.20%	63'905.50 17.02%	63'455.05 17.02%
TOTAL REPARTITION	34.69 100.00% <i>par habitant</i>	371'463.86 100.00%	372'750.00 100.00%
Total de cbl	-0.00	0.00	-0.00



Statistiques 2022/2023

Corsier ↴

Corseaux ↴

Chardonne ↴

Jongny ↴

1'251.44 tonnes représentant ↴

2022			
Passages	%	Population *	%
5'564	31.90%	3'390	31.97%
3'831	21.96%	2'330	21.97%
5'128	29.40%	3'078	29.03%
2'919	16.74%	1'805	17.02%
17'442	100.00%	10'603	100.00%

* au 31.12.2021

Corsier ↴

Corseaux ↴

Chardonne ↴

Jongny ↴

1'268.84 tonnes représentant ↴

2023			
Passages	%	Population **	%
5'789	31.55%	3'366	31.44%
3'974	21.66%	2'307	21.55%
5'368	29.26%	3'192	29.81%
3'217	17.53%	1'842	17.20%
18'348	100.00%	10'707	100.00%

** au 31.12.2022

Corsier ↴

Corseaux ↴

Chardonne ↴

Jongny ↴

+ 17.4 tonnes représentant ↴
(soit une augmentation de 1.39%)

Variation 2022/2023			
Passages	%	Population	%
225	4.04%	-24	-0.71%
143	3.73%	-23	-0.99%
240	4.68%	114	3.70%
298	10.21%	37	2.05%
906	5.19%	104	0.98%

Comptes 2023 consolidés - Réseau LAC											
	préscolaire	En %	parascolaire	En %	AFJ	En %	Total	En %	Admin LAC	Total	En %
Charges d'exploitation	9'795'749.11	100.00	4'956'634.80	100.00	1'869'104.08	100.00	16'621'487.99	100.00		16'621'487.99	100.00
Participation des parents	3'142'224.85	32.08	1'282'412.25	25.87	663'432.80	35.49	5'088'069.90	30.61		5'088'069.90	30.61
Subventions FAJE	2'034'325.25	20.77	883'559.85	17.83	351'478.98	18.80	3'269'364.08	19.67		3'269'364.08	19.67
OFAS - Aide au démarrage	185'000.00	1.89	0.00	0.00	0.00	0.00	185'000.00	1.11		185'000.00	1.11
FAJE - Aide au démarrage	242'000.00	2.47	205'200.00	4.14	0.00	0.00	447'200.00	2.69		447'200.00	2.69
Autres recettes	326'509.67	3.33	201'548.15	4.07	43'733.83	2.34	571'791.65	3.44		571'791.65	3.44
Administration Réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	124'233.40	124'233.40	0.75
Participation des partenaires Excédent de charges à répartir	3'865'689.34	39.46	2'383'914.55	48.10	810'458.47	43.36	7'060'062.36	42.48	124'233.40	7'184'295.76	43.22

Partenaires	Préscolaire				Parascolaire				AFJ				Total		Administration Réseau LAC				Budget LAC 2023 arrondi	Comptes LAC 2023
	Budget LAC 2023		Comptes LAC 2023		Budget LAC 2023		Comptes LAC 2023		Budget LAC 2023		Comptes LAC 2023		Heures consommées		Budget LAC 2023		Comptes LAC 2023			
	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Heures consommées	Montants	Budget	Comptes	Part égales	Montants	Part égales	Montants		
Chardonne	78'054	536'709	62'828.65	411'629.57	0	0	0.00	0.00	24'239	148'948	26'633.25	138'321.39	102'293	89'661.90	1/6	23'500	1/6	20'705.55	709'200	570'656.51
Corseaux	28'600	196'657	27'561.59	180'573.12	0	0	0.00	0.00	7'298	44'846	12'815.50	66'061.99	35'898	40'377.09	1/6	23'500	1/6	20'705.55	265'000	267'340.66
Corsier	70'730	486'349	57'217.34	374'866.39	0	0	0.00	0.00	28'844	177'245	33'842.75	174'454.31	99'574	91'060.09	1/6	23'500	1/6	20'705.55	687'100	570'026.25
Jongny	68'960	474'178	59'662.91	390'888.84	0	0	0.00	0.00	5'821	35'770	7'141.00	36'810.79	74'781	66'803.91	1/6	23'500	1/6	20'705.55	533'400	448'405.17
La Tour-de-Peilz	359'525	2'472'140	343'081.40	2'247'739.67	309'188	2'879'407	306'453.40	2'289'704.04	99'043	608'615	71'375.00	367'927.45	767'756	720'909.80	1/6	23'500	1/6	20'705.55	5'983'700	4'926'076.76
Nestlé International	19'828	136'340	17'321.90	113'486.54	7'353	68'477	7'291.41	54'476.66	5'734	35'235	1'025.25	5'285.01	32'915	25'638.56	0.5/6	11'750	0.5/6	10'352.80	251'800	183'603.01
Nestlé CH	12'826	88'193	11'846.32	77'612.61	2'030	18'905	1'657.10	12'381.23	348	2'138	1'607.75	8'287.71	15'204	15'111.17	0.5/6	11'750	0.5/6	10'352.80	121'000	108'634.35
La Tour-de-Peilz employeur	3'155	21'694	8'062.40	52'821.80	0	0	2'550.60	19'057.12	0	0	628.50	3'239.82	3'155	11'241.50	0	0	0	0.00	21'700	75'118.74
BCIR : REBSL, REME, VV	3'302	22'705	2'452.95	16'070.80	745	6'938	1'110.00	8'293.50	2'433	14'951	1'953.50	10'070.00	6'480	5'516.45	0	0	0	0.00	44'600	34'434.30
Total LAC	644'980	4'434'965	590'035.46	3'865'689.34	319'316	2'973'727	319'062.51	2'383'914.55	173'760	1'067'747	157'222.50	810'458.47	1'138'056	1'066'320.47		141'000		124'233.40	8'617'500	7'184'295.76

Partenaires	Budget LAC 2023	Comptes LAC Participations Membre financeurs 2023	Membres financeurs 2023 Déjà versé (100%-budget)	Membres financeurs 2023 Solde à verser	Membres financeurs 2023 Solde à verser arrondi
Chardonne	709'200	570'656.51	709'200.00	-138'543.49	-138'543.50
Corseaux	265'000	265'340.66	265'000.00	2'340.66	2'340.65
Corsier	687'100	570'026.25	687'100.00	-117'073.75	-117'073.75
Jongny	533'400	448'405.17	533'400.00	-84'994.83	-84'994.85
La Tour-de-Peilz	5'983'700	4'926'076.76	5'983'700.00	-1'057'623.24	-1'057'623.25
Nestlé International	251'800	183'603.01	251'800.00	-68'196.99	-68'197.00
Nestlé CH	121'000	108'634.35	112'591.40	-3'957.05	-3'957.05
La Tour-de-Peilz employeur	21'700	75'118.74	0.00	75'118.74	75'118.75
BCIR : REBSL, REME, VV	44'600	34'434.30	0.00	34'434.30	34'434.30
Total LAC	8'617'500	7'184'295.76	8'542'791.40	-1'358'495.64	-1'354'538.65

Base des montants comptes 01-12/2023 : Comptes définitifs des structures d'accueil du Réseau LAC

Base pour la répartition des heures 01-12/2023 : Extraction des heures consommées et contractuelles 01-12/2023

Administration Réseau : Répartition des charges à part égales selon mandat de prestations

BCIR = Bureau coordination inter-réseau Montants estimés selon le prix moyen 2022 et pas 2023

Les enfants habitant sur les communes/partenaires du Réseau LAC et qui sont placés dans un autre réseau et qui bénéficient d'un droit acquis, d'un CDD ou d'un BCIR ne font pas partie de ce décompte.

Réseau LAC : janvier à décembre 2023 décompte heures HNPMF par partenaire

PRESCOLAIRE	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Nestlé International	Nestlé CH	Ville de La Tour-de-Peilz	Total	BCIR	Total général
Croqu'lune	1'767.50	2'658.32			111'331.51	2'931.61	2'788.94	4'514.59	125'992.47	854.77	126'847.24
Parc	828.86	970.83	2'584.18		64'886.23	4'833.38	3'096.32	2'330.00	79'529.80	0.00	79'529.80
Vilarose	211.82	776.67		1'760.00	116'417.66	3'788.09	3'265.53	900.08	127'119.85	1'109.09	128'228.94
Yakari	741.36	741.36			50'446.00	2'701.22	1'980.64	317.73	56'928.31		56'928.31
TOTAL FSAT	3'549.54	5'147.18	2'584.18	1'760.00	343'081.40	14'254.30	11'131.43	8'062.40	389'570.43	1'963.86	391'534.29
Les Ecureuils	42'168.87	2'912.50	23'105.64	39'408.42		3'067.60			110'663.03		110'663.03
Aux Aventuriers	17'110.24	19'501.91	31'527.52	18'494.49			714.89		87'349.05	489.09	87'838.14
TOTAL ASICC	59'279.11	22'414.41	54'633.16	57'902.91	0.00	3'067.60	714.89	0.00	198'012.08	489.09	198'501.17
Total préscolaire	62'828.65	27'561.59	57'217.34	59'662.91	343'081.40	17'321.90	11'846.32	8'062.40	587'582.51	2'452.95	590'035.46

PARASCOLAIRE	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Nestlé International	Nestlé CH	Ville de La Tour-de-Peilz	Total	BCIR	Total général
Clin d'œil					77'319.03	1'348.38	279.35	198.75	79'145.51		79'145.51
Grand-Rue					36'423.03	1'373.63		222.00	38'018.66		38'018.66
Parc					69'499.45	2'070.75	693.25	374.00	72'637.45		72'637.45
Terreaux					73'768.89	2'091.65	277.50	1'678.60	77'816.64	1'110.00	78'926.64
Yakari					26'956.65			77.25	27'033.90		27'033.90
Collège					22'486.35	407.00	407.00		23'300.35		23'300.35
TOTAL FSAT	0.00	0.00	0.00	0.00	306'453.40	7'291.41	1'657.10	2'550.60	317'952.51	1'110.00	319'062.51
Total parascolaire	0.00	0.00	0.00	0.00	306'453.40	7'291.41	1'657.10	2'550.60	317'952.51	1'110.00	319'062.51

<- 08/2023

AFJ	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Nestlé Intern	Nestlé CH	Ville de La Tour-de-Peilz	Total	BCIR	Total général
Total AFJ	26'833.25	12'815.50	33'842.75	7'141.00	71'375.00	1'025.25	1'607.75	628.50	155'269.00	1'953.50	157'222.50

	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Nestlé International	Nestlé CH	Ville de La Tour-de-Peilz	Total	BCIR	Total général
Total Réseau LAC	89'661.90	40'377.09	91'060.09	66'803.91	720'909.80	25'638.56	15'111.17	11'241.50	1'060'804.02	5'516.45	1'066'320.47

Comparatif de l'excédent annuel global en Fr./h et en Fr. depuis 2020

	Précolaire		Parascolaire		AFJ		Global	Admin. Réseau	Remarques
	Excédents de charges par h.	Montants	Excédents de charges par h.	Montants	Excédents de charges par h.	Montants	Heures consommées	Montants	
Comptes 2023	6.55	3'865'689	7.47	2'383'914	5.15	1'066'320	355'615	124'233	
Budget 2023	6.88	4'434'965	9.31	2'973'727	6.14	1'138'056	450'155	141'000	
Comptes 08-12/2022	8.17	1'399'472	7.49	888'662	5.66	371'186	355'615	58'814	5 mois charges et 4 mois de produits
Budget 08-12/2022	6.54	1'594'040	6.87	912'225	5.55	407'875	450'155	51'720	
Comptes 01-07/2022 (REVE)	5.67	4'319'027	6.75	2'997'455	5.06	936'854	1'391'070	61'114	7 mois de charges et 7 mois de produits
Budget 2022 (REVE)	8.50	9'699'613	7.82	5'459'039	5.69	1'725'050	2'141'980	89'400	y.c. Vevey pour comptes et budget
Comptes moyenne 2022	6.13	5'718'499	6.90	3'886'117	5.22	1'308'040	1'746'685	119'928	
Comptes 2021	6.94	7'845'691	7.07	5'016'912	5.73	1'829'238	2'159'070	110'383	
Budget 2021	8.15	8'908'348	7.29	4'923'417	3.86	1'137'900	2'063'490	103'500	
Comptes 2020	8.16	8'207'481	7.69	4'718'530	5.54	1'696'574	1'925'338	126'593	
Budget 2020	7.85	8'561'800	7.86	4'961'200	4.87	1'509'800	2'031'764	81'000	